



HAL
open science

L'impact des changements climatiques sur une station de moyenne montagne de la région de la Qadisha dans le cadre de l'aide au développement : étude comparative entre les Alpes et le Mont-Liban (Station des Cèdres)

Romane Coste

► **To cite this version:**

Romane Coste. L'impact des changements climatiques sur une station de moyenne montagne de la région de la Qadisha dans le cadre de l'aide au développement : étude comparative entre les Alpes et le Mont-Liban (Station des Cèdres). Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03638662

HAL Id: dumas-03638662

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03638662>

Submitted on 10 Nov 2022

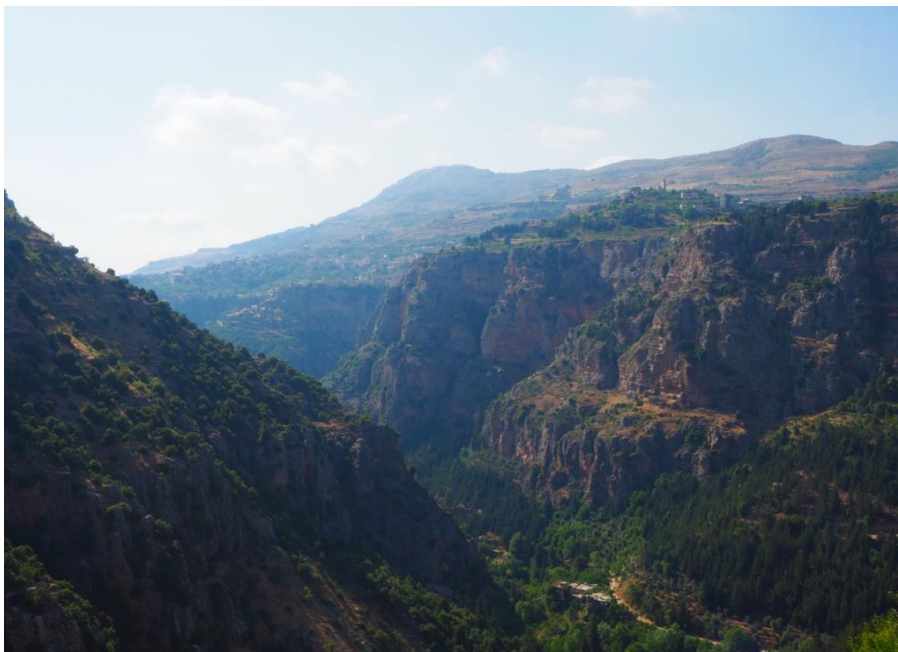
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
MASTER 2 – URBANISME ET AMENAGEMENT
PARCOURS : TRANSITION DES METROPOLES ET COOPERATION
EN MEDITERRANEE

SUJET DU MEMOIRE DE FIN D'ETUDES :

L'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR UNE STATION DE
MOYENNE MONTAGNE DE LA REGION DE LA QADISHA DANS LE
CADRE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT : ETUDE COMPARATIVE
ENTRE LES ALPES ET LE MONT-LIBAN (STATION DES CEDRES)



COSTE ROMANE

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2020-2021
SOUS LA DIRECTION DE : MATTEUDI EMMANUEL
DEUXIEME LECTEUR : HATT ÉMELINE

AVANT-PROPOS

L'Université d'Aix-Marseille n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire, j'aimerais adresser mes remerciements à Mr Emmanuel MATTEUDI, mon directeur de mémoire pour sa bienveillance, sa compréhension, sa patience et ses conseils avisés.

Je remercie également Mme Émeline HATT d'avoir accepté d'être ma seconde lectrice ainsi que pour nos échanges riches d'enseignements.

Merci à tous les deux qui, grâce à vos efforts, avez tout fait pour faire de notre dernière année d'études, une année riche en enseignements et en découvertes malgré la situation sanitaire.

Je remercie également Mr Alain TIDIÈRE, pour la formation plus qu'enrichissante que j'ai suivie tout au long de l'année au sein de Corail Développement et pour avoir contribué à la naissance de mon intérêt pour la coopération internationale.

J'adresse aussi une pensée aimante à mes parents, Pauline et Raphaël pour leur aide précieuse et leur travail de correction de ce mémoire.

Je remercie par ailleurs affectueusement Omar, pour sa tendresse et son amour, qui a su m'encourager tout au long de la rédaction de ce travail.

Enfin, je remercie également tendrement Nathalie et Zouzou qui, par leur présence et leur gaieté quotidiennes ont fait de mon séjour au Liban une succession de matins ensoleillés et sans qui mon expérience professionnelle n'aurait pas été la même.

SOMMAIRE

INTRODUCTION PAGE 6

PARTIE I - REINVENTER LES STATIONS DE MONTAGNE : L'EXEMPLE DES ALPES

FRANÇAISES..... PAGE 21

1. L'émergence de la question du réchauffement climatique et de la nécessaire transition touristique des stations de moyenne montagne en France PAGE 23
2. Vers une dichotomie de l'adaptation des stations et des pratiques du tourisme de montagne PAGE 30

PARTIE II – LA PRISE EN COMPTE DE LA QUESTION DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE AU LIBAN : LA NECESSITE D'UNE TRANSITION TOURISTIQUE POUR ASSURER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PERENNE PAGE 41

1. La naissance du fait touristique libanais PAGE 43
2. Prendre en compte les atouts du territoire pour imaginer une transition touristique durable PAGE 51

PARTIE III – LA NECESSITE D'UN DIALOGUE MULTI-ACTEURS POUR ANTICIPER LA SORTIE DE CRISE ET CREER DE NOUVEAUX HORIZONS PAGE 59

1. Le Caza de Bcharré : un territoire longtemps enclavé politiquement et économiquement PAGE 61
2. La coopération décentralisée : entre renforcement des capacités politiques et appui au développement économique PAGE 64
3. Communication et promotion des activités auprès des différents acteurs : des préconisations pour le développement touristique durable du Caza de Bcharré..... PAGE 71

CONCLUSION PAGE 77

BIBLIOGRAPHIE PAGE 80

ANNEXES..... PAGE 90

LISTE DES SIGLES

- **AE-RMC** : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse
- **AFD** : Agence Française de Développement
- **ALDES** : Association levantine pour le développement économique et social
- **AuRA** : Auvergne Rhône-Alpes
- **BM** : Banque Mondiale
- **CDR** : Conseil pour le Développement et la Reconstruction
- **CDT** : Comité de Développement Touristique
- **COP** : Conférences des parties
- **CSI** : Chambéry Solidarité Internationale
- **DAECT** : Délégation de l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales
- **FICOL** : Facilité de financement des Collectivités territoriales
- **FM** : Fédération des municipalités
- **GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- **ICOMOS** : Conseil international des monuments et des sites (UNESCO)
- **IRFED** : Institut international de recherche et de Formation Éducation et Développement
- **LMT** : *Lebanon Mountain Trail*
- **MIM** : Ministère de l'Intérieur et des Municipalités
- **ODD** : Objectifs de développement durable
- **PNUD** : Programme des Nations-Unies pour le Développement
- **SNADTL** : Schéma National d'Aménagement des Territoires Libanais
- **STDV** : Société des Téléskis pour le Développement Touristique
- **UE** : Union européenne
- **USAID** : Agence des États-Unis pour le développement international

*As-tu comme moi fait de la forêt ta demeure et déserté les palais
Suivi les rivières et escaladé les rochers
T'es-tu purifié de parfum et imprégné de lumière
As-tu bu le nectar de l'aube dans des coupes sans corps
Donne-moi la flûte et chante
Car le chant est le secret de l'existence
Et le sanglot de la flûte survivra
Quand aura péri, l'existence*

Gibran Khalil Gibran (1883 – 1931)

هل اتخذت الغاب مثلي
منزلاً دون القصور
فتتبع السواقي
وتسلقت الصخور

هل تحممت بعطر
وتنشفت بنور
وشريت الفجر خمراً
في كؤوس من أثير

هل جلست العصر مثلي
بين جفناات العنب
والعناقيد تدلت
كثريات الذهب

أعطني الناي وغن
فالغنا سر الوجود
وأنين الناي يبقى
بعد أن يفنى الوجود

جبران خليل جبران (١٨٨٣- ١٩٣١)

INTRODUCTION

« Mais où sont les neiges d'antan ? » se désolait François Villon à la fin du XVe siècle, pour évoquer le temps qui passe. Bien que vieux de plus de 500 ans, les mots du poète font d'autant plus sens aujourd'hui. Dans un monde où l'urgence climatique ne cesse de faire pression sur les différents écosystèmes, notamment sur les espaces naturels fragiles, il devient plus que nécessaire de les protéger. Face à la recrudescence des catastrophes naturelles à l'échelle de la planète, remodeler les systèmes économiques en y intégrant la préservation de l'environnement et en adoptant des mesures concrètes relève dorénavant d'une obligation que les acteurs institutionnels se doivent de remplir. En ce sens, la multiplication des conférences pour le climat, à l'instar des COP (Conférence des Parties), des accords comme l'adoption des ODD (Objectifs de développement durable) ou, à plus petite échelle, la loi Climat et Résilience, mettent en lumière la nécessité, pour la communauté internationale, de ratifier et d'intégrer la lutte contre les changements climatiques dans leurs politiques publiques. Pour aider à la compréhension du phénomène dans toute sa complexité, les dirigeants politiques sont appuyés par la communauté scientifique, notamment le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Ce dernier définit les changements climatiques comme « une modification durable du climat (de la décennie au million d'années), due à la variabilité naturelle ou aux activités humaines¹ » et appelle le réchauffement climatique « le phénomène d'augmentation des températures sur la plus grande partie des océans et de l'atmosphère terrestre [...] observé depuis le début du XXème siècle² ». D'ailleurs, le dernier rapport du GIEC, dont une première partie a été rendue public en août 2021, indique que l'objectif international de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C d'ici à 2100 conclu lors de la COP21 (2015), est d'ores et déjà caduque. Cette annonce, aussi stupéfiante qu'inquiétante, souligne la dichotomie entre « la théorie et la pratique » des acteurs institutionnels qui s'évertuent à élaborer des textes internationaux mais qui échouent à les mettre véritablement en place.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir connaissance de l'accélération de ces dérèglements climatiques. En effet, le GIEC, dont la mission est « d'établir régulièrement une expertise collective scientifique sur le changement climatique³ », publie des rapports depuis plusieurs décennies. Dans

¹ GIEC, 2014: *Changements climatiques 2014: Incidences, adaptation et vulnérabilité Résumés, foire aux questions et encarts thématiques. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Publié sous la direction de Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse), 201 pages.

² *Ibid.*

³ « Les experts du climat », *CNRS Le Journal*, CNRS, n° 274, 2013, p.21, consulté le 20 avril 2021.

ceux-ci, un volet est consacré à l'impact du réchauffement climatique sur l'évolution des températures moyennes en montagne et en plaine. Dans le cas de notre terrain d'étude, une analyse de l'évolution du manteau neigeux en fonction des températures au sein des Alpes françaises permet de comprendre l'ampleur de la situation à laquelle les stations de haute et moyenne montagne font, et sont amenées à faire face.

En l'absence de données fiables sur l'évolution des températures et de l'enneigement au Liban, et plus particulièrement du Mont-Liban, une étude comparative avec les Alpes françaises nous a semblé être la solution la plus pertinente afin de démontrer que le changement climatique est d'ores et déjà à l'œuvre. En effet, la catastrophe environnementale qui est en cours dans les Alpes est *de facto* également visible dans les montagnes libanaises. L'observation du phénomène au sein de la chaîne de montagnes françaises, avec un focus sur certaines stations de moyenne montagne, nous alerte ainsi sur la nécessité d'arrêter le soutien des politiques publiques à « l'économie de la neige » puisque cette dernière se traduit par des investissements colossaux dans la neige de culture, désastreuse pour les écosystèmes naturels. Aussi, l'alerte rouge - pour ne pas dire noire - donnée par le GIEC dans son sixième rapport rappelle l'urgence de s'engager rapidement dans une transition économique et touristique afin de prendre en compte la question environnementale dans les systèmes socio-économiques.

La préservation des écosystèmes fragiles est l'une des questions majeures de notre terrain d'étude : le Caza de Bcharré - et plus largement, la vallée de la Qadisha, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998 - présente un patrimoine culturel, culturel et religieux sans précédent mais aujourd'hui menacé. Si le label UNESCO offre de nombreux avantages, particulièrement en termes de renommée, il suppose aussi de respecter les critères de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), notamment en termes de transmission aux générations suivantes. Celui de la vallée de Qadisha a ainsi été, par deux fois, en 2005 et en 2012, remis en cause à la suite d'inspections de l'ICOMOS⁴ car l'absence d'une véritable gouvernance touristique a entraîné, au fil des ans, une mauvaise gestion de la protection de l'environnement.

La question de la transition touristique - outre pour des questions proprement environnementales - se pose également à des fins économiques. En termes de promotion touristique, le Caza de Bcharré mise aujourd'hui sur le sport hivernal, ce qui se caractérise par une valorisation excessive de la Station des Cèdres qui ne représente pourtant pas un poids économique important pour le Caza et qui n'offre pas une source de revenus annuelle, puisque fermée durant l'été.

⁴ L'ICOMOS - Le Conseil international des monuments et des sites ou *International Council on Monuments and Sites* en anglais - est l'organe consultatif de la Convention pour les biens culturels. Le deuxième organe, l'UICN - l'Union internationale pour la conservation de la nature- s'occupe quant à lui des biens naturels.

L'enjeu de ce mémoire sera donc de montrer qu'à l'heure des changements climatiques et de la disparition progressive de la neige en moyenne montagne, le Caza de Bcharré a tout intérêt à enclencher une transition touristique harmonieuse sur l'ensemble de la vallée de la Qadisha, qui dispose de nombreuses potentialités encore inexploitées, plutôt que de tout miser sur la seule station des Cèdres, ouverte seulement l'hiver.

Il est cependant important de souligner que les élus locaux libanais sont particulièrement isolés dans ce défi et ne disposent que de faibles moyens économiques : cela fait, en effet, plusieurs années que la subvention donnée par l'État libanais aux Fédérations de municipalités n'a pas été versée. On entend par Fédération des Municipalités (FM) : « est un regroupement de municipalités dans une structure légale en vue de coopérer dans un ou plusieurs domaines comme l'eau, les ordures, les transports, les infrastructures, le développement économique, la sécurité routière l'aménagement, l'urbanisme⁵, etc. ». La Fédération s'apparente au concept connu en France sous le nom de Communauté de Communes ou de Communauté d'Agglomération selon le cas. La Fédération jouit d'un pouvoir de décision et d'un pouvoir d'exécution. Le Conseil de la Fédération est formé des présidents des municipalités membres.

Cette situation est en outre exacerbée par la crise politico-économique que connaît le Liban depuis 2019. Cette absence de fonds, associée au manque d'expertise technique et scientifique, a donc poussé les élus locaux à faire appel à la coopération internationale décentralisée pour amorcer une transition économique et environnementale au sein du Caza. Cette aide au développement a pour objectif premier de sauver le label UNESCO de la vallée de la Qadisha, mais ambitionne également, à plus long terme, de créer un Parc Naturel Régional. Ce dernier, grâce à la transversalité de ses critères, assurera, d'une part, la structuration d'une gouvernance touristique efficace, et d'autre part, un développement économique et social respectueux du patrimoine naturel exceptionnel.

Avant d'entamer une analyse plus approfondie de ces différents enjeux, une présentation du contexte géographico-socio-politique du terrain d'étude est indispensable.

⁵ LIBAN. *Loi sur les municipalités*. Décret-loi n° 118 du 30 juin 1977.



Illustration 1 - Carte du Liban. Source : Les Clés du Moyen-Orient.

CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE :

En octobre 2019, le Liban fait face à une révolution inédite, plus connue sous le nom de « *thaoura*⁶ ». Pour la première fois de leur histoire, les Libanais décident de descendre dans la rue sans distinction d'appartenance communautaire ou religieuse pour protester contre le gouvernement, corrompu et élitiste. Ce soulèvement populaire vient sanctionner un système politique sclérosé, des services publics quasi inexistantes et une économie en déliquescence. Depuis cette date, le pays est en effet en proie à une crise économique, sociale et financière sans précédent, souffrant de pénuries en tout genre et d'une inflation terrible qui se traduit par une dépréciation forte de la livre libanaise, autrefois indexée sur le dollar américain⁷.

En mars 2020, la pandémie de la COVID-19 qui touche l'ensemble de la planète n'épargne pas le Liban. Cette crise sanitaire sans précédent est venue aggraver une situation déjà extrêmement critique révélant l'incapacité du gouvernement à faire face aux situations de crise, creusant des inégalités déjà extrêmes, révélant le délabrement des infrastructures et des services publics.

Le 4 août 2020, une double explosion sur le port de Beyrouth finit de ravager le pays. Le cœur de Beyrouth est soufflé et le bilan humain est lourd : près de 200 morts et 7 000 blessés. Plus de 300 000 Beyrouthins se retrouvent alors sans logement, tandis que 70 000 perdent leur emploi. Après cette déflagration dévastatrice venue achever un pays déjà au bord du gouffre, le Liban s'enfonce dans l'une des trois pires crises économico-financières qu'a connu le monde depuis le milieu du XIXe siècle⁸. En effet, le 19 août, la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ESCWA), dont le siège se situe à Beyrouth, publiait une étude indiquant que le nombre total de Libanais vivant sous le seuil de pauvreté était passé de 28 % en 2019 à 55 % en mai 2020 (soit près de 2,7 millions d'individus)⁹. Face à cette situation catastrophique, et depuis l'explosion, environ 4000 personnes — dont 70 % ont moins de 30 ans — choisissent d'émigrer chaque jour, contre 2900 individus par jour jusque-là¹⁰. Un véritable « exode urbain » est également en cours : les prix dans la capitale ayant flambé depuis la double déflagration, les individus les moins riches retournent dans leurs villages d'origine afin de pouvoir se loger. Ce phénomène n'est pas sans conséquence pour la

⁶ Révolution, en arabe (ثورة)

⁷ Pour rappel : 1\$ = 1 500 LL en septembre 2019 contre 1\$ = 10 400 LL en mars 2021, puis 1\$ = 15 000LL en juin de la même année. A la fin de l'écriture de ce mémoire, en août 2021, 1\$= 20 000LL.

⁸ World Bank (2021, mai). *Lebanon Economic Monitor : Lebanon Sinking (to the Top 3)* (N° 159712).

⁹ « ESCWA warns : More than half of Lebanon's population trapped in poverty », ESCWA, 19 août 2020.

¹⁰ Atallah, N. M. (2020, 31 août). Après l'explosion, la jeunesse libanaise face au désir d'émigrer. *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/international/310820/apres-l-explosion-la-jeunesse-libanaise-face-au-desir-d-emigrer>

population libanaise, en particulier les jeunes. Le Liban « de l'intérieur » ne disposant pas des mêmes infrastructures que la capitale, avec notamment des réseaux de télécommunication peu fonctionnels, l'exode urbain ne semble pouvoir être une solution alternative de long terme pour la jeunesse libanaise. La question de l'émigration est donc, plus que jamais, un enjeu de taille pour le Liban.

Ainsi, le Liban semble abandonné de toute part, que ce soit par les acteurs politiques libanais eux-mêmes qui ne parviennent pas à former un gouvernement depuis plus d'un an et demi, ou par les grandes instances internationales qui bloquent toute relève financière à cause de l'impasse politique dans laquelle s'enfonce le pays. Dans un tel contexte, la coopération décentralisée s'érige comme une alternative à l'absence d'institutions étatiques fonctionnelles puisqu'elle œuvre à l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales transnationales. Les municipalités libanaises, dont le poids politique est longtemps resté quasi inexistant, peuvent donc aujourd'hui jouer un rôle de contre-pouvoir. Cependant, le montant alloué aux Fédérations de municipalités par le Ministère de l'Intérieur — qui représentait jusqu'alors une part conséquente du budget de celles-ci — n'a pas été versé depuis plus de trois ans, laissant les municipalités libanaises seules pour trouver des sources de financement. C'est pourquoi la coopération décentralisée n'a cessé de se renforcer, notamment avec la France, partenaire historique du pays des Cèdres.



Illustration 2 - Dessin de l'explosion du port de Beyrouth¹¹

¹¹ Ziadé, L. (2021). *Mon port de Beyrouth*. POL.

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET CLIMATIQUE :

Le Liban est un pays « aux multiples climats ». Méditerranéen sur sa bande côtière, avec des hivers doux et pluvieux mais des étés chauds et ensoleillés, le climat est plus continental à l'intérieur des terres où se trouvent des chaînes de montagnes et des vallées. Dans ces zones intérieures, les hivers sont froids — et de plus en plus froids à mesure que l'altitude augmente — et les étés sont plutôt chauds dans les zones inférieures à 1000 mètres, et plutôt doux au-delà.

Le terrain d'observation de ce mémoire, le Caza¹² de Bcharré, est situé dans la région du Liban-Nord, à environ 50 kilomètres de Tripoli, sa capitale. Il traverse la zone montagnarde du Mont Liban et se situe au pied du *Qornet es Saouda*, le "sommets noir", point culminant du pays (3088 mètres). La station de ski des Cèdres se situe sur la montagne Makmal, au pied de ce dernier. La surface du Caza de Bcharré est d'environ 150 kilomètres carrés. La vallée de la Qadisha se situe à cheval entre deux zones administratives : le Caza de Bcharré et le Caza de Zgharta. Située à l'ouest de la Forêt des Cèdres de Dieu, elle est traversée par le fleuve Nahr Abou Ali qui se jette dans la Méditerranée au niveau de la ville de Tripoli.

Le versant occidental du Mont-Liban, occupé par des chaînes de montagnes et des vallées, se caractérise par un climat continental. Avec l'altitude, la température diminue de telle sorte qu'en hiver de fortes chutes de neige peuvent se produire dans les montagnes. Ainsi, lors des hivers les plus froids, le manteau neigeux peut atteindre facilement plusieurs mètres de neige¹³. A partir de 2000 m d'altitude, la neige peut persister pendant près de 4 mois, et pendant près de 6 mois au-dessus de 2500 m¹⁴.

Ce territoire est défini par une structure étagée qui émane de la nature du paysage¹⁵. Chaque niveau décrit une organisation singulière. Nous pouvons ainsi distinguer trois étages : le fond de vallée, labellisé Unesco, qui accueille un tourisme essentiellement religieux lié au patrimoine maronite. Le second niveau topographique, les plateaux habités, correspond à la zone urbanisée et dépend davantage d'une économie résidentielle et de l'activité agricole. Les hauts sommets, partie haute, reposent quant à eux sur le tourisme de sport d'hiver, avec la station des Cèdres.

¹² Le Caza est l'équivalent du département dans le système administratif français.

¹³ Corail Développement, (avril 2020). *Appui au développement économique du Caza de Bcharré, Programme prévisionnel 2020/2021 – Budget, Étape 4.*

¹⁴ *Ibid*

¹⁵ Cf Annexe 1



Illustration 3 - Carte de la Vallée de la Qadisha. Source : Tétraktys, 2019.

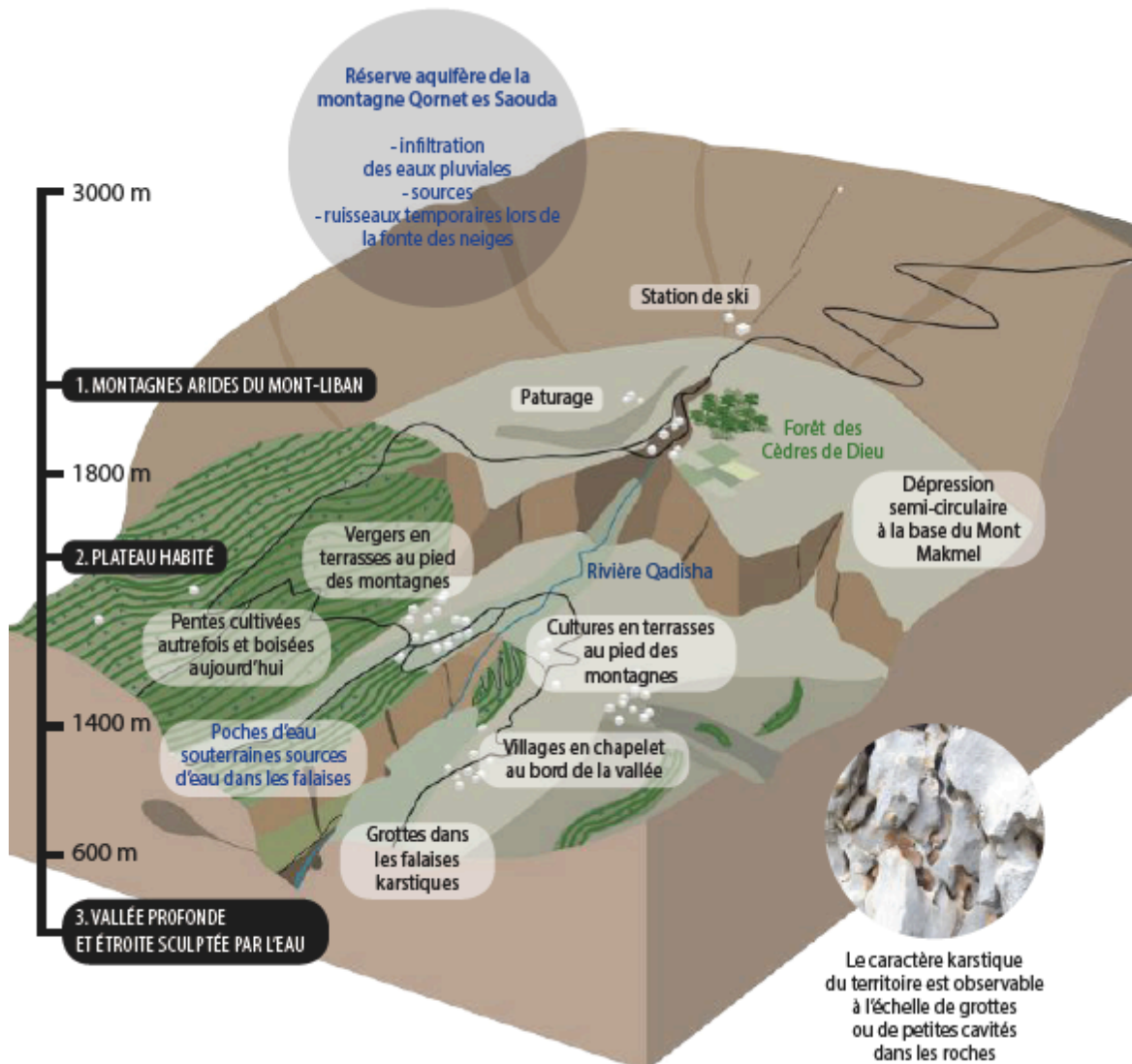


Illustration 4 - Coupe de la Vallée de la Qadisha avec les trois strates, qui représente sa singularité géographique. Source : Tétraktys, 2019.

CONTEXTE ECONOMIQUE :

L'économie libanaise repose sur trois secteurs d'activité : le secteur tertiaire — finance, assurance, commerce —, l'agriculture et le tourisme. Concentré principalement à Beyrouth, « poumon économique du Liban », le secteur tertiaire souffre de la crise économique sans précédent qui touche le Liban et particulièrement la capitale. Quant à l'économie des zones rurales, elle repose donc, et avant tout, sur l'agriculture et le tourisme qui, par extension et à l'image du reste du pays, sont actuellement en difficultés.

En effet, le tourisme intérieur s'est considérablement réduit du fait du marasme économique dans lequel s'enlise le pays. Entre l'inflation et la paupérisation des ménages qui en résulte, la part du revenu des foyers consacrée aux loisirs ne cesse de diminuer¹⁶. Le tourisme international reste quant à lui atone du fait de l'image d'insécurité qui perdure depuis la guerre civile et qui est entretenue par les conflits récurrents dans les pays voisins. L'instabilité de la région — guerre en Syrie, tensions avec l'État d'Israël et la cause palestinienne au Sud — et du pays lui-même tarit son image de « Suisse orientale ».

Dans le Caza de Bcharré, le tourisme a un poids économique important, largement dû au label UNESCO de la vallée Qadisha obtenu en 1998. L'économie du Caza repose sur plusieurs formes de tourisme.

D'abord le tourisme religieux, lié au fait que « la vallée sainte » soit le berceau du culte maronite et un haut lieu de pèlerinage avec notamment le tombeau du saint thaumaturge maronite Saint Charbel, né dans le village de Bqaa Kafra.

Ensuite, le tourisme culturel, lié quant à lui aux nombreux vestiges et témoignages des civilisations qui se sont succédé sur ce même territoire (Araméens, Phéniciens, Égyptiens, Romains, etc.). La vallée accueille ainsi certains des plus anciens monastères chrétiens du Moyen-Orient.

Enfin, le tourisme sportif et de loisir, concentré notamment autour de la petite station de ski des Cèdres, fréquentée essentiellement par des locaux.

Toutefois, il est important de souligner, qu'aujourd'hui, les retombées économiques du tourisme sur les populations locales sont presque nulles. Ceci s'explique par le fait que les visiteurs restent rarement plus d'une journée dans la vallée, consommant peu sur place et n'engendrant que peu de ressources sur le territoire. Cet écueil freine le développement de la région, ce qui est d'autant plus préjudiciable que le Caza dispose d'un potentiel touristique sans précédent grâce à son patrimoine naturel, historique et culturel singulier. Ce dysfonctionnement économique s'explique par deux facteurs principaux : l'absence de mise en place d'une gouvernance touristique définissant une

¹⁶ World Bank (2021, mai). *Lebanon Economic Monitor : Lebanon Sinking (to the Top 3)* (N° 159712).

stratégie claire et structurée, et le manque de collaboration avec le Caza de Zgharta, Caza voisin sur lequel s'étend l'autre partie de la Vallée de la Qadisha.

L'agriculture, dont une bonne partie est exportée vers les pays voisins (Syrie, Jordanie, Égypte, Libye, Pays du Golfe), souffre beaucoup des conflits régionaux. En outre, l'utilisation massive des phytosanitaires et des intrants par les agriculteurs libanais, subventionnés par l'État, ne leur permet pas d'accéder aux marchés européens car les récoltes ne respectent pas les normes sanitaires. Ceci est notamment le cas de notre terrain d'étude.

La vallée de la Qadisha est essentiellement rurale et agricole. En effet, 70 % de la population du Caza se définit comme agricultrice. La plaine côtière et les premiers contreforts du Mont Liban (altitude de 0 à 600 m) sont principalement consacrés à la culture de l'olivier. Les territoires de 600 à 1800 mètres d'altitude sont quant à eux principalement dédiés à l'arboriculture fruitière — notamment de pommes et de cerises — et au maraîchage¹⁷. Le climat associe un fort ensoleillement à une nature abondante en eau, qui, associés à des températures tempérées du fait de l'altitude, engendrent une nature luxuriante et favorisent notamment la culture de fruits.

Cependant, aujourd'hui, la vallée de la Qadisha est confrontée à deux difficultés majeures. Premièrement, l'utilisation intensive des produits phytosanitaires rive les agriculteurs à leurs terres de plus en plus épuisées et polluées d'intrants. Ceux-ci sont en effet obligés pour continuer à avoir un rendement agricole d'en utiliser toujours plus. Ce cercle vicieux est également accentué par le fait qu'au Liban, les agriculteurs vendent directement leur production à des grossistes qui décident du prix du kilo « à l'œil nu », en fonction de l'aspect esthétique des fruits. Les grossistes négocient ainsi directement le prix d'achat des pommes auprès de chaque agriculteur, sans intermédiaire, entraînant d'importantes variations de prix d'achat en fonction de la qualité apparente des pommes et de la période de vente. Dès lors, le prix de la caisse de pommes (20 kg) peut facilement varier du simple au triple (de 5 000 à 15 000 LL) d'une année sur l'autre ne permettant donc pas d'assurer une stabilité financière aux maraîchers.

La conjugaison de ces deux phénomènes a pour conséquence une nette décroissance démographique du Caza. Les jeunes, souvent diplômés, quittent en effet le territoire pour rechercher dans les villes, à Beyrouth ou à Tripoli, voire parfois à l'étranger, les débouchés professionnels qu'ils ne trouvent plus chez eux. Pourtant, le territoire a un véritable potentiel et de nombreuses opportunités liées au développement touristique et à la valorisation des ressources agricoles locales pourraient exister. Tout l'enjeu, pour les élus locaux, est donc de stopper l'exode urbain et de permettre les conditions d'émergence d'un nouveau cercle vertueux : développer l'économie et en

¹⁷ Cf Annexe 2

particulier le tourisme du Caza afin d'engendrer la création de nouveaux emplois, ce qui stoppera l'exode urbain des jeunes assurant ainsi un « rajeunissement » du Caza et une modernisation des savoir-faire, autant dans le domaine touristique que dans la façon de cultiver la terre, centrée sur un développement durable et respectueux de l'environnement.

LE ROLE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE :

Entre crise politique, sociale et économique-financière, force est de constater que le Liban est aujourd'hui au bord du gouffre. Cependant, le Pays des Cèdres a toujours su se relever et se reconstruire : *"Lebanon has died a thousand of times, and been reborn a thousand of times¹⁸"*. Face à l'immobilisme des élites et à l'effondrement des institutions étatiques, la stratégie politique de développement économique semble se redessiner à travers les municipalités, acteurs auparavant quasi inexistantes de la coopération. Ces dernières, conscientes de l'exode qui est en train de se produire, ont la volonté de relancer l'économie « interne » en développant les différents secteurs d'activités des zones rurales et se mobilisent pour « sauver » le label UNESCO. Pour cela, elles s'appuient notamment sur la coopération décentralisée entre municipalités franco-libanaises, relativement ancienne. Sollicité par les élus locaux du Caza de Bcharré, un consortium français composé de collectivités locales et d'associations a entamé, depuis mars 2019, une coopération décentralisée pour répondre à la demande des élus libanais. L'objet de ce mémoire sera donc l'analyse de cette coopération décentralisée entre le Caza de Bcharré, la ville de Chambéry —« nouvelle » sur la scène de la coopération avec le Liban— et la région Auvergne Rhône-Alpes (AuRA) dont les fonds proviennent essentiellement de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse (AE-RMC) et de la Ville de Chambéry. Cette coopération transnationale a pour objectif d'accompagner le développement touristique de la région libanaise en s'inspirant des solutions mises en place dans le massif des Bauges, et notamment la création d'un Parc Naturel Régional (PNR). Créé en 1967 sous la présidence du Général Charles de Gaulle, il se définit comme suit :

« Les PNR sont des territoires protégés et habités, majoritairement situés dans des zones fragiles à haute valeur environnementale. Ils ont une double vocation : la protection et le développement économique « durable ». Ils sont créés à l'initiative de la demande des communes ou des départements puis une commission interministérielle accepte leur demande. Une charte constitutive est alors rédigée, et les orientations et les mesures de la charte des parcs concourent à

¹⁸ Hall, L. J. (2004). *Roman Berytus: Beirut in late antiquity*. Routledge.

la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public¹⁹ ».

Le projet de développement a été dessiné avec les associations locales et l'administration centrale libanaise et éclairé par une expertise scientifique franco-libanaise de haut niveau initiée à Bcharré par les organisations Corail Développement et Tétraktys avec la contribution des associations ALDES, le Cluster Lumière et le Cluster Montagne à Zgharta-Ehden. La vallée de la Qadisha s'étendant également sur le Caza de Zgharta-Ehden, ce dernier est associé à la coopération ainsi que son partenaire français, le Conseil départemental de l'Aude²⁰.

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE :

Au cours de mon alternance, j'ai eu la chance de travailler au sein de l'association Corail Développement, en coopération avec Tétraktys et ALDES. J'ai donc pu suivre, au jour le jour, et participer activement à la mise en œuvre de cette coopération décentralisée. Ayant eu la chance, malgré la crise sanitaire, de partir en mission sur le terrain de mon sujet de mémoire, je me suis appuyée sur une étude empirique du Caza de Bcharré. La réalisation de ce mémoire s'est donc basée, pendant près d'un an, sur un travail d'observation ponctué d'un suivi régulier de l'avancée des différents projets rendu possible par mon statut d'apprentie au sein de l'association Corail. En plus de cette observation empirique effectuée au cours de ma mission au Liban, en juin 2021, mon travail de recherche s'est également appuyé sur les entretiens que j'ai pu mener, tant avec des universitaires ou experts qu'avec des habitants, français ou libanais. La simplicité et la disponibilité des Libanais m'ont grandement aidé à traiter ce sujet puisque tous les interlocuteurs que j'ai contactés ont accepté d'échanger avec moi, de visu ou par téléphone. Ces entretiens m'ont permis de disposer d'analyses et d'approches aussi différentes qu'utiles au développement de ma réflexion. Rencontrer les différents acteurs socio-professionnels et mener des entretiens semi-directifs m'a aussi donné la possibilité de mieux saisir leurs modes de fonctionnement culturels. Enfin, l'étude de terrain et les échanges réguliers avec des Libanais m'ont donné les clés de lecture afin de mieux cerner les différents enjeux politico-économiques du territoire libanais aujourd'hui en pleine situation de crise.

En ce qui concerne la littérature mobilisée pour la réalisation de ce mémoire, elle s'est articulée autour de la littérature scientifique et de la littérature dite « grise » en interprétant une

¹⁹ Lionel LASLAZ, maître de Conférences en Géographie, Laboratoire EDYTEM (Environnements, DYnamiques et TErritoires de la Montagne), CNRS UMR 5204, Université de Savoie - Chambéry, *Géococonfluences*, 6 février 2007.

²⁰ Dans ce mémoire, le parti pris de ne pas approfondir la coopération entre le département de l'Aude et du Caza de Zgharta-Ehden relève simplement du fait que l'association Corail n'est pas directement impliquée dans cette coopération. De ce fait, le manque d'informations à son sujet ne permet pas de l'intégrer aux différents éléments de réflexion de ce travail.

multitude de données, qu'elles soient issues de la science pure (météorologiques, agricoles, économiques) ou issues des sciences sociales (rapport d'ONG, études socio-politiques sur le Caza de Bcharré, historiques ou encore anthropologiques). Le croisement de ces deux types de données — empiriques et théoriques— m'a permis d'obtenir une étude globale du sujet.

ENJEU DU SUJET :

Au cœur de ce travail de recherche se trouve la station de ski des Cèdres qui fait la réputation du Caza en termes de rayonnement touristique de sport d'hiver. Bien que la plus ancienne du Liban, elle reste une station familiale, qui contrairement à Faraya Mzaar, station « de luxe » la plus proche de Beyrouth, n'a pas pour ambition d'attirer la « jet set ». Pourtant, les élus locaux aimeraient en faire la station phare du Liban. Aussi, encouragent-ils le gestionnaire de la station, Mr Johnny Keyrouz, à faire des investissements très importants pour agrandir le domaine skiable et multiplier les remontées mécaniques dans le but d'augmenter l'afflux touristique du site. Ceci dit, les élus du Caza ne savent si de tels investissements (de l'ordre de 15 à 25 Millions de \$) sont viables et raisonnables au regard de la diminution progressive de l'enneigement des montagnes libanaises. En ce sens, le gestionnaire privé a fait part de quelques interrogations :

- Au regard de la fréquentation actuelle et des capacités des remontées mécaniques envisagées, de tels investissements sont-ils économiquement viables ?
- Sachant que les changements climatiques ont tendance à diminuer les temps annuels d'enneigement, est-il pertinent d'investir des sommes colossales évaluées à plusieurs millions de dollars sur la seule activité touristique liée à la pratique du ski alpin ?

Ces questionnements sont en effet légitimes car, à l'image de l'ensemble des stations de ski de moyenne montagne dans le monde, la station des Cèdres est confrontée à la diminution des périodes d'enneigement et à la nécessité d'amortir ses installations et équipements en dehors des périodes de neige. L'un des enjeux de ce travail de recherche est donc de montrer comment toute l'économie du territoire du Caza —surtout si la seule économie touristique dépend de la station de ski des Cèdres— risque de pâtir des changements climatiques.

Dans le domaine touristique, la volonté des députés du Caza de Bcharré d'investir des sommes colossales pour agrandir le domaine skiable est à reconsidérer. En effet, au regard de la diminution graduelle de l'enneigement des montagnes libanaises, cet argent risquerait d'être investi inutilement. Dans le contexte de crise que connaît le Liban actuellement, il est donc nécessaire de trouver une alternative qui permettrait le développement économique et durable du Caza, avec de réelles

retombées économiques sur les populations locales. A l'heure actuelle, peu d'initiatives publiques ont été mises en place pour atteindre cet objectif et le manque cruel de promotion touristique et de mise en commercialisation ne permet pas au Caza de vivre du tourisme religieux ou du tourisme estival.

Dans le domaine agricole, alors que 70 % de la population du Caza de Bcharré vit totalement ou partiellement de l'arboriculture, les récoltes de 2019 et 2020 ont été totalement ou partiellement détruites par un épisode inédit de grêle. Probablement liées aux changements climatiques, ces catastrophes naturelles —et, *par extension*, ces catastrophes économiques pour les populations rurales locales— amènent les autorités locales à s'interroger sur l'évolution de la fréquence de ces épisodes destructeurs et sur la potentielle nécessité de réorienter ou réorganiser le type de productions vivrières du territoire.

A l'image du reste de la planète, les modifications liées au changement climatique se révèlent donc être un des défis majeurs des années à venir. La disponibilité en eau, notamment, semble plus qu'essentielle pour assurer la pérennité de ces activités économiques. On comprend bien, en effet, les conséquences que pourraient avoir une diminution de la pluviométrie ou une diminution de l'enneigement sur l'économie locale. En d'autres termes, il est impératif que le Caza de Bcharré envisage de développer, d'une part, une stratégie d'exploitation « 4 saisons » de la montagne en diversifiant les activités proposées et, d'autre part, une agriculture plus durable sur l'ensemble de la vallée de la Qadisha.

Plusieurs interrogations ont ponctué ce travail de recherche dont l'objectif est de prévenir les conséquences sur la population locale du changement climatique : dans quelle mesure la stratégie de développement du territoire initiée par les élus locaux est-elle révélatrice d'une insuffisante prise en compte du réchauffement climatique dans la politique libanaise ? Comment l'intégration des enjeux des changements climatiques peut-elle se révéler être une opportunité pour repenser de façon globale la stratégie et la gouvernance touristique du Caza de Bcharré dans un but de développement économique durable, à l'image, par exemple d'un Parc Naturel Régional français, soutenue par la coopération décentralisée internationale ?

Dans la perspective d'apporter des éléments de réponse à cette problématique globale, plusieurs hypothèses ont alimenté notre réflexion :

1. L'absence de prise en compte des changements climatiques de la part d'une grande partie des acteurs libanais, à travers l'exemple de la station des Cèdres, est révélatrice des blocages politiques et psychologiques existants et d'un modèle économique encore prisonnier de schémas anciens.

2. Le territoire de la vallée de la Qadisha présente tous les critères nécessaires pour devenir un Parc Naturel Régional, ce qui permettrait la promotion d'un développement économique et social du territoire tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager.
3. Les élus libanais n'étant pas en capacité économique-financière d'agencer cette transition, leur stratégie politique est de faire appel aux acteurs de la coopération décentralisée. Aussi, la volonté de coopération du Caza de Bcharré avec les Cazas voisins, et notamment celui de Zgharta, est essentielle pour imaginer un développement économique harmonieux sur le long terme et faire face à la crise économique.

Afin de répondre à nos questions, il sera tout d'abord important de rappeler comment l'investissement de la question des changements climatiques par la communauté scientifique a amorcé la nécessité d'une transition touristique dans le discours politico-économique français (I). Ensuite, nous développerons l'exemple de la Station des Cèdres afin de montrer que la survie socio-économique du Caza passe par une politique touristique plus durable, calquée sur le modèle du PNR français. Cette dernière est conditionnée par l'émergence d'un dialogue pluri-acteurs permettant de pallier le défaut de gouvernance étatique libanais (II). Enfin, l'intérêt et la faisabilité d'un tel projet à l'échelle du Caza de Bcharré, appuyé par la coopération décentralisée, seront mis en exergue (III).

**PARTIE I – REINVENTER LES STATIONS DE MONTAGNE : L'EXEMPLE
DES ALPES FRANÇAISES**

« En France, la question des changements climatiques n'est pas apparue il y a très longtemps. Ce qui est apparu il y a 30 ans, c'est la nécessité pour les stations de ski alpin de mieux se préparer à des difficultés aléatoires de l'enneigement liées à des crises d'enneigement récurrentes. »

Vincent Vlès, Urbaniste, Entretien semi-directif, avril 2021.

La France possède le plus grand domaine skiable du monde, rendant la question de la transition des stations de moyenne et haute montagne d'autant plus brûlante. « La montagne nous offre le décor, à nous d'inventer l'histoire qui va avec ! » : cette remarque du guide alpin Nicolas Helmbacher prend aujourd'hui tout son sens lorsque l'on mesure l'impact des activités humaines sur ce patrimoine naturel. En effet, à l'heure des changements climatiques, de la fonte des neiges et de la nécessité de la transition écologique, celles-ci ont un virage à prendre car c'est un fait, « nos » montagnes se réchauffent et il va falloir s'y adapter.

Malgré la sonnette d'alarme tirée par les scientifiques – notamment le GIEC - depuis les années 1970, certains acteurs ont trop tardé à réagir, clivant le « monde de la neige » entre promoteurs de la diversification et partisans du soutien à la neige de culture. Politiquement relayées par de nombreux États depuis le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 - qui a marqué un tournant dans la nécessité de voir émerger un modèle de développement durable - les actions de terrain ont plus de mal à éclore lorsqu'il faut bousculer les habitudes économiques et anticiper les changements climatiques à venir. Autrement dit, d'un point de vue logistique, il est difficile d'arriver à mettre en place de nouvelles solutions, efficaces et immédiates.

A contrario, les bouleversements climatiques s'accroissent à une vitesse telle que les acteurs institutionnels sont parfois obligés de prendre des décisions « brutales » pouvant aller jusqu'à la fermeture définitive des stations. Ces choix se font généralement au détriment des acteurs socio-professionnels eux-mêmes « sous perfusion » des retombées économiques de la mono-activité de la neige. Ainsi, pour contrer ce phénomène, un petit nombre essaie de se reconvertir et de « s'adapter » aux mutations climatiques. Mais leur reconversion reste complexe, car souvent délaissés des pouvoirs publics, ils peinent à percevoir des bénéfices aussi importants qu'au temps « de l'or blanc ».

1. L'EMERGENCE DE LA QUESTION DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET DE LA NECESSAIRE TRANSITION TOURISTIQUE DES STATIONS DE MOYENNE MONTAGNE EN FRANCE

En juin 2021, l'actualité alarmait le grand public en dévoilant les conclusions du dernier rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)²¹. Ce dernier révèle que le seuil fixé par les États lors de l'accord de Paris en 2015 semble impossible à respecter. Pour rappel, l'accord de la COP21 consistait à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle d'ici à 2100. Aujourd'hui, la probabilité que ce seuil de 1,5 °C sur une année soit dépassé dès 2025 est déjà de 40 %²². Cette annonce interroge de façon sous-jacente la transition des stations de moyenne et haute montagne qui, en plus d'être impérative, est inéluctable. Bien que prise en compte par la communauté scientifique depuis plus de 40 ans, celle-ci semble pourtant encore sous-estimée. Cette partie a donc pour but d'expliquer pourquoi les différents acteurs sont encore, au XXIe siècle, réticents à prendre en compte les changements climatiques et à envisager une réelle et profonde transition environnementale et touristique. Pour cela, il est nécessaire de revenir sur plus de soixante ans de « politique de la neige » dont la publicité a été largement orchestrée par la classe politique.

A. LES DEBUTS DE LA POLITIQUE DE LA NEIGE FRANÇAISE : LE "PLAN NEIGE" (1964-1977)

Le « Plan Neige » initié dans les années 1960 désigne l'ensemble des politiques publiques d'aménagement des montagnes françaises dans le but d'y développer le tourisme hivernal de masse et de créer une filière de sports d'hiver en France. Cette politique de « démocratisation de la neige » va de pair avec la quatrième semaine de congés payés instaurée sous la Présidence de Georges Pompidou en mars 1969, permettant aux Français de s'initier aux « vacances d'hiver ». Le but de ce plan est avant tout économique, faisant émerger un secteur novateur et lucratif, dont la popularisation a été renforcée et symbolisée par les X^e Jeux Olympiques de Grenoble en 1968. Équiper la montagne en remontées mécaniques, construire suffisamment de lits pour accueillir les skieurs et faire de la neige un « piège à devises », tels étaient les objectifs de cette politique empirique. Au total, ce sont 23

²¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, créé en 1988 par deux institutions des Nations unies, l'Organisation météorologique mondiale et le Programme des Nations unies pour l'environnement.

²² AFP, Le Monde avec. Dérèglement climatique : l'humanité à l'aube de retombées cataclysmiques, alerte un projet de rapport du GIEC. *Le Monde.fr* [en ligne]. 23 juin 2021 [consulté le 21 juillet 2021]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/06/23/dereglement-climatique-l-humanite-a-l-aube-de-retombees-cataclysmiques-alerte-le-giec_6085284_3244.html

nouvelles stations²³ qui ont vu le jour, souvent *ex nihilo* et 20 stations préexistantes dont la capacité d'accueil a augmenté avec l'aménagement de complexes sportifs polyvalents plus grands.

Le Plan Neige transforme notamment le paysage des montagnes françaises mais également la maîtrise d'œuvre de ces aménagements, avec une forte implication d'acteurs extérieurs aux territoires concernés. L'animation de ces projets est répartie entre différents acteurs économique-politiques comme les entreprises du BTP chargées de la réalisation et les services de l'État qui disposent d'un pouvoir de contrôle. Cependant, ces opérations marginalisent largement les populations locales, les collectivités territoriales octroyant l'exclusivité de l'aménagement par cession des terrains, à l'amiable ou par expropriation²⁴.

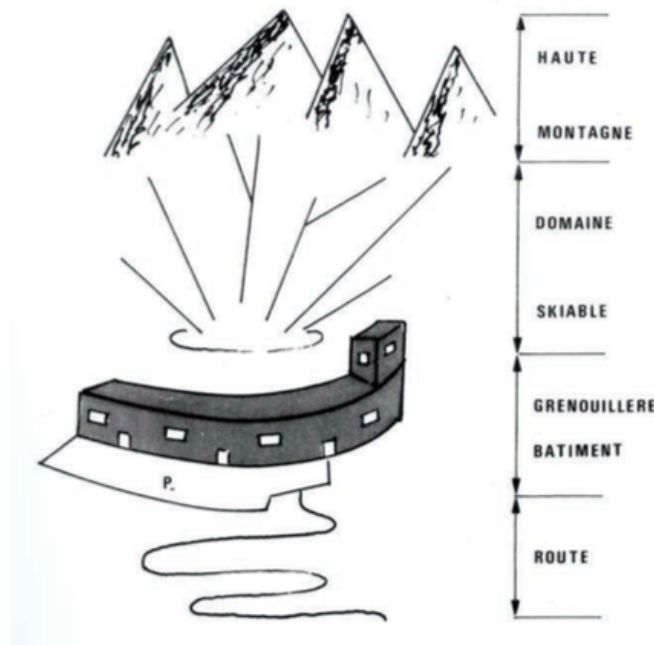


Illustration 5 - Plan schématique d'une station intégrée. Source : Pourquoi les sports d'hiver? Mythologies et pratiques, J.P Guedn et H. Gumuchian, éditions Glaciolab, institut de géographie alpine, 1978.

A partir des années 1970, ce plan commence à faire l'objet de vives critiques portant notamment sur la dégradation paysagère et environnementale des montagnes françaises et de leurs écosystèmes fragiles. La transposition en montagne de l'architecture urbaine des années 1970²⁵

²³ Tignes, Les Arcs, Avoriaz, Flaine, Super-Dévoluy, Isola 2000 sont des exemples de stations résultant du Plan Neige.

²⁴ VIGUIER, Philippe et Daniel GILBERT. Plan neige — géoconfluences. *Ressources de géographie pour les enseignants — Géoconfluences*[en ligne]. 2018 [consulté le 8 avril 2021]. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/plan-neige>

²⁵ Cf Annexe 3

heurte la sensibilité de certains, les « protecteurs » contredits par les promoteurs ou « aménageurs » au nom de la rentabilité et de la rationalité.

B. LES ANNEES 1970 : LA NAISSANCE D'UNE DIVISION ENTRE « AMENAGEURS » ET « PROTECTEURS »

« La volonté de rentabilité immédiate, qui s'est substituée à une politique d'ensemble à long terme, risque demain de nous procurer de graves ennuis. Il n'est peut-être pas trop tard pour s'interroger sur les fins (l'aménagement de la montagne, pour qui ? Pourquoi ?), aussi doit-on le faire car il sera ensuite moins difficile d'étudier comment. »

Charles DELFANTE²⁶, architecte et urbaniste, 1970.

Les mots de Charles Delfante ci-dessus illustrent la prise de conscience et la mise en garde « précoce » de la communauté scientifique sur la nécessité de préserver le patrimoine naturel français. Dès le début des années 1970, certains chercheurs comme Danielle Arnaud²⁷ montrent les limites du modèle économique des stations de ski de moyenne et haute montagne issues du Plan Neige. Elle est rejointe par Bruno Cognat²⁸ qui dénonce l'urbanisation à outrance des sites de haute montagne et souligne l'incertitude des conditions d'enneigement dont sont dépendantes les stations de sports d'hiver. A cette époque, les critiques portent surtout sur l'absence de préservation de l'environnement et le manque d'esthétisme de l'aménagement du paysage montagnard.

Dans les années 1980, la succession d'hivers « sans neige » plonge les collectivités locales concernées dans une situation financière délicate, faisant émerger les premières préoccupations climatiques et avec elles, celle d'une garantie de présence de neige chaque année assurant la rentabilité des sites de moyenne montagne. Pour l'urbaniste et spécialiste de l'aménagement touristique Vincent Vlès, « ce qui est apparu il y a 30 ans, ce n'est pas la question de la transition touristique, c'est la nécessité pour les stations de ski alpin de mieux se préparer à des difficultés aléatoires de l'enneigement liées à des crises d'enneigement récurrentes²⁹ ». Ainsi, l'alerte est notamment lancée par le rapport Lorit (1991) et le rapport Pascal (1993)³⁰, qui dénoncent les

²⁶ Charles DELFANTE est un architecte et urbaniste, responsable du plan d'aménagement et d'organisation de la région lyonnaise de 1961 à 1990.

²⁷ Arnaud, D. (1975). *La Neige empoisonnée* (Alain Moreau éd.). Nuisances.

²⁸ Cognat, B. (1973). *La montagne colonisée*. Cerf.

²⁹ Entretien semi-directif, avril 2021.

³⁰ Commandés respectivement par le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de l'Équipement, des Transports et du Tourisme après la succession d'hivers sans neige, ces rapports avaient pour objectif d'identifier l'origine des

difficultés financières des stations de sport d'hiver liées au manque de neige, provoquant une stagnation du chiffre d'affaires, questionnant *in fine* la viabilité des sites de basse et moyenne altitude. Les rapports demandent donc que les entreprises de remontées mécaniques – généralement des sociétés d'économie mixte ou des régies - constituent des provisions pour les aléas climatiques, alimentant ainsi un « fonds de garantie » qui se porterait caution des emprunts contractés par les collectivités. En réponse à cette inquiétude, les stations de sports d'hiver s'adaptent, notamment à travers le maintien de la couche neigeuse grâce à la « neige de culture », qui permettra aux exploitants de réduire les risques d'enneigement insuffisants et d'exploiter au mieux les chutes de neige ultérieures.

Cette politique a fonctionné à peu près une dizaine d'années. Dans les années 2000, une nouvelle vague de politiques publiques a été mise en place, co-conduite par l'État et les régions, qui ont décidé d'arrêter complètement le soutien à la neige. L'argument avancé était « l'incertitude de l'avenir » vis à vis du changement climatique, qui invitait fortement à une diversification soutenue par les politiques publiques. Avec celles-ci a émergé le concept de « diversification quatre saisons » : en plus de diversifier l'offre touristique, le pari était d'élargir la saison touristique sur l'ensemble de l'année et ainsi fixer les populations sur les territoires menacés pour éviter l'émergence de villages de montagne « fantômes ». L'argument économique de la diversification reposait sur une équation simple : moins de retombées saisonnières, mais un tourisme constant permettant de faire vivre les habitants et de maintenir la vie dans les villages (services, emplois, écoles, etc.).

Cette politique de la « diversification » a marché jusqu'au renouvellement des exécutifs régionaux en 2015. En 2016, l'ex-région Rhône-Alpes, « *première région de montagne de France*³¹ », est revenue à une politique de soutien à la neige, notamment à la neige artificielle, marquant un « retour en arrière de 50 ans » comparable à l'époque du « Plan Neige de Georges Pompidou »³². Le plan « Neige Stations », financé à hauteur de dix millions d'euros par la région, avait pour but de soutenir l'économie des territoires de montagne en avançant l'argument que le tourisme – notamment hivernal – relève de la compétence économique, elle-même compétence régionale. Ce soutien a aussi

difficultés rencontrées par les stations. Ainsi furent tout particulièrement mises en avant les limites des collectivités locales dans la gestion de ces stations.

³¹ Laurent WAUQUIEZ, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, mardi 3 mai 2016.

³² SHAHSHAHANI, L. Laurent Wauquiez : « La neige de culture est la base de notre politique montagne ». *Montagnes Magazine : actu montagne, Himalaya et test de matériel d'alpinisme, ski rando et de randonnée* [en ligne]. 3 mai 2016 [consulté le 3 août 2021]. Disponible sur : <https://www.montagnes-magazine.com/actus-laurent-wauquiez-neige-culture-base-politique-montagne>

émergé en région PACA, où la région s'est affranchie de la position de l'État et a décidé d'alimenter ses stations en canons à neige pour leur développement économique.

Cette alternative continue de diviser : d'un côté, les « aménageurs » continuent à investir dans les équipements et à soutenir l'économie des territoires de montagne dépendants de la « mono activité » de la neige comme le font certaines Régions. De l'autre, les « protecteurs » dénoncent la surexploitation de la ressource naturelle en eau et insistent sur la nécessaire reconversion d'un domaine, à terme, condamné. En effet, depuis 40 ans, le constat est criant : la quantité de neige dans la partie Nord de la planète a beaucoup diminué.

Dans la partie suivante, nous montrerons grâce à l'analyse de certaines études du GIEC que le réchauffement climatique a un impact direct sur l'enneigement. Ces travaux révèlent les différents enjeux auxquels doivent faire face les stations de moyenne montagne à moyen terme, pour les moins bien exposées et à plus long terme pour les autres.

C. LE ROLE DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE DANS LA MISE EN GARDE DES CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comme vu précédemment, à partir des années 1970, la communauté scientifique a commencé à mettre en garde les différents acteurs « de la neige » contre les effets du réchauffement climatique, et *de facto*, contre la baisse du manteau neigeux. Ici, les observations de Météo France et du GIEC, références nationales et internationales pour les études climatiques, vont quantifier et concrétiser ces propos.

Le cinquième rapport du GIEC (2014) met en lumière les principaux effets du changement climatique sur les chaînes de montagne avec, en premier lieu, une augmentation nette des températures. Ce rapport analyse les conditions climatiques futures et leurs impacts en fonction de quatre scénarios d'émissions de gaz à effet de serre, les scénarios RCP (*Representative Concentration Pathways*) allant du moins pessimiste (*RCP 2.6*) au plus pessimiste (*RCP 8.5*). Selon le scénario RCP 2.6, la température moyenne de la surface de la Terre augmenterait de +3,3°C à +5,5°C en 2100 par rapport à 1850 alors que le plus optimiste, révélerait une augmentation moyenne de +1°C -sachant qu'« en 2021, ce chiffre est d'ores et déjà atteint³³ »- à +2,4 °C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle.

³³ Vincent VLÈS, Professeur émérite des universités, évaluateur FMSH, HCERES. Entretien effectué le 27 avril 2021.

Quoi qu'il en soit, force est de constater que quel que soit le scénario, la planète se réchauffe et que l'enjeu du siècle est de contenir ce réchauffement car celui-ci entraînerait une réduction de 7% de la couverture neigeuse planétaire dans le meilleur des cas (*RCP 2.6*), contre une disparition pouvant aller jusqu'à moins 25% dans le schéma le plus alarmiste (*RCP 8.5*).

C'est pourquoi dès 2007 l'OCDE prévient que ce réchauffement de +2°C pourrait ainsi ôter toute rentabilité et toute viabilité à plus de 40% des stations de l'arc alpin, ce qui est d'ores et déjà en train d'arriver puisque le réchauffement est deux fois plus rapide en montagne qu'en plaine. La température moyenne des Alpes a ainsi augmenté de +1,97°C sur la période 1983-2012 contre +1,1°C de température moyenne mondiale et + 0,89°C en France. Ce phénomène climatique a donc commencé à entraîner un dérèglement drastique de l'enneigement annuel dans les stations de moyenne montagne.

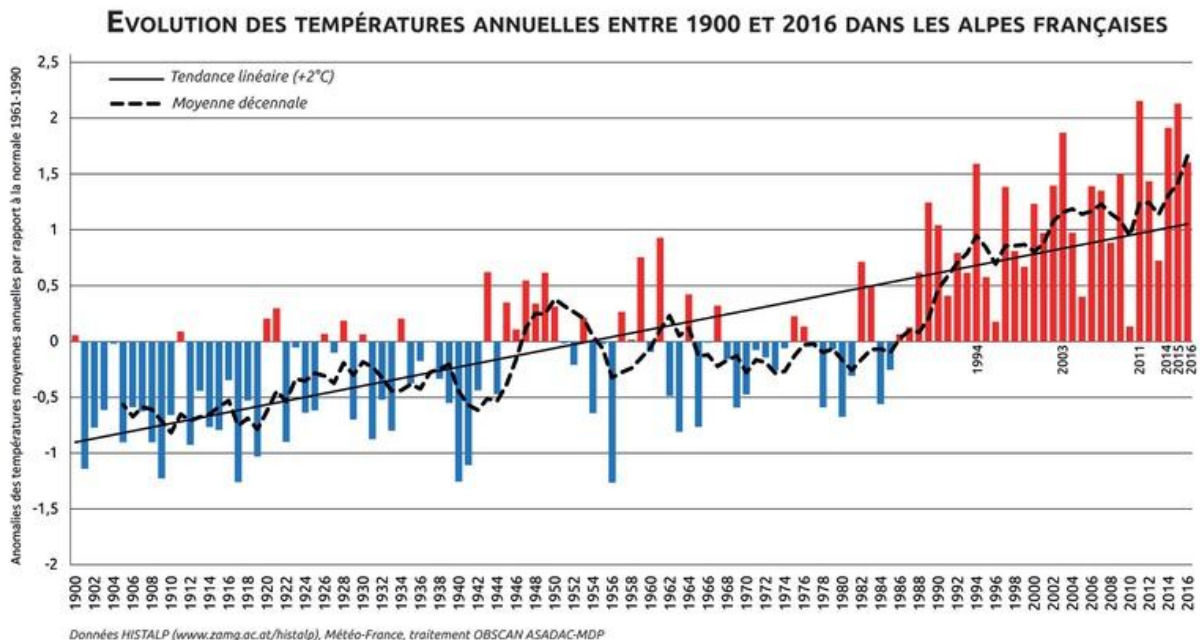


Illustration 6 - Évolution des températures dans les Alpes françaises de 1900 à 2016. Source : Météo France

Les prévisions de la recherche météorologique³⁴ ne sont pas plus rassurantes : elles annoncent une augmentation de plus de 3°C d'ici la fin du siècle en milieu montagnard. A titre d'exemple, la station de Col de Portes, dans les Alpes, qui culmine à 1325 mètres d'altitude, a vu son manteau neigeux divisé par trois en cinquante ans. Il est ainsi passé de 70 centimètres en 1960 à 25 centimètres

³⁴ Météo France, « Scénarios climatiques adaptés aux zones de montagne : phénomène extrêmes, enneigement et incertitudes » (SCAMPEI).

en 2010. A l'origine de ce phénomène, la limite pluie/neige³⁵, qui remonte de plus en plus : à cause de l'augmentation significative des températures à l'échelle planétaire, on constate que l'enneigement diminue, surtout à moyenne altitude (entre 1200 et 2000 mètres d'altitude). Comme celui-ci est tributaire des températures, plus élevées, il ne neige pas, il pleut. Et comme il fait plus chaud, la neige fond plus vite.

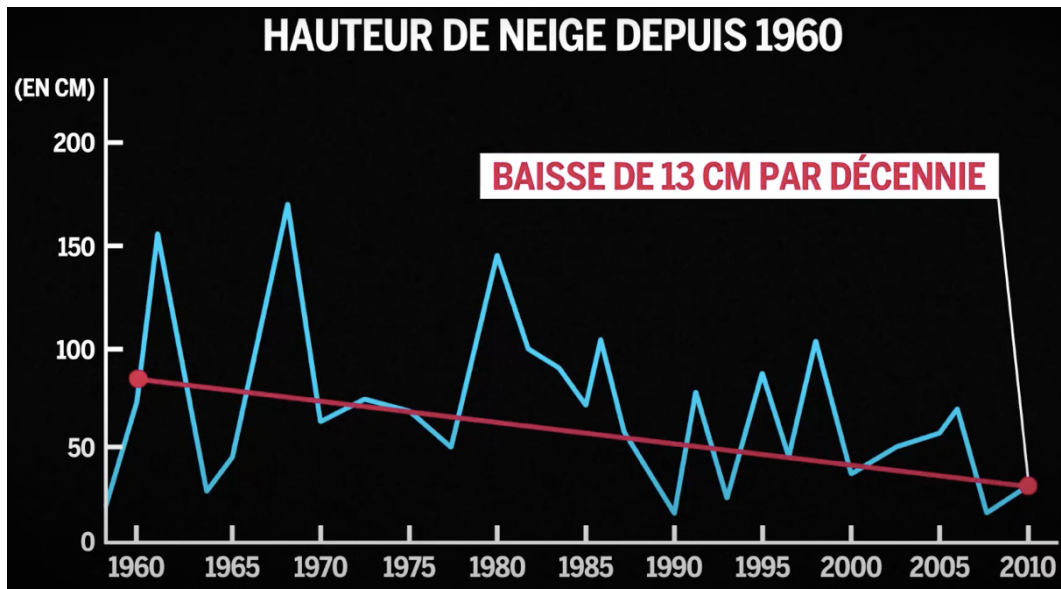


Illustration 7 - Évolution du manteau neigeux de la station de Col de Porte (Alpes). Source : Le Monde³⁶

Le rapport du GIEC de 2014 révèle que chacune des trois dernières décennies (1980-1990 / 1990-2000 / 2000-2010) a été plus chaude que toutes les autres décennies depuis 1850. Et plus particulièrement, la période 1983-2012 s'est révélée être la plus chaude depuis 1400 ans. « Le changement climatique en cours dans les Alpes, et en particulier la hausse des températures et l'évolution des régimes de précipitations, affecte l'abondance de la neige » : c'est ce qu'affirme un article publié dans la revue *The Cryosphere*³⁷ qui retrace l'évolution du manteau neigeux des Alpes de 1971 à 2019. Ce travail, le plus complet réalisé sur la question à ce jour, explique qu'en moyenne et basse altitude, il tombe de moins en moins de neige. La conclusion des chercheurs est criante : en cinquante ans, la saison (entre novembre et mai) a perdu de 22 à 34 jours de neige dans les régions situées à moins de 2000 mètres d'altitude.

³⁵ Dans le domaine de la météorologie, la limite pluie/neige est utilisée pour représenter deux notions : l'altitude (ou l'intervalle d'altitudes) à laquelle la pluie se transforme progressivement en neige et l'endroit géographique où les précipitations changent de la pluie à la neige dans une tempête. Source : Météo France.

³⁶ LE MONDE. *Demain, pourra-t-on encore skier dans les stations françaises ?* [vidéo]. YouTube. 6 janvier 2018 [consulté le 21 juillet 2021]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=NJdW7dMQRL4>

³⁷ MATIU, M. et al. Observed snow depth trends in the European Alps : 1971 to 2019. *TC – Recent* [en ligne]. 18 mars 2021 [consulté le 19 juillet 2021]. Disponible sur : <https://tc.copernicus.org/articles/15/1343/2021/>

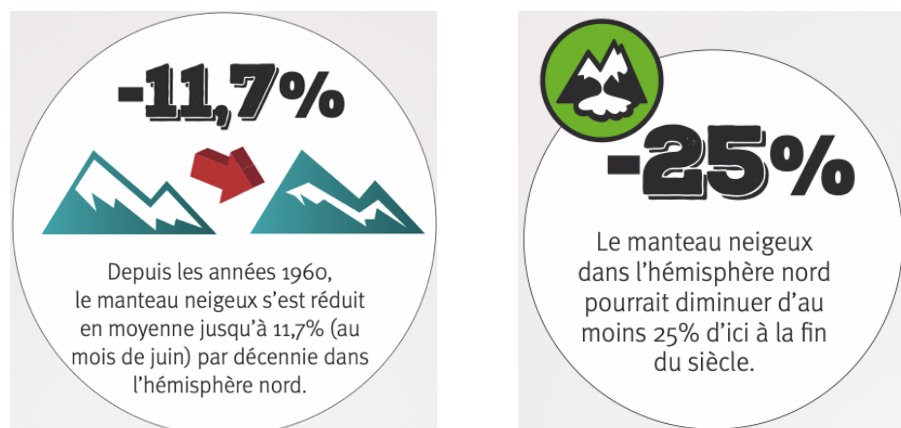


Illustration 8 - Chiffres clés de l'évolution du manteau neigeux de l'hémisphère nord. Source : 5e rapport du GIEC, 1er groupe de travail, 2013.

Face à ces chiffres plus qu'inquiétants, certaines stations ont su anticiper les dérèglements climatiques et prendre en compte les alertes lancées par la communauté scientifique depuis plus de 50 ans, dont les pires scénarios ont été confirmés par les dernières annonces du GIEC en juin 2021. Certaines stations ont donc su « se réinventer », en se diversifiant. Cependant, cette transition touristique est réservée aux stations les plus rentables qui ont le plus de moyens financiers pour investir dans cette conversion. Pour les autres, l'acceptation par les acteurs socio-économiques du besoin, voire de l'urgence de se reconverter et de se diversifier se révèle être beaucoup plus complexe. En effet, peu soutenus par l'État, ceux-ci se retrouvent « coincés » dans des schémas économiques basés sur la mono-activité de la neige et des schémas sociaux reposant sur des *habitus*³⁸ du mode de vie du « village de montagne » dont il est très difficile de se détacher.

2. VERS UNE DICHOTOMIE DE L'ADAPTATION DES STATIONS ET DES PRATIQUES DU TOURISME DE MONTAGNE

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint Exupéry, *Citadelle*, 1948

La transition touristique est un concept relativement « nouveau », car il prend en compte le volet environnemental. Avant, on parlait essentiellement de « diversification touristique », terme démocratisé par les politiques publiques des années 2000, car il s'agissait surtout de proposer des

³⁸ BOURDIEU P., 2000. Esquisse d'une théorie de la pratique. Paris, Éditions du Seuil (Essai, 405).

activités touristiques diversifiées tout au long de l'année, pour chaque saison, en prenant en compte le tissu économique et social.

Aujourd'hui, le concept de transition touristique s'est imposé. Celui-ci suppose une capacité d'adaptation forte des acteurs socio-économiques, définie comme suit par le GIEC : « l'ajustement des systèmes naturels et humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les conséquences néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques ». Autrement dit, les impacts du changement climatique sur la moyenne montagne ne peuvent être analysés de façon isolée car les stations de ski sont des systèmes à part entière intégrés sur un marché. Ces systèmes sont socio-écologiques, c'est-à-dire qu'ils disposent d'une dimension environnementale mais aussi sociale. Ainsi, une autre définition peut être fournie :

« le concept de transition touristique peut être entendu comme la transformation lente de la sphère sociale de la production et de la consommation touristiques mondiales sous l'effet des mesures prises pour assurer la transition énergétique, la mobilité propre, la sauvegarde de la biodiversité³⁹ ».

La transition touristique suppose de passer d'un modèle historiquement centré sur la mono-activité de la neige à un modèle plus large en termes d'offre et de temporalité. Au sein des stations, elle peut prendre la forme d'une multiplicité de stratégies touristiques, différentes d'un territoire à l'autre.

Cependant, certaines stations ne vont pas dans le sens de cette transition, clivant le monde de la neige. D'un côté, les stations « résistantes » aux aléas climatiques font le choix de la neige de culture et de la mise en place de retenues collinaires⁴⁰ et de l'autre, les stations « résilientes » prennent en compte l'importance de préserver l'environnement. Et pourtant selon Météo France, d'ici 2050, excepté quelques stations de très haute altitude, la majorité des stations sont condamnées à arrêter leurs activités en neige naturelle.

A. LA LENTE ACCEPTATION POLITICO-ECONOMIQUE DE LA NECESSITE DE LA TRANSITION TOURISTIQUE

« Je soutiens que le seul but de la science consiste à soulager les peines de l'existence humaine. Quand des hommes de science intimidés par des hommes de pouvoir égoïstes se contentent d'amasser le savoir pour le savoir, la science peut s'en trouver mutilée, et vos nouvelles machines pourraient ne signifier que des tourments nouveaux »

Bertold Brecht, dramaturge et poète, *La Vie de Galilée*, 1943.

³⁹ VLES, V., 2019, « Des territoires touristiques en transition, aux abords du point de bascule », in CARRERE, G., DUMAS, C., ZELEM, M.-C. (Ed), *Dans la fabrique des transitions écologiques*, Paris : L'Harmattan, pp. 75-98

⁴⁰ Cf Annexe 4

Les domaines skiables français illustrent la dichotomie croissante entre station « résiliente » et station « résistante » largement dûe au manque de cohérence des politiques publiques de soutien à la neige, que l'on pourrait qualifier de « stop and go ». La question est donc de comprendre pourquoi le choix « stratégique » de la neige de culture reste majoritaire. La raison est qu'aujourd'hui encore le modèle économique des sports d'hiver est basé sur une « mono-activité » de la neige, surexploitée, et que les acteurs économiques sont pris dans des « sentiers de la dépendance⁴¹ ». Cette emprise se traduit par une dépendance au système économique, aux revenus que rapportent « l'or blanc » et à sa rentabilité forte et immédiate qui ne leur permettent pas d'anticiper une transition et des investissements avec des retombées économiques à long terme. En effet, il faut être réaliste : aucune activité estivale n'engendre autant de revenus que le ski, pour la simple et bonne raison que les coûts engendrés sont différents. Ainsi, en moyenne, un touriste dépense entre 73€ (2018) et 81€ (2017) par jour et par personne⁴² dans une station, en hiver, contre un budget de 49€ par nuit et par personne en été⁴³. En effet, le « skieur » va avoir plus tendance à manger dans les restaurants de piste, alors que le « randonneur » va plus partir à la journée avec son pique-nique. Néanmoins, le coût élevé de production de neige artificielle, autant en énergie qu'en ressources naturelles, se répercute de plus en plus sur le prix du forfait, entraînant de façon indirecte un élitisme des sports d'hiver.

A l'heure actuelle, 170 stations ont d'ores et déjà fermé leurs portes en France, n'épargnant aucun massif. Même si 90% de ces fermetures concernent de tout petits domaines skiables, depuis quelques années, des stations avec un poids économique plus important ont également cessé leurs activités. Les stations ferment majoritairement pour des raisons économiques car elles ne sont plus rentables, et le phénomène a tendance à s'accélérer. La fermeture de stations peut être liée à de nombreux facteurs de vulnérabilité comme le réchauffement climatique, la concurrence entre les stations ou encore une mauvaise gestion de celles-ci. Sans ressources nouvelles, les stations, dont certaines sont déjà moribondes, ne pourront plus ni boucler leurs comptes d'exploitation ni rembourser leurs dettes, déjà considérables (Cour des comptes, 2015). Tous les travaux concluent donc à une réduction drastique du nombre de stations viables (OCDE 2007, François 2018). Ainsi, le fossé grandissant entre les stations illustre à quel point les acteurs sont prisonniers de schémas et de

⁴¹ Pierson, P. (2000). Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics. *The American Political Science Review*, 251-267.

⁴² L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) [en ligne]. (2018, septembre). *Etude ConsoMontagne : plus d'un séjour à la montagne sur deux se fait en famille*. [consulté le 30 juillet 2021]. Disponible sur: <https://www.anmsm.fr/actualites/etude-consomontagne-plus-d-un-sejour-la-montagne-sur-deux-se-fait-en-famille>

⁴³ L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM). *En été, les stations de montagne et la qualité de leur environnement séduisent un public jeune*. Juin 2019. [consulté le 30 juillet 2021].

logiques économiques dépassées qui n'ont plus aucun sens à l'heure actuelle. Pour Vincent VLES, « *c'est vraiment un problème de psychologie car ces gens-là sont dans un déni qui n'est pas un déni réfléchi, mais un déni imposé par leur inconscient qui repose sur un désir, que tout continue comme avant*⁴⁴ ». Autrement dit, la transition est un enjeu de changement humain plus que climatique. En ce sens, il est nécessaire d'accompagner les professionnels, de les fédérer et de les sortir de l'isolement. Ceux-ci sont encore trop peu entendus et se sentent souvent délaissés par les politiques qui ne jouent pas leur rôle de pilotes et de stratèges. Il n'est pas impossible que dans certains territoires les élus évitent ce sujet brûlant parce qu'il risque de toucher à des intérêts politico-financiers et d'électorat majeurs.

Comme le montrent les sociologues M. Crozier et E. Friedberg dans *l'Acteur et le Système*⁴⁵, les acteurs institutionnels refusent de s'attaquer à des questions aussi complexes et économiquement lourdes que le changement climatique. Amorcer une transition socio-économique, lorsque l'on est élu d'une commune où se situe une station de moyenne montagne est très délicat, surtout quand les habitants travaillent, pour la majorité, dans l'économie de la neige. En effet, ces petites communes n'ont soit pas les moyens financiers d'investir dans la transition touristique, soit pas de solution économique pérenne à proposer en alternative en raison de la concurrence entre les stations ou de conditions géologiques défavorables. Ainsi, les élus sont dans l'incapacité de répondre aux problèmes de l'action collective et adoptent une « stratégie » palliative aux enjeux de leurs territoires, souvent dans le but de se faire réélire. Ils orientent donc leur comportement en fonction de leurs intérêts personnels et politiques, à défaut des intérêts de « bien commun ».

Ce comportement électoraliste est d'autant plus répandu que le pouvoir central n'assume plus sa position d'État stratège. En effet, l'économie de la neige nécessite des investissements colossaux et les stations ne sont pas assez porteuses de bénéfices pour intéresser l'État.

« Il faut faire des choix, et l'État ne peut pas agir partout, dans tous les domaines. Il ne peut être stratège que s'il a des pistes sûres d'investissements – comme après la deuxième guerre mondiale dans les années 1950/1960 – qui vont créer de l'emploi, de l'espérance, de l'augmentation du niveau de vie. C'est un peu ce qu'essaient de faire les États avec les gros plans de relance. Ils essaient de réamorcer cette mécanique là mais pour le cas qui nous intéresse ici, avec la neige, c'est une « fuite en avant »⁴⁶.

⁴⁴ Vincent VLES, entretien du 17 avril 2021.

⁴⁵ E. FRIEDBERG et M. CROZIER. *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. 1981. 500 pages. P331-392.

⁴⁶ Vincent VLES, entretien du 17 avril 2021.

Bien que la prise de décision des acteurs institutionnels prenne de plus en plus en compte la variabilité du climat et les phénomènes climatiques, suivant les recommandations de la conférence des parties (COP), elle s'inscrit dans un monde en constante évolution où la chronologie et l'évaluation précise de la gravité des impacts des changements climatiques restent impossibles.

En ce sens, l'efficacité des politiques publiques mises en place reste incertaine. C'est pourquoi l'État « refuse », volontairement ou involontairement, d'assurer son rôle de stratège. Pourtant, le 5^e rapport du GIEC explique que :

« la gestion itérative des risques offre un cadre utile pour la prise de décisions dans des situations complexes caractérisées par des conséquences potentielles importantes, un niveau d'incertitude persistant, de longs échéanciers, certaines possibilités d'apprentissage et de multiples influences climatiques et non climatiques qui évoluent au fil du temps⁴⁷ ».

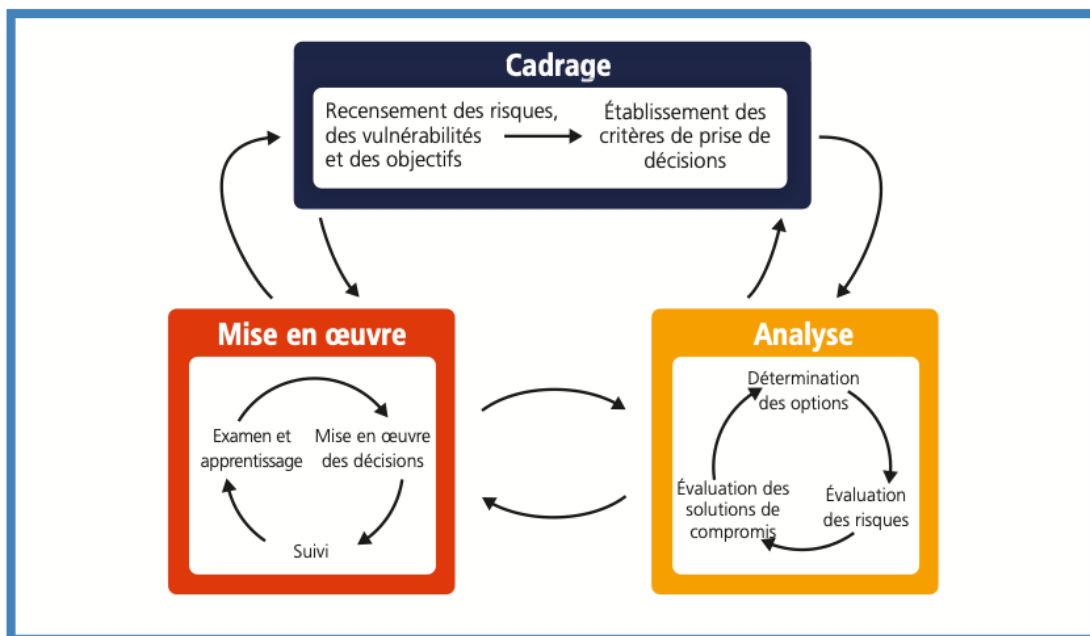


Illustration 9 - L'adaptation au changement climatique comme processus itératif de gestion des risques aux rétroactions multiples. Les populations et les connaissances influent sur le processus et sur ses résultats. Source : 5^e rapport du GIEC.

⁴⁷ GIEC, 2014: *Changements climatiques 2014: Incidences, adaptation et vulnérabilité Résumés, foire aux questions et encarts thématiques. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Publié sous la direction de Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse), 201 pages.

B. LES STATIONS « RESISTANTES » : LE REFUS DE L'ABANDON DE L'OR BLANC ?

On appelle « stations résistantes » les stations qui font appel de façon récurrente à l'enneigement artificiel et qui sont dotées, à ces fins, d'un suréquipement technologique et technique. Actuellement, la majorité des stations alpines sont des stations « résistantes »⁴⁸. Cette stratégie, en plus d'être onéreuse en équipements, suppose qu'il fasse relativement froid sans quoi la neige nouvellement créée fondra rapidement. De ce fait, elle coûte plus cher puisqu'elle nécessite plus d'eau et plus d'énergie. Cette problématique touche particulièrement les stations de moyenne montagne, soit plus de 80% des stations de ski françaises. Il est indubitable que l'utilisation, voire la surutilisation des « canons à neige », réponse palliative à la baisse d'enneigement annuelle ne s'érige pas comme une réponse satisfaisante à cause de la pollution environnementale⁴⁹, sonore et visuelle qu'elle entraîne. De surcroît, c'est une solution de court-terme, qui ne fait que repousser le « problème ». En effet, d'ici 10 à 20 ans, 15% des stations seulement pourront subsister avec une récurrence de tensions économiques et d'exploitation (coût de l'énergie, consommation de la ressource en eau) selon Météo France.

Cependant, amorcer une transition touristique nécessite un investissement financier souvent colossal que les petites stations n'ont pas les moyens de faire : celles-ci sont donc prises dans un cercle vicieux de la dépendance à l'or blanc et aux aléas climatiques.

Selon les « *transition studies* », différentes réactions psychologiques sont observées chez les acteurs socio-professionnels de la neige. En effet, les « études de la transition » expliquent que les modes de pensée des acteurs socio-professionnels ne sont plus en phase avec les enjeux contemporains mais continuent à orienter les choix et les pratiques. Conformément au postulat des géographes I. Burton, R.W Kates, et G.F White développé dans leur ouvrage *The environment as hazard*, certains acteurs socio-économiques, encore trop ancrés dans les « sentiers de la

⁴⁸ Météo-France, Centre d'Études de la Neige GAME, CNRM, Giraud, G., Rousselot, M., Durand, Y., Etchevers, I., & Mérindol, L. (2019). *Changement climatique et évolution de l'enneigement sur les Alpes françaises*. Météo-France.

⁴⁹ Pour rappel, il faut 1m³ d'eau pour produire 2m³ de neige artificielle. L'électricité compte ainsi pour environ 30 % du prix de revient d'un mètre cube de neige. A titre d'exemple, pour une station comme Avoriaz, environ 25 % du domaine skiable est couvert par des canons à neige, la production s'échelonne entre 160 et 300.000 m³ pour environ 80 à 150.000 m³ d'eau et entre 450 et 500.000 kWh sont consommés pour la production de neige en une saison. En comparaison, une piscine olympique affiche un volume de 3.000 m³.

dépendance⁵⁰ », préfèrent « fermer les yeux » sur les mutations climatiques et jouer sur le flou actuel des conséquences climatiques pour continuer l'exploitation de leur domaine, comme une « mise à distance de la réalité du phénomène » (V. VLES). Souvent, comme il n'y a pas d'alternative à proposer, cela déstabilise l'individu qui fabrique une résistance au changement. Ainsi, un certain nombre d'acteurs socio-économiques continuent à s'adosser à un modèle financier qui fonctionne déjà, qu'il s'agisse des bénéfices tirés de l'enseignement du ski - avec l'institution qu'est l'École du Ski Français - , du commerce ou d'activités immobilières. Ainsi, malgré la précarité de la situation, certains socio-professionnels continuent aujourd'hui à avoir des chiffres d'affaires exponentiels. D'un point de vue psychologique, cette résistance s'explique également par un ancrage territorial fort des professionnels, souvent passionnés de sports d'hiver. Cette attache territoriale est souvent doublée d'une attache symbolique car ils ont construit leur identité professionnelle et sociale dans des métiers qu'ils considèrent comme « nobles » et « valorisants ». Faire le deuil de la neige, c'est faire le deuil de leur métier, c'est donc sauter dans l'inconnu, perdre ses repères et renoncer à ce qui a fait leur identité et leur dignité.

Le défi est donc d'éviter que les stations ne s'enlisent dans leur modèle de fonctionnement actuel et qu'elles anticipent, dès aujourd'hui, leur transformation, sans quoi elles risquent de disparaître avec la disparition de la neige. Cela confirme qu'il faut sortir du « tout tourisme ».

Néanmoins, toutes les stations de moyenne montagne ne sont pas toutes dans cette situation : quelques-unes ont déjà entamé un processus de transition touristique, dévoilant leur capacité de résilience⁵¹ aux aléas climatiques et manifestant ainsi l'envie d'apporter des solutions satisfaisantes aux visiteurs tout en respectant l'environnement. Sur ce point, il semblerait que ce soit la mobilisation des acteurs locaux, à travers une approche « bottom-up » et participative reposant sur des initiatives locales, qui fonctionne le mieux pour amorcer l'adaptation. Ces initiatives, à défaut d'être encouragées par la classe politique, sont soutenues par d'autres acteurs comme les associations qui encouragent la transition afin de préserver les montagnes françaises.

⁵⁰ Pierson, P. (2000). Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics. *The American Political Science Review*, 251-267.

⁵¹ Dauphiné André, Provitolo Damienne, *La résilience : un concept pour la gestion des risques*, 2007.

C. REINVENTER LES STATIONS DE MOYENNE MONTAGNE FRANÇAISE : UNE TRANSITION TOURISTIQUE EN MARCHE AU REGARD DES MUTATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ?

La crise sanitaire de la COVID-19 a particulièrement révélé, d'un côté, l'attrait croissant des touristes pour la montagne, et de l'autre, la dépendance au tourisme de certaines communes. La crise a révélé que les premiers touchés sont les acteurs socio-professionnels, souvent dépendants des revenus de la neige, qui refusent le changement. Cependant, face à l'abandon politique, certaines stations ont décidé de « prendre leur courage à deux mains » et ont amorcé une transition touristique avec leurs propres moyens. Cette transition semble servir une demande touristique en mutation, à savoir des vacanciers de plus en plus attirés par le « slow tourism », moins concentrée sur la seule période hivernale. Contrairement aux stations « résistantes », les stations « résilientes » ont fait le pari de la transition touristique, souvent via la diversification encouragée par les politiques publiques du début du XXI^e siècle, qui semble de plus en plus faire consensus. Celle-ci s'articule autour du concept de tourisme « quatre saisons » dont l'objectif est d'engendrer des revenus, tout au long de l'année, en misant sur des activités de montagne « plus estivales » comme la randonnée ou le VTT. En terme de positionnement, les stations de pleine nature sont très axées sur la découverte de l'environnement avec la pratique des raquettes et du ski de randonnée, de plus en plus adapté à la nouvelle demande des touristes.

Cette transition a été initiée depuis quelques années et commence à s'affirmer petit à petit, particulièrement dans les stations de ski les plus exposées aux changements climatiques. Celle-ci s'explique, dans un premier temps, par la prise en compte des aléas climatiques et dans un second, par le vieillissement des installations touristiques qui ne répondent pas aux nouvelles normes énergétiques. Dans certaines stations, 85% du bilan carbone résulte des transports et de la consommation énergétique des habitations touristiques (respectivement 57% et 28% des gaz à effet de serre émis)⁵². Parallèlement, on assiste à une prise de conscience de l'importance de préserver les espaces naturels, de protéger les sols naturels et de repenser la gestion des territoires – avec des espaces de plus en plus protégés - et donc, de facto, les pratiques et les investissements touristiques.

Pour qu'une transition touristique soit considérée comme telle, il est nécessaire qu'elle réponde à trois défis : écologique, touristique et énergétique. Pour qu'elle soit réussie dans sa globalité, elle doit être encouragée par certains acteurs, spécialistes de la transition touristique. C'est

⁵² VLES, V. (sous presse). « Une transition touristique, énergétique et écologique ». Dossier « Réinventer les stations de montagne », *Urbanisme*, n°411, Hiver 2018. Pp 27-30.

notamment le cas de l'association *Mountain Riders* – membre du réseau d'associations partenaires de la Fondation Nicolas Hulot – qui « récompense » les stations de montagne engagées dans une démarche de transition écologique et de développement durable grâce à leur label « flocon vert ». Ce label, développé depuis trois ans, prend en compte plusieurs domaines : la préservation de la ressource en eau, la gouvernance, la gestion des déchets, le volet social, l'énergie et les transports. Son objectif est double : inciter les acteurs socio-économiques à changer leurs pratiques et à devenir plus respectueux de l'environnement et valoriser les destinations touristiques exemplaires ayant une politique de développement durable de pointe. Il s'agit ainsi de mettre en lumière les effets bénéfiques à court terme de cette politique sur les activités et renforcer l'attractivité des stations labellisées. Aujourd'hui, sept stations sont labellisées « flocon vert⁵³ » et dix-huit se sont engagées dans la démarche, ce qui montre la volonté grandissante des différents acteurs (institutionnels, socio-économiques et les habitants eux-mêmes) d'amorcer une transition écologique ainsi que l'efficacité de ce type de label. Cette initiative, en plus d'être notable pour sa vertu écologique, permet aussi une transformation de la gouvernance, sur le modèle du « bottom-up », qui permet d'inclure la société civile dans la redéfinition de son développement économique et dans sa transition écologique, permettant de sensibiliser tous les acteurs en présence à la nécessité de réduire les effets néfastes du tourisme de montagne.

De surcroît, dans certaines stations, le tourisme est l'un des piliers de l'économie locale donc la pression exercée sur le milieu et la dégradation de l'environnement, principale conséquence néfaste du tourisme, est à prendre en compte. La mise en place d'un label « tourisme 4 saisons »⁵⁴ par la plateforme Innov'Montains, dont le but principal est d'inciter au tourisme durable par la sélection d'activités ayant peu de répercussions sur l'environnement, vient compléter d'autres labels que le label flocon vert. Ce dernier label a pour but de renforcer l'attractivité du territoire labellisé auprès des visiteurs, en dehors des saisons traditionnelles été/hiver, en proposant notamment différentes activités et artisanats spécifiques aux différentes saisons. Cette labellisation permet aussi d'augmenter le potentiel touristique et économique du territoire labellisé et donc, à terme, d'induire des retombées économiques durables pour le territoire et ses habitants. Ce label, en plus de garantir un « gage qualité » à ses visiteurs, permet aux stations candidates d'avoir accès au dispositif « territoires de montagne 4 saisons » de la région Auvergne Rhône-Alpes qui a pour but de soutenir et d'accompagner financièrement et techniquement la diversification des activités d'excellence de pleine nature associées à la montagne depuis 2016.

⁵³ Cf Annexe 5 a.

⁵⁴ Cf Annexe 5 b.

L'effet positif de ces labels ne concerne pas seulement les territoires labellisés : la clientèle aussi semble prendre conscience que le tourisme de masse de montagne, vanté depuis les années 1950 par la classe politico-économique, n'est plus viable. Depuis quelques années, elle amorce une transition touristique en redessinant ses pratiques vers un tourisme plus vert, un « écotourisme », qui se veut plus respectueux du patrimoine naturel et de l'environnement, loin du modèle « taylor-ford-keynésien » incarné par un zonage fonctionnaliste du territoire⁵⁵ et loin des équipements vieillissants et énergivores des « grandes barres corbusiennes ». En outre, ce renouvellement de la demande touristique va de pair avec les préoccupations contemporaines de transition écologique, de mobilité propre et de sauvegarde de la biodiversité.



Illustration 10 - Les différentes raisons de pratiquer le tourisme estival de montagne. Source schéma : ANMSM

A travers l'analyse, dans cette première partie, de la prise en considération progressive des changements climatiques à l'œuvre dans les Alpes françaises - symbole du tourisme de montagne de masse -, il nous a été donné de mettre en lumière les multiples enjeux liés au réchauffement climatique des territoires montagnards et de leur tissu socio-économique. Face au constat alarmant de ce réchauffement climatique déjà largement enclenché, la question de la viabilité des stations sur le long terme a progressivement été investie par les différents acteurs en présence, qu'ils soient institutionnels ou socio-professionnels. Ainsi, et malgré des modèles économique-financiers encore largement basés sur le "tout-neige", certains acteurs locaux essaient d'envisager les mutations climatiques comme une opportunité pour "se renouveler" et de "se réinventer" et tentent, à ce titre, d'expérimenter des initiatives alternatives afin de continuer à proposer un tourisme alpin, tout en préservant ce patrimoine naturel exceptionnel que sont les montagnes françaises. L'exemple des Alpes, et notamment celui des "stations résilientes" qui ont fait le pari de la diversification, permet de

⁵⁵ HATT, Emeline. *Requalifier les stations touristiques contemporaines : une approche des espaces publics. Application à Gourette et Seignosse-Océan*. PhD thesis, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011 [consulté le 21 avril 2021]. Disponible sur : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00683463>

montrer qu'une transition touristique, basée sur un tourisme plus respectueux de l'environnement, peut être mise en marche, notamment avec l'aide de certains labels.

Aussi, la deuxième partie de ce mémoire cherchera à appréhender les possibilités d'une transition touristique à l'échelle des montagnes libanaises, tout en respectant les particularités environnementales et culturelles du pays des Cèdres. Il s'agira donc d'envisager une transition qui permettrait de mettre en lumière le potentiel touristique et économique du patrimoine naturel libanais afin d'initier une croissance plus « verte » des territoires montagneux et de proposer une alternative économique viable qui permettrait une éventuelle sortie de crise.

PARTIE II – LA PRISE EN COMPTE DE LA QUESTION DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE AU LIBAN : LA NECESSITE D'UNE TRANSITION TOURISTIQUE POUR ASSURER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PERENNE

« Le Liban, carrefour privilégié entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, est situé à quelques heures de vol de la plupart des pays arabes, de l'Afrique du Nord et des marchés touristiques européens. Le Liban, voie de passage millénaire, pont entre l'Orient et l'Occident, a été occupé par des envahisseurs, traversé par des commerçants, des missionnaires... habité par des hommes de lettres, des scientifiques... qui ont tous été frappés, d'une manière ou d'une autre, par les potentialités naturelles et historiques qu'offrait ce pays. »⁵⁶

Liliane Buccianti-Barakat, Professeur de géographie urbaine, 2006.

Miné par une histoire houleuse parsemée de conflits nationaux et régionaux, le Liban n'a pas la réputation d'être le pays touristique « par excellence », contrairement à ses voisins comme l'Égypte ou la Jordanie, mais demeure une destination touristique importante à l'échelle régionale. Officiellement, le Liban touristique cherche à valoriser son patrimoine millénaire, sa montagne unique et son littoral attractif caractérisé par les fameux « trois S » : Sea, Sun and Sand.

Célèbre pour son climat doux et son temps ensoleillé - 3000 heures d'ensoleillement par année⁵⁷ - dans une région à 85 % désertique, le Liban « pays du lait et du miel » s'est toujours érigé en exception. En effet, son microclimat unique et sa région montagneuse très dense permettent d'avoir, dans la même journée, des températures affichant 25°C au bord de la mer et un manteau de neige « poudreux » en haut des montagnes⁵⁸. Le pays des Cèdres est l'un des seuls au Moyen-Orient où il est possible de pratiquer le tourisme hivernal. La beauté à couper le souffle de ses montagnes, la richesse de ses paysages et le temps souvent ensoleillé font la joie des fanatiques du ski.

Cependant, le pays des Cèdres n'échappe pas aux effets du changement climatique, mettant en péril son tourisme de montagne. En effet, le 16 mars 2016, l'Orient-le Jour tirait la sonnette d'alarme en titrant en première page : « le réchauffement climatique pourrait coûter 21 milliards de dollars au Liban en 2020 ». Conscient du problème, le pays des Cèdres s'engageait déjà à réduire de 15% ses émissions de gaz à effet de serre lors de la COP21. L'urgence de la prise en compte de ces phénomènes repose notamment sur le fait que l'économie libanaise est basée – à l'exception de Beyrouth – sur le tourisme et l'agriculture, secteurs largement dépendants de la ressource en eau. Ainsi, le réchauffement climatique va avoir des conséquences environnementales et économiques importantes qu'il est nécessaire d'anticiper. Autrement dit, l'urgence climatique requiert que les acteurs institutionnels libanais prennent des mesures concrètes et rapides pour adapter les différents secteurs économiques à ces mutations.

⁵⁶ Liliane Buccianti-Barakat, « Tourisme et développement au Liban : un dynamisme à deux vitesses », *Téoros*, 25-2 | 2006, 32-39.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Cf Annexe 6

L'adaptation aux changements climatiques du territoire de notre étude, la vallée de la Qadisha, où l'essentiel de l'économie relève du tourisme et de l'agriculture, semble pouvoir se dessiner à travers la création d'un Parc Naturel Régional (PNR). D'un point de vue touristique, celui-ci permettrait de diversifier l'offre et de l'élargir à l'échelle de l'ensemble de la vallée. En effet, le tourisme actuel se concentre essentiellement sur un tourisme religieux limité au seul fond de la vallée - où se situent les différents monastères – ou sur un tourisme sportif hivernal restreint à la Station des Cèdres, fréquentée surtout par les touristes libanais. D'un point de vue agricole, le PNR accompagnerait la transition du Caza, essentielle, pour contribuer au maintien et au développement du potentiel productif tout en prenant en compte la préservation de l'environnement, les ressources naturelles et la qualité des paysages spécifiques du territoire. L'intérêt de cet outil d'aménagement est de pouvoir faire fructifier les deux secteurs économiques du Caza, intrinsèquement liés, tout en respectant l'environnement et la ressource en eau.

Pour se faire, les élus locaux ont fait appel à la coopération internationale dont l'ambition est d'adapter le concept de "Parc Naturel Régional" à la vallée de la Qadisha, répartie sur deux Cazas distincts, ce qui serait une première au Liban. La mise en place du PNR, projet structurant, repose sur une logique de partage de compétences des partenaires franco-libanais, qui va au-delà de la « traditionnelle » aide humanitaire ou mise à disposition de fonds.

1. LA NAISSANCE DU FAIT TOURISTIQUE LIBANAIS

Bien que Beyrouth accueille, à elle seule, plus de 35% de la population totale du Liban et 50% des activités du pays, le secteur touristique, un des trois piliers de l'économie libanaise, réparti sur l'ensemble du territoire représente, ou du moins représentait, environ 20% du PIB.

Cette première sous-partie s'attardera donc sur l'historique du tourisme au Liban et plus particulièrement sur la naissance des sports d'hiver au Pays des Cèdres. Pour illustrer cela, un diagnostic touristique de la station des Cèdres sera présenté pour comprendre pourquoi les députés du Caza sont prêts à investir des millions de dollars dans cette station de ski pour lui redonner son « blason d'antan ».

Cette volonté politique s'est d'ailleurs matérialisée par l'officialisation du jumelage entre la commune de Val d'Isère et la municipalité de Bcharré en 2019, dans le but de redéfinir le développement de la station des Cèdres.

A. L'INDUSTRIE TOURISTIQUE AU LIBAN : UN SECTEUR ATTRAYANT MAIS TRIBUTAIRE DES CONFLITS DE LA REGION

Le Liban, destination touristique privilégiée d'une clientèle régionale et internationale jusqu'à la guerre civile, était communément appelé à ce titre la « Suisse du Moyen-Orient ». Très axé sur un tourisme « de luxe », le pays accueillait un peu plus de deux millions de touristes par an répartis en trois catégories : touristes d'affaire, nationaux attirés par les montagnes et la mer et touristes internationaux séduits par la liberté qu'offrait ce petit pays, exception notable au sein de la région.

En 1975, la guerre civile éclate et met un coup d'arrêt à cette industrie florissante, faisant notamment fuir les touristes étrangers. Cependant, malgré le contexte meurtrier, les Libanais essaient d'échapper « aux horreurs de la guerre » et cherchent une « sécurité physique » loin des affrontements. C'est ainsi qu'apparaissent certaines stations balnéaires et de ski, loin des zones de combats et des fronts militaires, ce qui a pour conséquence de réorganiser l'espace en fonction des zones « de paix » et non en fonction des caractéristiques géologiques. Par exemple, la station de ski de Faqra, située à 47 km au nord-est de Beyrouth, est créée en 1974 et connaît une fréquentation importante lors de l'hiver 1977. En conséquence, le tourisme libanais émerge selon une répartition de l'espace politique et confessionnelle, puisqu'il se développe dans des régions précises où sont déplacées les populations en fonction de leur appartenance religieuse. Ainsi, la station des Cèdres devient le repère des chrétiens maronites du chef communautaire Samir Geagea. L'offre touristique résulte donc d'une répartition géographique confessionnelle ségrégationniste, souvent inadaptée au tourisme international.

A la fin de la guerre, en 1990, l'État décide de mettre en place un plan directeur de développement touristique pour relancer l'économie libanaise, comprenant qu'il y a là une carte à jouer. En effet, le tourisme a toujours eu un poids économique certain, notamment par sa capacité à engendrer énormément de devises étrangères. Mais rapidement, le libéralisme économique libanais, véritable ancrage dans la culture libanaise, va être préféré par l'État pour reconstruire le pays, qui n'a de toute façon pas les moyens financiers nécessaires. Ainsi, beaucoup de projets touristiques vont être privatisés, comme la rénovation de certains monuments ou la reconstruction du centre-ville de Beyrouth, pour relancer économiquement le pays. L'assassinat du Premier Ministre Rafiq Hariri en 2005 et le conflit israélo-libanais de 2006, « la guerre de juillet », ayant engendré un net ralentissement de l'activité, le tourisme ne sera véritablement relancé qu'en 2008. L'histoire semble aujourd'hui, malheureusement, se répéter : le tourisme libanais, fortement impacté par la crise économique et

sanitaire que traverse le pays depuis bientôt deux ans, a connu une chute drastique. Il ne représente plus que 4,2% du PIB en 2020 contre 19,4% en 2019.

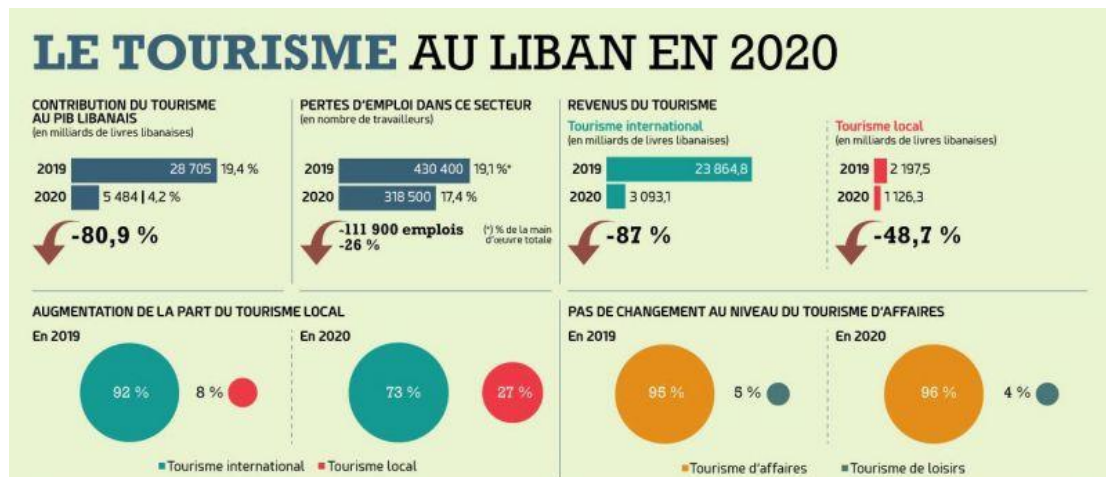


Illustration 11 - Comparaison entre le poids du tourisme au Liban en 2019 et en 2020 : les conséquences de la crise de la COVID-19 et de la « thaoura » sur l'industrie touristique. Graphique : OLI.

Force est donc de constater que le secteur touristique libanais a régulièrement été tributaire des différents conflits et crises régionaux et nationaux, mais que le caractère unique du pays des Cèdres ne cesse d'attirer les touristes du monde entier pour profiter de son littoral ou de ses montagnes exceptionnelles.

B. LA NAISSANCE DU SPORT D'HIVER AU LIBAN : LA STATION DES CEDRES COMME SYMBOLE DE L'ÉMERGENCE DU SKI LIBANAIS

Historiquement, le ski au Liban a débuté dans les années 1910 avant la Première Guerre mondiale. Un jeune libanais, Ramez Ghazzawi, rentré de Suisse où il faisait ses études, a commencé le ski près d'Aley (Mont Liban) où il dévalait les pentes. En 1934, le premier club de ski libanais appelé « Le Club Libanais » voit le jour. L'année suivante, l'armée française établit la première école de ski à l'hôtel Le Grand Cèdre à Bcharré pour « explorer la haute montagne ». Au Liban, alors sous mandat français, l'armée tricolore importe le ski⁵⁹ dans un but militaire, surtout pour les combats alpins, et crée ainsi « l'école de ski et de combat » en 1937. Au début, il n'existe pas de remontées mécaniques, les skieurs doivent donc remonter à pied, ski sur l'épaule, pour profiter des pistes. A partir de 1947, le pays des Cèdres commence à participer à différentes compétitions à l'échelle internationale. En 1949, à la demande du Ministère du Tourisme, le premier télésiège est commandé pour la station des Cèdres. Il est inauguré en 1951, année de la création de la Fédération libanaise de ski et de natation. Mais,

⁵⁹ Cf Annexe 7

c'est surtout dans les années 1950-1960 que le ski se démocratise au Liban où se mettent en place des compétitions, des clubs et des écoles de ski dans tout le pays. Durant cette période, plusieurs stations voient le jour : la station de Laqlouq est inaugurée en 1958, celle de Mzaar entre 1963 et 1965 et celle de Qanat Bakish en 1967⁶⁰.

En 1967 et 1972⁶¹, la station des Cèdres accueille les championnats internationaux militaires de ski confirmant la réputation internationale du Liban dans l'organisation d'évènements d'envergure de sports d'hiver. Par la suite, de nombreux critères internationaux auront lieu sur ses pentes. Depuis, cette activité n'a cessé de se développer, les Libanais étant devenus amateurs de sports d'hiver.

Aujourd'hui, le Liban compte six stations de ski et plus de trente clubs, révélateurs de l'ancrage du ski dans la culture sportive des Libanais. Même si ce sport reste un loisir onéreux et élitiste, les stations accueillent de nombreux pratiquants, confirmés ou débutants, chaque année.

Dans la partie suivante, il nous sera donné de présenter plus en détails la Station des Cèdres, plus vieille station libanaise.

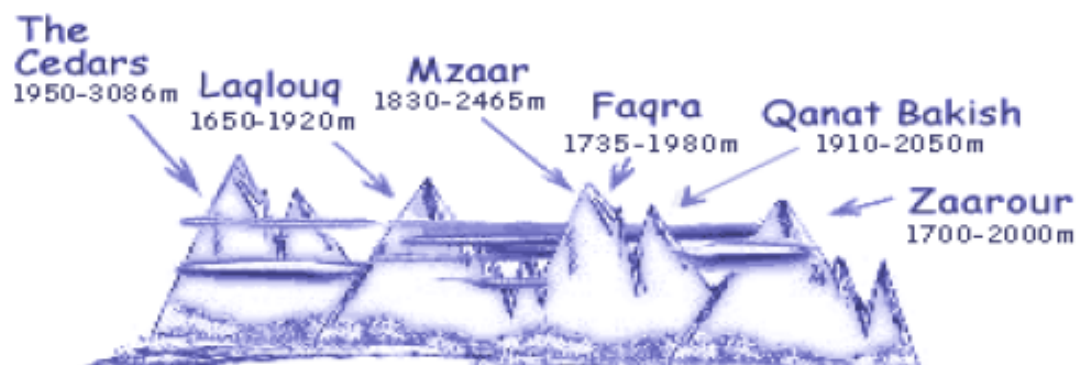


Illustration 12 - Les six stations de ski libanaises. Source : <http://www.skileb.com>

C. ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC TOURISTIQUE DE LA STATION DES CÈDRES

Bien que ne représentant qu'une faible part de l'économie du Caza de Bcharré, la station des Cèdres reste la « référence touristique » en terme d'offre de sport de montagne à l'échelle du territoire. Cependant, deux l'absence totale de neige en 2013 et l'ouverture très brève – seulement

⁶⁰ L'Histoire du ski au Liban m'a été longuement détaillé et documenté par Johnny KEYROUZ lors d'un entretien, le 20 juillet 2021.

⁶¹ Cf : Annexe 8

cinq jours – de la station des Cèdres lors de l’hiver 2017-2018⁶² a mis en exergue deux écueils. D’une part, hormis dans la station des Cèdres, il est difficile de trouver une offre touristique sportive à l’échelle du Caza même si certaines initiatives isolées ont conduit, par exemple, à la mise en place de voies d’escalade. Celles-ci demeurent néanmoins très timides, voire inexistantes, à l’exception de l’aménagement d’itinéraires de randonnée dont la promotion a été faite par le *Lebanon Mountain Trail* (LMT). D’autre part, cette absence exceptionnelle de neige est la conséquence directe et visible des dérèglements climatiques. Repenser la place de la station des Cèdres dans l’offre touristique du Caza est donc indispensable dans l’optique de l’instauration d’un futur PNR.

La station des Cèdres est située aux pieds du plus haut sommet du Moyen-Orient, le *Qornet as-Sawda’*, symbole du Caza de Bcharré. C’est la deuxième plus grande station du Liban mais également la plus éloignée de Beyrouth, à environ deux heures de route, n’ayant donc pas la même typologie de visiteurs que les autres stations libanaises. Cet éloignement est donc un handicap, ce qui explique que la station ne soit surtout fréquentée que pendant le week-end et les vacances par des skieurs venus de la capitale. A l’image des Alpes, la station des Cèdres accueille généralement les skieurs de mi-décembre à mi-avril, et emploie, pendant la haute saison entre vingt et trente personnes. En été, la station est fermée et ne propose pas d’activités estivales de « plein air ». Cette station est construite sur le domaine public de la municipalité de Bcharré. Elle est gérée par une société anonyme, la *Société des Téléskis pour le Développement Touristique (STDV)*, créée en 1959. En terme de gestion, la société a passé un contrat avec la municipalité sous la forme d’une concession de 30 ans, c’est à dire que la STDV paie un loyer à la municipalité sur cette même période pour pouvoir exploiter la station. Pour les forfaits, un accord entre la STDV et la municipalité de Bcharré a été passé, stipulant que la station doit proposer des prix préférentiels aux habitants de Bcharré et de la région⁶³. Dans les faits, la municipalité donne des subventions et/ou baisse le loyer pour que les habitants disposent d’un tarif annuel moins cher. Ces deux dernières années, impactées par la crise de la COVID-19 et la Révolution (*la « thaoura »*), les recettes ont chuté car les visiteurs sont à 90% des Libanais⁶⁴. Avant la crise sanitaire, entre 2000 et 2100 forfaits étaient vendus par saison et entre 100-150 par week-end. Ces chiffres ne sont, bien sûr, pas comparables avec ceux des stations de ski alpines, puisque le Liban est, en moyenne, plus petit qu’un département français. De plus, les habitants des pays voisins ne sont pas

⁶² Entretien avec Johnny KEYROUZ, gestionnaire de la station des Cèdres, 20 juillet 2021.

⁶³ Avant la crise, le forfait saison « habitant du Caza de Bcharré » coûtait entre 100-150\$, au lieu de 250-300\$. Cela a été mis en place dans le but de favoriser l’accès aux sports d’hiver pour les locaux à la station, et pour faire vivre le village et la région. Le forfait touristique annuel « normal » était de 400-450\$ et le forfait à la journée entre 40\$ et 50\$.

⁶⁴ Toutes les informations de la station ont été communiquées par Johnny Keyrouz, dirigeant et président du conseil de la société gestionnaire de la Station des Cèdres lors d’un entretien, le 2 juillet 2021.

habitué à faire du ski pour des raisons culturelles et climatiques évidentes (climat désertique et absence de relief montagneux) alors qu'en Europe, les Italiens, par exemple, skient aussi en France ou en Autriche. Le domaine skiable de la station des Cèdres reste donc à taille humaine, contrairement à l'immensité de certains domaines français comme les 3 Vallées ou les Portes du Soleil.

En ce qui concerne les remontées mécaniques, le premier télésiège a été acheté en 1960. A partir de cette date, la renommée de la station des Cèdres ne cesse de s'accroître jusqu'au début de la guerre civile. Les Cèdres étaient alors la station la plus fréquentée du Liban. La guerre a brusquement mis un frein à cette envolée, affectant toute la région et le village de Bcharré, fief des « Forces Libanaises » et de son chef Samir Geagea, restée sous occupation syrienne jusqu'en 2005. Après la guerre, le « grand retour de l'âge d'or » des Cèdres ne s'est pas produit car d'autres stations ont vu le jour entretemps, certaines étant privées comme Faraya ou Mzaar et situées plus près de la capitale. De plus, les tensions géopolitiques résultant de la présence syrienne ont fait fuir les Libanais des Cèdres. La plus grande partie de la clientèle est partie à Faraya et Zaarour dont les jeunes. Cette situation a donc terni la réputation de la station, réduisant drastiquement son activité d'antan et accueillant essentiellement des skieurs de la région de Bcharré et de Tripoli. Il aura fallu attendre la fin de l'occupation syrienne pour que la STDV essaie de regagner sa place de « leader » du monde de la neige libanais, à travers notamment des investissements en équipements modernes. Trois télésièges ont été achetés (pour une capacité de 1200 skieurs par heure) ainsi que trois télésièges (pour une capacité de 1000 skieurs par heure) dont un qui dessert la légendaire piste du Pic des Dames. Aujourd'hui, la station possède donc six remontées mécaniques et douze pistes. Elle dispose d'une capacité d'accueil plus importante que les autres stations libanaises avec une grande variété de pistes, de la bleue à la noire, avec un sommet culminant à 2850 mètres.

Ces investissements en remontées mécaniques ont été accompagnés par la construction de certains hôtels : le *White Cedars*, *Cedrus*, *Hôtel Alpine*, *Hôtel Maison des Cèdres*. Le parc d'hébergement locatif est composé d'une dizaine d'hôtels et d'environ 300-350 chalets, partagés entre résidences secondaires et résidences principales. En tout, la capacité d'accueil et d'hébergement ne dépasse pas les 600 lits. La société STDV gère uniquement la station et ne participe pas au développement immobilier car le parc immobilier locatif est généralement le fruit d'investissement des propriétaires locaux, excepté quelques projets d'investisseurs privés extérieurs.

D. LA COOPERATION INTERNATIONALE ENTRE STATIONS : LES PREMISES D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMICO-TOURISTIQUE DURABLE ?

Ce diagnostic touristique a permis de mettre en lumière plusieurs écueils qui ralentissent la croissance et le rayonnement touristiques du territoire où se situe la station des Cèdres. Tout d'abord, la fermeture de la station durant la saison estivale limite l'offre touristique de la station à la mono-activité de la neige, ne proposant aucune activité « quatre saisons », comme le VTT ou la via ferrata. La station étant relativement éloignée de la capitale libanaise, le manque d'offre touristique freine, de facto, la fréquentation du Caza. Johnny KEYZOUZ, gestionnaire de la station confirme : « Dans la région de Bcharré, il faut mettre en place et promouvoir d'autres activités pour attirer les gens et qu'ils puissent venir, surtout si tout le monde ne sait pas skier. Ce qui manque aux Cèdres, c'est le regroupement des acteurs socio-professionnels pour qu'il y ait des activités diverses dans la vallée et une stratégie touristique commune⁶⁵ ». Pourtant, de nombreux Libanais viennent « se réfugier » dans les montagnes, l'été, lorsque la chaleur des côtes devient trop étouffante mais la station n'ayant pas d'activités estivales à proposer, les seules retombées économiques sont la location de l'hébergement touristique et les quelques repas au restaurant. De plus, le manque d'informations et de promotion touristique – la station ne dispose pas de site internet propre, ni de point d'information touristique au bas des pistes – ne lui permet pas de se positionner comme la destination montagnarde libanaise de référence. Encore une fois, Johnny KEYROUZ en a conscience « Maintenant, ce qu'il faut mettre en place, c'est un comité dédié à la station des Cèdres, qui ferait partie de la municipalité, non pas pour financer mais pour assurer une vraie stratégie touristique et développer un tourisme « 4 saisons ». A *contrario*, la station de Faqra, plus proche de Beyrouth, dispose d'une offre touristique estivale et hivernale très diversifiée, valorisée via un site internet⁶⁶ et une brochure⁶⁷ clairs où sont également répertoriés hôtels, restaurants et services présents sur la station.

Consciente de son « retard touristique », la municipalité de Bcharré a engagé un jumelage avec la commune de Val d'Isère en 2019. Celui-ci devrait permettre un développement de la station : « la station des Cèdres a un véritable potentiel de développement. Je pense que le domaine skiable est au tiers de ses capacités », a ainsi estimé Marc Bauer, maire de Val d'Isère⁶⁸. Cependant, le plan d'évolution de la station des Cèdres doit se faire en complémentarité avec le reste du territoire, tout

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Faqra Club. [en ligne]. [consulté le 19 août 2021]. Disponible sur : <http://www.fagraclub.com>

⁶⁷ Voir Annexe 9

⁶⁸ SIMORRE, A. Bécharré et Val-d'Isère officialisent leur jumelage. *L'Orient-le-Jour* [en ligne]. 25 mars 2019 [consulté le 18 août 2021]. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1163230/becharre-et-val-disere-officialisent-leur-jumelage.html>

en respectant la préservation de l'environnement, la culture et en s'intégrant au développement économique de la vallée de la Qadisha. Pour cela, la commune de Val d'Isère s'est engagée à développer le secteur sportif du village libanais à travers la visite d'experts français qui apporteront une vision technique et scientifique dans le but de proposer une « meilleure exploitation sportive de Bcharré⁶⁹ ». Cet objectif semble aller de pair avec le projet du PNR, puisque la station de Val d'Isère fait partie intégrante du Parc National (PN) de la Vanoise. Contrairement au PNR, le PN fait l'objet de mesures de protection du patrimoine naturel dans un but de conservation d'espaces naturels fragiles. Ce dispositif montre donc la volonté politique et technique de Val d'Isère d'accompagner les élus libanais pour développer la station dans le respect des écosystèmes de la montagne libanaise.

Ainsi, ce jumelage s'apparente prometteur puisqu'il repose sur un projet de développement économique de long terme, qui doit être associé à la mise en place du futur PNR de la Qadisha. Cette coopération propose plusieurs orientations dont la mise en place d'un tourisme « quatre saisons » et l'instauration d'équipements touristiques moins énergivores⁷⁰, affichant la volonté des deux parties de mieux prendre en compte les aléas climatiques futurs et le respect de l'environnement.

La station des Cèdres, pôle touristique notoire du Caza de Bcharré, nécessite de faire l'objet d'investissements pour assurer sa transition touristique et regagner, peut-être, un jour, une place de « leader » dans le monde de la neige libanais. Ces investissements ne doivent, néanmoins, pas être à destination de la simple extension du domaine skiable et exclure la prise en compte des changements climatiques. De plus, pour sauver le label UNESCO attribué à l'ensemble de la vallée de la Qadisha, les élus locaux doivent veiller à ne pas focaliser leur stratégie touristique sur la seule station des Cèdres. Pour que cette stratégie soit efficace, c'est en effet le développement économique et social de l'ensemble du territoire de la vallée qui doit être envisagé, ce qui est rendu possible par la transversalité de l'outil du PNR.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

2. PRENDRE EN COMPTE LES ATOUTS DU TERRITOIRE POUR IMAGINER UNE TRANSITION TOURISTIQUE DURABLE

Il existe, et a toujours existé, de nombreuses disparités économiques sur l'ensemble du territoire libanais. Cependant, force est de constater que la polarisation des populations et des activités économiques à Beyrouth - surnommé d'ailleurs le « poumon économique du Liban » - n'a cessé de renforcer ces inégalités territoriales et de conduire à l'abandon des territoires ruraux, renforçant leur marginalité économique. Ainsi, le Caza de Bcharré, repère historique des chrétiens maronites, longtemps resté sous domination syrienne et isolé des grands pôles économiques libanais, a souffert d'un développement local lent et désorganisé ne lui permettant pas de mettre en valeur son territoire et de le protéger à sa juste valeur. En résulte la mise en danger du label UNESCO et la difficulté à faire face aux impacts du changement climatique sur l'activité touristique et agricole, déjà en cours.

Parallèlement, les préoccupations environnementales et écologiques croissantes ont replacé au centre du débat l'importance de valoriser les différentes ressources naturelles, notamment celles qui ne sont pas renouvelables ou, en tout cas, qui sont considérées comme telles. En ce sens, le Caza de Bcharré regorge d'un patrimoine naturel exceptionnel à préserver et le défi est d'assurer un développement économique pérenne sans le mettre en péril, à l'heure où le Liban traverse l'une des plus grosses crises de son histoire.

A. UN GAGE D'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE SANS PRECEDENT : LA LABELLISATION UNESCO A CONSERVER

Au-delà des retombées économiques en terme d'emplois et de revenus, la dynamique touristique au Liban fait face à des limites autant économiques et sociales qu'environnementales⁷¹. Celles-ci sont la conséquence d'un mode de gestion des ressources locales imparfait et défaillant, largement renforcé par l'absence d'un cadre légal clair pour encadrer l'action des professionnels du tourisme et des socioprofessionnels qui interviennent, d'une façon ou d'une autre, dans le fonctionnement de cette activité. Mauvaise gestion des déchets solides et liquides, urbanisation des

⁷¹ BAGHDADI, Ibrahim. *Gestion stratégique des ressources, dynamique touristique et développement territorial durable : le cas de Kfardebian-Faraya (Liban)*. Electronic Thesis or Dissertation, Grenoble, 2013 [consulté le 29 juillet 2021]. Disponible sur : <http://www.theses.fr/2013GRENE016>

paysages naturels protégés, pollution des sols sont autant d'exemples qui confortent la mauvaise réputation du pays en matière de gestion des services publics.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que le label UNESCO de la vallée de la Qadisha est menacé. En effet, la vallée est riche d'un patrimoine historique - ermitages, couvents, prieurés – et naturel – Forêt des Cèdres de Dieu -, hélas, mal protégé et souvent dégradé par des visiteurs peu avertis. C'est pourtant sur la base de ces différentes richesses que l'UNESCO a accordé en 1998 à la vallée de la Qadisha, le label de « Patrimoine Mondial de l'Humanité », conditionnant cette reconnaissance à la mise en œuvre d'un « cahier des charges » définissant les principes à respecter et les objectifs à atteindre. Le label UNESCO, en plus d'être un gage de renommée touristique incontestable, permet de mettre en lumière le territoire de la Qadisha dans sa globalité, ainsi que ses différents atouts.

Néanmoins, le cahier des charges imposé par l'UNESCO est extrêmement exigeant : peu averties des méthodes et des procédures couramment pratiquées, les autorités locales libanaises ont du mal à répondre à ses exigences, si bien qu'en 2005, après une mission de contrôle de l'ICOMOS, la labellisation UNESCO attribuée à la vallée de la Qadisha a été remise en question, mettant en danger l'un des principaux atouts du territoire en matière de développement économique. Suite à cela, les élus du Caza de Bcharré ont fait appel à la coopération décentralisée et notamment à la région Auvergne Rhône-Alpes (AuRA), qui, avec l'appui de l'opérateur Corail Développement, ont mis en place un projet « pilote » d'assainissement par filtres plantés de roseaux à hauteur de 500 000€ pour pallier la déficience de la gestion des déchets liquides⁷². Ce projet a été réalisé en 2011 et a connu un large succès, puisque l'Agence Française de Développement (AFD) a engagé un prêt à hauteur de 35 millions d'euros pour la réalisation des équipements d'assainissement à l'échelle de l'ensemble des villages du Caza de Bcharré.

En 2012, un deuxième contrôle de l'ICOMOS menace, pour la seconde fois, le label. Pour l'essentiel, deux « reproches » sont émis par l'organe de contrôle à l'encontre des autorités locales : un environnement dégradé, notamment par manque de dispositifs de collecte et de traitement des eaux usées et des déchets solides, et une gouvernance de l'économie touristique déficiente ne permettant pas une valorisation suffisante des patrimoines culturel, culturel et naturel que recèle le territoire. En 2017, les élus locaux rappellent leurs partenaires de la région AuRA pour les aider à structurer une gouvernance touristique efficace qui permettra de générer des retombées économiques sur les populations locales. La demande des élus libanais porte également sur un volet

⁷² Voir Annexe 10

plus « opérationnel », avec une gouvernance susceptible de porter et suivre la mise en œuvre de cette stratégie.

Ainsi, en 2017, la Fédération des Municipalités de Bcharré sollicite la région AuRA pour un appui à l'organisation du développement touristique du Caza qui confie au tandem d'opérateurs Corail Développement et Tétraktys la réalisation d'une étude de mise en valeur du centre historique du village de Bqaa Kafra. En 2018, une deuxième étude financée par la Région AuRA et la Fondation Saint Irénée, a permis de mettre en œuvre les premières recommandations sur le village de Bqaa Kafra et d'étendre le diagnostic territorial à l'ensemble du territoire du Caza.

Enfin, dès 2019, le projet de développement touristique du Caza de Bcharré a réuni un consortium pluri-acteurs composé de collectivités et d'organisations françaises mobilisées au service de la Fédération des municipalités du Caza de Bcharré pour entamer la structuration de cette gouvernance touristique à l'échelle du Caza. L'objectif est d'empêcher la perte du label et de répondre aux exigences de l'UNESCO. Depuis mars 2019, ce projet bénéficie d'un cofinancement de la Région AURA, du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse. En réponse à cette demande, le Comité de Développement Touristique (CDT) est créé en 2020 et devient opérationnel en 2021.

Cependant, la crise sanitaire de la COVID-19 a mis un coup de frein à la coopération décentralisée, accentué par la crise politico-économique dans lequel le Liban ne cesse de s'enfoncer depuis Octobre 2019.

En juin 2020 néanmoins, le consortium a pu se rendre à Bcharré pour « relancer » la coopération après un an et demi sans mission. Au terme de celle-ci, et face au constat de la dégradation progressive de l'État libanais comme « institution », une demande de facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL) a été déposée pour accompagner les élus locaux du Caza de Bcharré dans leur volonté de développement économique via la mise en place du PNR de la Qadisha.

B. TOURISME ET TERRITOIRE EN VOIE DE DEVELOPPEMENT, COMMENT CONCILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE ?

La gestion stratégique comme mode de valorisation et de protection des ressources semble être la réponse adéquate à notre terrain d'étude, l'objectif étant, à terme, un développement territorial durable intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale et reposant sur l'action collective de tous les acteurs locaux. Comme dans le cas des Alpes, la prise en compte des

changements climatiques au sein du secteur touristique peut être considérée comme une « opportunité » de « renouveau » touristique et agricole, à supposer que l'on sorte du schéma de la mono-activité. Ici, la création d'un Parc Naturel Régional semble être la solution idoine pour anticiper les aléas climatiques via la préservation et la gestion durable du territoire de la Qadisha.

**a. LE TOURISME DURABLE COMME SOLUTION DE DEVELOPPEMENT ET D'ATTRACTIVITE :
L'OUTIL DU PARC NATUREL REGIONAL**

« Un PNR, c'est plaquer une identité sur un paysage et mettre en place une série d'activités qui sont déjà naissantes même si elles sont peu utilisées. »

Gilbert Mantovani, Membre fondateur de l'ONG Tétraktys, juillet 2021.

La petite taille du Liban porte préjudice à la vallée de la Qadisha qui est déjà une destination vendue par de nombreux Tour-Opérateurs, mais qui n'offrent, la plupart du temps, que des excursions à la journée. Les touristes arrivent le matin, visitent le fond de vallée et repartent l'après-midi : aucune nuitée et aucun produit local n'est vendu. L'enjeu est donc de passer de l'excursionnisme au tourisme de plus longue durée afin d'engendrer des retombées économiques sur les populations locales, à travers notamment le développement de l'hébergement (chambres d'hôte), de la restauration (cuisine de terroir) et de l'agrotourisme (produits à forte valeur ajoutée). Mais cela sous-entend que les excursionnistes restent plusieurs jours sur le Caza.

Dans cette optique, les Parcs naturels régionaux (PNR) semblent être l'outil le plus adapté à cet objectif. En effet, il est indéniable que les différents enjeux du territoire de la vallée de la Qadisha correspondent parfaitement à la définition fournie en introduction. Pour rappel, la vallée de la Qadisha est un territoire rural, reconnu au niveau national – et international – grâce à son label pour ses richesses naturelles et ses paysages, véritable patrimoine naturel exceptionnel. Cependant, ce patrimoine est fragile, mais menacé par une exploitation non-maitrisée de ses ressources. La création du futur PNR de la Qadisha sera appuyée par le PNR des Bauges en Savoie, reconnu un modèle de gouvernance territoriale et touristique efficaces et durables, et partenaires du consortium de la coopération décentralisée.

Historiquement, le projet de préfiguration du « Parc Naturel de la Qadisha » est le fruit d'un dialogue établi depuis 2003 entre les municipalités des Caza de Bcharré et de Zgharta-Ehden, directement ou à travers leurs Fédérations municipales respectives. En 2011, le PNR de la Qadisha est inscrit dans le Schéma National d'Aménagement des Territoires Libanais (SNADTL) validé par le

Parlement, mais qui n'a jamais été mis en œuvre faute de soutien politique et de moyens financiers. Cependant, la volonté politique des élus locaux à voir, un jour, naître ce projet persiste.

b. LA COOPERATION INTERNATIONALE : VOLET ESSENTIEL DU PNR POUR AMORCER UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DES TERRITOIRES A L'ETRANGER

Depuis le début du XXI^e siècle, les défis mondiaux en termes de développement durable et de protection de l'environnement s'accroissent tout comme la nécessité de leur trouver des solutions. En 2015, la communauté internationale s'est engagée à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), d'ici à 2030, dans le but de construire un monde « plus durable et plus solidaire ». Parmi ces ODD, on retrouve un volet « protection de l'environnement » qui encourage à lutter contre les changements climatiques. Également, un volet « coopération » incite les pays à revenus élevés, comme la France, à aider les pays moins riches, à « revenus intermédiaires », comme le Liban, à atteindre ces différents objectifs.

En 2003, la Fédération des Parc naturels régionaux a adopté une « stratégie internationale » afin de pouvoir « faciliter les échanges et la capitalisation d'expériences entre les Parcs avec d'autres espaces protégés français ou étrangers⁷³ » qui présentent des caractéristiques similaires. Depuis 2013, la quasi-totalité des PNR ont intégré la notion de coopération internationale dans leur charte, dont les projets souvent portés par les départements et/ou les régions. Par exemple, la coopération entre le PNR des Bauges et la vallée de la Qadisha, portée par la Région Auvergne Rhône-Alpes, a pour vocation « d'exporter » l'expertise et les savoir-faire français pour amorcer un développement économique durable au Liban.

C. TOURISME ET TERRITOIRE EN VOIE DE DEVELOPPEMENT, COMMENT CONCILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE ?

a. L'OUTIL DU PNR POUR DEVELOPPER UNE « CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE »

L'environnement est le point focal du PNR. De ce fait, les acteurs en présence ont besoin d'être formés à mieux s'organiser pour préserver et valoriser le patrimoine naturel exceptionnel de la vallée

⁷³ Parcs naturels régionaux de France, « *Données de base Parcs naturels régionaux* », mis à jour le 28 février 2017

de la Qadisha, qui lui a valu le label UNESCO. Le projet permettra aux acteurs du territoire de prendre conscience du caractère unique de leurs paysages afin de mieux les préserver et les conserver.

Dans une démarche purement urbanistique, l'harmonisation de la signalétique des chemins de randonnées, des façades et de la restauration des différents monuments historiques permettra une intégration harmonieuse du bâti dans le paysage.

Aussi, les patrimoines naturels et paysagers doivent être gérés afin de garantir la durabilité de la biodiversité des écosystèmes, avec notamment une gestion durable du fleuve (*Nahr*) Abu Ali et la sensibilisation du public, en amont de leur accueil, dans les espaces naturels. Pour cela, la mise en place d'ateliers de sensibilisation et d'information afin de développer et diffuser la connaissance sur les enjeux de préservation de l'environnement est primordiale grâce à l'expertise de l'Agence de l'Eau.

Enfin, une meilleure gestion des déchets liquides et solides est impérative pour préserver la qualité de l'environnement qu'offre la vallée de la Qadisha. En effet, au Liban, les produits phytosanitaires sont subventionnés par l'État. De facto, ils coûtent très peu cher et sont donc achetés et utilisés en quantité industrielle par les agriculteurs qui ne sont ni formés, ni sensibilisés aux effets néfastes de ces produits sur la santé et sur les sols. Aujourd'hui, dans le contexte de crise que connaît le Liban, l'État a arrêté de subventionner les intrants, plongeant les agriculteurs dans une situation inédite qui les « force » à cultiver différemment, avec une agriculture plus durable. Ainsi, il semble nécessaire de sensibiliser les populations aux différents déchets qu'ils rejettent dans la nature. L'idée est de réduire les risques et les effets de l'utilisation des produits phytosanitaires sur la santé humaine et l'environnement et fournir une alimentation saine, durable, locale et accessible à tous. De plus, si le Caza veut développer un tourisme quatre saisons, il se doit d'être plus « durable » et plus « responsable » dans sa gestion des déchets (recyclage, réduction de l'utilisation de sacs plastiques) ainsi que dans le domaine de l'agriculture.

Pour cela, sera prévu l'accompagnement à la création d'une plateforme pour l'éducation à l'environnement et au territoire à travers la sensibilisation et l'éducation des jeunes au patrimoine et à l'environnement, facilitant une meilleure protection et valorisation des paysages. La gestion des déchets liquides est étroitement liée au développement d'une agriculture plus performante que ce qu'elle est aujourd'hui car moins polluante et plus durable. Le projet prévoit aussi un accompagnement des agriculteurs dans la diversification de leurs activités leur permettant le développement de nouvelles filières complémentaires, plus rémunératrices et moins aléatoires que celles actuellement pratiquées. Par exemple, sera développé le label « Made in Qadisha », gage de qualité que les produits transformés – comme les jus, les compotes, etc. – respectent une agriculture avec peu d'intrants. A l'heure actuelle, sont présentes dans le Caza de Bcharré des petites échoppes dans les villages où les commerçants proposent des bocaux « fait maison », de leurs propres produits. Il peut s'agir de fromage, mais aussi de confitures, conserves de légumes, cornichons etc. Néanmoins,

la plupart des produits ne sont pas étiquetés et très souvent le consommateur ne dispose d'aucune information concernant la nature du produit, la date de péremption ou le lieu de production⁷⁴.

b. LE TOURISME DURABLE COMME SOLUTION DE DEVELOPPEMENT ET D'ATTRACTIVITE

Compte-tenu du climat libanais, la vallée est une destination où les Libanais et les touristes viennent « se réfugier » en été pour être au frais et fuir la chaleur de Beyrouth. L'approche de la montagne est donc différente de l'approche « française », et c'est pourquoi la mise en place d'activités « quatre saisons » est pertinente. C'est ce que confirme le Docteur Youssef TAWK, écologiste et fondateur de « l'éco-club⁷⁵ », qui offrait aux touristes « des activités comme les raquettes, très demandées, ainsi que le vélo, surtout le VTT, et le vélo de route. La randonnée était également très pratiquée⁷⁶ ». De plus, l'offre touristique libanaise semble de plus en plus s'accorder avec la mutation de la demande touristique globale. Par exemple, le « *Jord* », mot syriaque qui signifie « nature » est une mouvance libanaise qui consiste à « fuir la ville » pour vivre près de la nature. Ce mode de vie, de plus en plus apprécié des touristes et de certains jeunes Libanais, est un moyen de conserver les traditions des « anciens » qui vivaient dans les montagnes à l'année.

Comme vu précédemment, la seule valorisation de la station des Cèdres, dépendante de « l'or blanc », ne semble plus être pertinente. Comme le résume très bien Freddy KEYROUZ⁷⁷ : « le ski, ce n'est pas une destination, c'est le territoire qui est une destination ». Autrement dit, c'est la promotion d'un territoire, d'une destination et d'un ensemble d'acteurs qui « font » la vallée de la Qadisha qui doit être entamée. De plus, l'économie des sports d'hiver est une partie infime de l'économie locale *a contrario* de l'agriculture qui occupe une place prépondérante. Ainsi, le PNR va permettre de mettre en place la « destination Qadisha » qui promeut un développement rural, spécialement dans les domaines de l'agriculture et du tourisme durables ruraux. La création d'une marque de territoire Qadisha valorisera les produits agricoles et artisanaux et reconnaîtra la qualité environnementale, les pratiques traditionnelles et le savoir-faire local permettant, à terme, de véhiculer une image d'une certaine qualité de vie. Les aménagements touristiques devront être respectueux des espaces, des paysages et des ressources, intégrant les enjeux de biodiversité.

⁷⁴ Cf : Annexe 11

⁷⁵ L'éco-club était une auberge située à 2000 mètres d'altitude, fermée depuis 2010. L'idée était de reboiser la forêt de Cèdres (NDLR : la forêt des Cèdres de Dieu ne fait que 11 hectares, où il y a seulement 1000 cèdres), et permettre aux touristes de faire des activités comme la marche, le ski de fond et de créer des partenariats avec des écoles pour que les enfants découvrent de la nature.

⁷⁶ Entretien avec Dr. Youssef TAWK, le 8 juin 2021.

⁷⁷ Entretien avec Johnny KEYROUZ, gestionnaire de la Station des Cèdres, le 2 juillet 2021.

La sauvegarde du label UNESCO de la vallée de la Qadisha est tributaire de la gouvernance touristique que les élus du Caza de Bcharré doivent réussir à mettre en place, gouvernance qui assurera, *de facto*, une protection du patrimoine naturel qui fait l'exceptionnalité du lieu. Cette gouvernance sera assurée par le « récent » Comité de Développement Touristique. Ce dernier est un organe de gouvernance. Il a un rôle de pilotage, c'est à dire qu'il met en œuvre la stratégie de développement touristique. Il dispose du pouvoir de décision, délégué par la Fédération des Municipalités de Bcharré. C'est l'interlocuteur privilégié des partenaires français engagés sur le programme de coopération du développement de la gouvernance touristique.

Pour arriver à répondre aux exigences de l'ICOMOS, l'outil du PNR, ajusté au contexte libanais, semble être la meilleure réponse possible. Tout d'abord, car le territoire de la Qadisha « remplit » tous les critères nécessaires à la création d'un Parc Naturel Régional, mais également car ce projet « pilote » pourrait être le premier d'une longue liste au regard de la beauté des paysages libanais. Toutefois, la crise politico-économico-sociale sans précédent que traverse le Liban aujourd'hui semble rendre la mise en place de ce projet d'autant plus compliquée, surtout à l'heure où le pouvoir central est en total déliquescence. Ce vide politique apparaît comme un véritable défi car l'élaboration d'un PNR est un travail de long terme. Face à l'instabilité du contexte, les élus libanais du Caza de Bcharré n'ont d'autre choix que de compter sur leur capacité à se renouveler, voire à se reconstruire, sans appui étatique fort. Seulement, la situation libanaise est tellement critique que les seules initiatives individuelles, propres à la culture libanaise, ne suffiront pas à mettre en place un projet d'une telle envergure. C'est pourquoi, face à l'absence totale de soutien des institutions libanaises, les acteurs institutionnels locaux ont fait appel à l'aide internationale à travers la coopération décentralisée qui offre une véritable fenêtre de tir.

**PARTIE III – LA NECESSITE D’UN DIALOGUE MULTI-ACTEURS
POUR ANTICIPER LA SORTIE DE CRISE ET CREER DE NOUVEAUX
HORIZONS**

Le génie, comme le cèdre du Liban, pousse sur les cimes, il grandit et se renforce dans la tempête et non dans les bas-fonds.

Mariano José de Larra, écrivain.

Les autorités publiques libanaises reconnaissent depuis plusieurs années déjà que le développement local et la coopération décentralisée sont intrinsèquement liés, et s'érigent souvent en réponse, voire en thérapie, face aux crises ou aux guerres que traverse le Liban. Face à un pouvoir central toujours plus affaibli et impuissant, certains partenaires internationaux ont donc décidé de redéfinir la centralité de Beyrouth, et de développer cet « autre Liban », ce « Liban de la périphérie », historiquement mis de côté au détriment de la capitale développée et branchée. L'effritement du pouvoir central et de son efficacité, a *de facto*, (ren)forcé la décentralisation.

C'est le choix qu'ont fait les acteurs de la coopération décentralisée Rhône alpine, dans le but d'aider le Caza de Bcharré à sortir de son isolement économique, politique et géographique datant de plusieurs décennies. Cet isolement, héritage de discordes politiques issues de la guerre civile, a été un important frein au développement économique et politique du Caza pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, les élus locaux bcharriottes semblent vouloir faire table rase du passé. En effet, le Caza manifeste de plus en plus une volonté d'ouverture politique et économique, encouragée par les interlocuteurs de la coopération décentralisée.

Ce terreau est d'autant plus fertile que ces vingt dernières années témoignent d'un renouveau de la question du développement local. En effet, celui-ci a pris, sous l'égide des organisations et des bailleurs internationaux comme USAID, l'AFD ou encore les institutions onusiennes comme le PNUD, de nouvelles dimensions⁷⁸. Ces derniers insistent de plus en plus sur l'intérêt de la décentralisation, matérialisée par une vague de programmes d'aide au développement à destination du renforcement des échelons locaux. En conséquence de quoi les différents acteurs locaux libanais ont adopté l'outil de l'aide au développement pour arriver à construire des projets pour leurs territoires.

De plus, la prise en compte de la société civile dans le développement local des territoires ruraux va de paire avec cette nouvelle approche de l'aide au développement. En effet, la révolution du 17 Octobre 2019 a montré les aspirations de celle-ci à prendre part à la vie politique, à incarner un levier pour amorcer un changement profond du système politique libanais et à s'organiser face à l'incurie du gouvernement.

⁷⁸ Karam, K. (2009). *Décentralisation et coopération décentralisée au Liban : état des lieux*. (Rapport du bureau de CGLU/BTVL).

1. LE CAZA DE BCHARRE : UN TERRITOIRE LONGTEMPS ENCLAVE POLITIQUEMENT ET ECONOMIQUEMENT

Comme vu précédemment, répartitions confessionnelle et géographique au Liban sont intrinsèquement liées, résultant de quinze ans de guerre civile ayant engendré de nombreux déplacements de populations. Ce phénomène, a de facto, créé des tensions fortes entre territoires voisins, excluant toute possibilité de coopération territoriale et ayant pour conséquence l'isolement économique car politique de certains espaces, comme le Caza de Bcharré.

Aujourd'hui à l'aube d'un changement politique de taille et convaincus que le système confessionnel est à bout de souffle, les élus locaux ont pris conscience de la nécessité de coopérer entre Cazas voisins, surtout quand l'intérêt économique – avant d'être politique – est de taille.

En ce sens, l'échelon municipal qui s'érige de plus en plus comme un « contre-pouvoir » efficace face à un état central à bout de souffle fait l'objet de nombreuses initiatives de coopération afin de soutenir le processus de décentralisation. En effet, l'État n'étant pas - ou plus - en capacité d'apporter des réponses efficaces aux multiples crises dans lequel le Liban s'enfonce depuis 2019, la décentralisation s'impose progressivement comme une étape indispensable des processus de sortie de conflit⁷⁹.

A. L'ISOLEMENT DU CAZA DE BCHARRE : L'HERITAGE DE LA GUERRE CIVILE

Pendant la guerre civile, les territoires de Zgharta et de Bcharré sont ennemis. Le premier, bastion de Soleimane Frangié, chrétien maronite et ami de Hafez-el Assad, décide de s'allier au camp « palestino-progressiste » sunnite dès 1977. Le second, bastion de Samir Geagea, également chrétien maronite, décide quant à lui de s'allier avec Bachir Gemayel, fondateur de la milice des Forces Libanaises qui s'impose comme chef du camp chrétien. Après l'assassinat de ce dernier et pendant toute la période de la guerre, Geagea s'élève contre l'influence syrienne. De même, les Forces Libanaises assassinent le fils de Frangié en 1978. Pour ces raisons, les tensions politiques avec Zgharta issues de la guerre civile ont longtemps bloqué l'engagement d'un éventuel dialogue avec le Caza voisin, et plus largement, ont isolé le territoire de Bcharré des autres Cazas de la région du Liban-Nord. Enfin, la présence de l'armée syrienne jusqu'en 2005 sur le Caza de Bcharré, avec un contrôle strict des affaires locales a longtemps empêché le territoire de se développer économiquement et touristiquement.

⁷⁹ GRÜNEWALD, F., BACHÉ, J., DE GEOFFROY, V., BACHAWATI, S., & KELDANI, E. (2021). *Société civile et pouvoir locaux au Liban : principaux enjeux et dynamiques d'acteurs* (Rapport de recherche), 24p.

Pourtant, la volonté politique des élus à voir, un jour, naître un « grand projet » de développement agro-touristique à l'échelle de la Vallée de la Qadisha persiste. En effet, les élus locaux s'évertuent, depuis la fin de l'occupation syrienne en 2005, à rattraper leur retard en termes d'aménagement et de développement. Conscients de leur isolement après quinze années de guerre civile et quinze années supplémentaires d'occupation, les élus locaux ont fait appel à différents partenaires internationaux pour les aider à répondre aux exigences de l'UNESCO et les accompagner dans la structuration d'une gouvernance touristique de la Vallée qui aura des retombées économiques et sociales sur les populations.

En effet, les acteurs institutionnels sont préoccupés par l'exode de la jeunesse qui ne trouve plus de débouchés professionnels sur le Caza, entraînant une décroissance démographique du territoire relativement importante, voire « inquiétante » depuis la fin de la guerre. C'est dans ce contexte et suite à la réalisation de plusieurs études et diagnostics que les élus du Caza de Bcharré ont exprimé le souhait de vouloir structurer un modèle de développement territorial proche de celui des Parcs Naturels Régionaux français. Pour cela, les élus ont également su faire la part de choses entre les vieilles rancœurs de guerre et ont compris l'intérêt de coopérer avec le Caza voisin – puisque la Vallée de la Qadisha, pour rappel, est située à cheval sur les deux Cazas – afin de mettre au premier plan l'intérêt général qui bénéficiera, à terme, aux populations des deux Cazas.

B. LA NECESSITE DE COOPERER AVEC LES AUTRES CAZAS POUR PALLIER L'ABSENCE D'APPUI ETATIQUE

Le mérite d'un homme réside dans sa connaissance et dans ses actes et non point dans la couleur de sa peau ou de sa religion.

Gibran Khalil Gibran, peintre et poète (1883 - 1931)

Les différentes crises que traverse le pays des Cèdres ont forcé les Libanais à se réinventer et à rebondir face à leur « destin tragique », en particulier au niveau local. En effet, plus petit échelon administratif, les municipalités sont « aux premières loges » lorsque la société civile demande que des réformes concrètes et efficaces soient entreprises sur leur territoire. N'étant pas autonomes financièrement, elles restent pourtant la seule institution décentralisée au Liban, avec les Fédérations de Municipalités lorsqu'elles existent, reconnue par la loi en charge du développement local et à même d'assurer une coopération décentralisée. Autrement dit, affaiblies par la crise politico-économique et par l'absence totale d'aide étatique, les Fédérations restent cependant l'échelon opérationnel pour discuter et mettre en œuvre les projets d'intérêt commun aux municipalités d'un même territoire.

En théorie, au niveau national, l'aménagement des territoires est assuré par le Conseil pour le Développement et la Reconstruction (CDR) qui a établi, en 2008, le « Schéma National d'Aménagement du Territoire Libanais », ratifié en 2011 par le Parlement libanais. Dans les faits, l'aménagement et le développement des territoires relèvent plutôt de la compétence et de l'action des Municipalités, ou des Fédérations de Municipalités. Cela, les élus libanais l'ont bien compris, et c'est pour cette raison qu'ils ont fait appel aux partenaires français pour entamer les discussions autour d'un projet de développement de territoire. Comme vu précédemment, ce projet de territoire s'articulera, pour les années à venir, autour de la création du PNR de la Qadisha. Historiquement en tension lors de la guerre civile, les deux Caza de Bcharré et de Zgharta-Ehden ont aujourd'hui conscience de la nécessaire coopération à mener entre les deux Fédérations de Municipalités pour cogérer la stratégie touristique et économique autour de la vallée. En effet, le PNR est un outil de développement économique des territoires et a également la vocation politique de faire coopérer les territoires ensemble pour assurer un développement harmonieux d'un espace naturel. Ici, les Fédérations des Municipalités des Cazas de Bcharré et de Zgharta-Ehden qui regroupent respectivement 26 et 31 communes mettront en œuvre un plan d'aménagement inter-municipal et un programme d'actions concrètes pendant la durée du projet.

En 2021, alors que l'État libanais est au bord du gouffre, paralysé par une crise économique qui n'en finit plus de s'aggraver et une absence de gouvernement depuis août 2020, les Fédérations des Municipalités ont une carte à jouer pour éviter l'effondrement politique du Pays des Cèdres, et pour faire véritablement appliquer la décentralisation prévue par l'accord de Taëf de 1989. En effet, cet accord prévoyait « d'adopter la décentralisation administrative élargie au niveau des petites unités administratives (Cazas et niveau inférieur) en procédant à l'élection d'un conseil pour chaque Caza présidé par le *qaïd maqam* (sous-préfet) afin d'assurer la participation locale⁸⁰ » dans le but de « d'adopter un plan de développement, (...) unifié et global, capable de favoriser le développement des régions libanaises et d'assurer leur développement économique et social⁸¹ ». L'accord ne rentre pas dans les détails mais montre d'emblée une volonté de renforcer la décentralisation qui apparaît aujourd'hui comme la solution privilégiée pour sauver le Liban de la faillite, tout en assurant l'intérêt général « pierre angulaire de l'action publique⁸² ». En effet, Max Weber explique que si la légitimité du pouvoir repose sur la raison dans une société, les citoyens n'acceptent les décisions des gouvernants

⁸⁰ Accord de Taëf, rubrique « autres réformes », alinéa A.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Conseil d'État, *Rapport public 1999. Jurisprudence et avis de 1998. L'intérêt général*, La Documentation française, 1999, 245p.

que parce qu'ils les jugent conformes à l'intérêt de tous et de chacun⁸³. La situation du Liban est sur le fil du rasoir et n'est pas à l'abri d'une nouvelle guerre civile, renforçant le rôle « décisif » des municipalités.

Ainsi, aujourd'hui plus que jamais, les Cazas de Bcharré et de Zgharta-Ehden doivent être en capacité de surmonter les ressentiments politiques dans le but d'amorcer la vision, très forte symboliquement, d'un nouveau Liban qui, comme l'a montré la révolution libanaise, se rêve affranchi des appartenances communautaires et confessionnelles. Aussi, face à la déliquescence de l'État libanais, les Fédérations de Municipalités ont la capacité de s'ériger en « contre-pouvoir », voire le devoir dans le but de continuer à faire vivre ce « Liban rural », dont la capacité de résilience n'est plus à démontrer. En l'absence de moyens financiers et techniques, c'est dans ce contexte que la coopération décentralisée joue un rôle majeur.

2. LA COOPERATION DECENTRALISEE : ENTRE RENFORCEMENT DES CAPACITES POLITIQUES ET APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La coopération décentralisée au Liban est loin d'être récente, du fait des liens franco-libanais. Débutée dès les années 1980, elle était, en temps de conflit, surtout investie dans l'aide humanitaire d'urgence comme la médecine de guerre et l'approvisionnement de soins médicaux. Cette aide « d'urgence médicale » s'est prolongée après la fin du conflit, jusqu'au début des années 2000. Présente dans presque toutes les municipalités et/ou les Fédérations de Municipalités⁸⁴ du pays, elle a dépassé la simple aide humanitaire pour irriguer progressivement tous les secteurs de la vie publique : économie, éducation, culture, tourisme, etc. sans oublier le renforcement des compétences des élus et des services décentralisés. Cette dynamique très forte s'est matérialisée par la création en 2002 du groupe-pays Liban, sous la présidence de Gérard Collomb, député-maire de Lyon, projet porté par l'association Cités Unies France pour renforcer la coopération décentralisée franco-libanaise. C'est d'ailleurs la Ville de Chambéry, qui en 2021, a repris la présidence du groupe-pays Liban, événement hautement symbolique pour la coopération avec le Caza de Bcharré.

⁸³ V. F. Rangeon, *L'idéologie de l'intérêt général*, Economica, 1986, 246p.

⁸⁴ Cf : Annexe 12

A. LE SCHEMA DES ACTEURS : PRESENTATION DE L'HISTORIQUE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE DU CAZA

La coopération décentralisée est un jeu complexe d'acteurs qui regroupe les différentes échelles institutionnelles et géographiques comme la ville, l'agglomération, le PNR, le département ou encore la région. Ce « mille-feuille administratif » est appuyé par différentes structures comme des associations, des entreprises et des laboratoires de recherches dont le rôle de chacun est essentiel pour faire vivre cette coopération.

a. LES COLLECTIVITES TERRITORIALES : MOTEUR DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

En 2006, le Journal Libération titrait : « le Liban fils protégé de la France⁸⁵ », mettant en exergue les relations historiques entre les deux pays concrétisées par de nombreux accords économique-politiques. De fait, les coopérations bilatérales sont nombreuses, à tous les échelons administratifs et dans tous les domaines de la vie publique. Comme nous l'avons vu précédemment, la faible capacité d'action des acteurs locaux s'avère être l'un des principaux obstacles au développement local. C'est dans ce domaine que les collectivités françaises jouent un rôle important, en raison de leur expertise de la décentralisation que ce soit pour renforcer les capacités politiques des Fédérations de municipalités ou pour les aider dans leur développement économique. Cependant, la coopération décentralisée est le fruit d'une multitude d'acteurs dont la présentation est essentielle pour comprendre le rôle et les prérogatives de chacun.

Présente sur le territoire libanais dès 1998 dans le secteur de l'eau, la coopération décentralisée portée par la région Rhône-Alpes, devenue région AuRA, est donc particulièrement ancienne. Depuis plus de vingt ans, la région a su axer sa coopération sur la concertation entre les différents acteurs d'un même territoire, démarche indispensable au développement local. En effet, cette démarche relève plutôt d'une exception au Liban, pays encore très centralisé. Au fil des années, la région Rhône-alpine a su diversifier son champ d'action et multiplier les activités de ses domaines d'intervention. Les élus locaux de Bcharré ont d'ailleurs rapidement fait appel à leurs partenaires Rhônalpins suite aux contrôles ICOMOS. Le contrôle de 2005 a entraîné la mise en place du projet « pilote » d'assainissement par Filtres plantés de Roseaux, en 2011. En 2017, dans la continuité du contrôle de 2012, les élus locaux sollicitent, une fois encore, leur partenaire français pour cette fois-ci, un appui « plus institutionnel » à travers l'organisation du développement touristique. Celui-ci a été élaboré en 2019, après plusieurs études et diagnostics financés par la région avec un soutien financier

⁸⁵ Semo, M. (2006, 18 juillet). Le Liban, fils protégé de la France. *Libération* [en ligne]. [consulté le 22 août 2021]. Disponible sur : https://www.liberation.fr/evenement/2006/07/18/le-liban-fils-protege-de-la-france_46387/

du MAE, et réalisés par les opérateurs français Corail Développement et Tétraktys. L'année 2021 marque la mise en place effective de ce comité.

Ce dernier est une réussite en termes de renforcement des capacités politiques locales. C'est un début de structuration qui doit être encouragé, développé et mis à l'échelle du « Grand territoire de la Qadisha » incluant également le Caza de Zgharta-Ehden et le Comité de gestion de la vallée de la Qadisha chargé de la sauvegarde et du développement de la Vallée-Sainte, interlocuteur privilégié de l'UNESCO sur place.

Enfin, en mai 2019, la Ville de Chambéry rejoint les acteurs de la coopération décentralisée libanaise. Tout est parti de l'initiative de Cités Unies France, à laquelle la ville de Chambéry adhère depuis plus de 30 ans et qui facilite la coopération internationale des collectivités territoriales. La jeune coopération de la ville de Savoie et du Caza de Bcharré a pour but d'accompagner le développement touristique de la région libanaise, en y important les solutions qui fonctionnent dans le département savoyard, territoire montagneux. Pour cela, la ville de Chambéry a confié à l'association Chambéry Solidarité Internationale (CSI) l'animation, la mise en œuvre et la gestion financière du projet. Ainsi, depuis 2019, CSI a rejoint un consortium particulier, qui regroupe la Ville de Chambéry et d'autres collectivités locales mais aussi des ONG spécialisées sur le développement touristique. Chambéry Solidarité Internationale est chargée, dans le cadre de l'action internationale de la ville de Chambéry, de développer tous types de coopération décentralisée et d'échanges qui profitent au développement des territoires, dans une démarche de coopération solidaire.

b. LES OPERATEURS : L'APPUI TECHNIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

A l'image de la ville de Chambéry avec son interlocuteur CSI, derrière chaque collectivité se « cache » un opérateur, qui anime la coopération décentralisée. Cela permet à la collectivité d'asseoir et de suivre les opérations de coopération de façon régulière. La région AuRA, dans le projet précédemment présenté, a recours au tandem d'associations Corail Développement et Tétraktys qui animent la mise en œuvre de projets de développement durable.

Depuis 1999, Corail est une structure d'appui au développement par le renforcement des capacités des services publics en charge de l'aménagement des territoires. L'approche atypique de l'association consiste à œuvrer à renforcer l'efficacité des services publics dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations sur un territoire donné. Pour cela, les missions de Corail sont de concevoir, d'organiser et de piloter des opérations de renforcement des capacités d'un service public. Dans le cadre de notre étude, Corail apporte son expertise pour aider à la mise en place d'un PNR. Les domaines d'intervention de l'association sont divers : eau et environnement, urbanisme

et métiers de la ville, transport et déplacements urbains, énergie, aménagement des territoires, gestion du patrimoine construit, etc. Avec l'aide de son représentant permanent au Liban, Corail mène les projets de coopération décentralisée en rapprochant les acteurs publics et privés de la Région Rhône-Alpes avec de leurs homologues demandeurs au Liban.

Au sein du consortium, elle est épaulée par l'association Tétraktys qui exporte son expertise alpine à l'international en matière de préservation et valorisation des patrimoines. Depuis sa création en 1994, cette association est intervenue dans une vingtaine de pays en tant qu'experte en développement touristique des territoires. L'association accompagne les territoires dans les démarches de planification touristique des sites, la conduite d'études d'aménagement et leur mise en œuvre, et propose des modèles de gestion en transférant les capacités adéquates pour leur pilotage. Elle agit également pour un développement harmonieux des territoires, notamment à travers le développement du tourisme dans les territoires ruraux.

Du côté libanais, l'Association Levantine pour le Développement Économique et Social (ALDES) agit pour un développement économique et social pour tous depuis la fin de la guerre civile.

Enfin, un dernier acteur est présent au sein de ce consortium. Depuis la loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement⁸⁶, les agences de l'eau ont la possibilité de développer des partenariats à l'international. Depuis 2005, la région Auvergne Rhône-Alpes est également épaulée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse (AE-RMC) qui apporte son savoir-faire sur le thème de la gestion intégrée des ressources en eau au Liban. En 2020, elle participe au cofinancement d'une étude sur l'impact des changements climatiques sur les activités économiques du Nahr Abu Ali, avec la ville de Chambéry. La résilience de l'agriculture et du tourisme dépendent tous les deux de la disponibilité et de la durabilité de la ressource en eau. Dès lors, il semble important de prendre en compte ces évolutions attendues dans la définition des stratégies à adopter pour minimiser l'impact futur de ces changements climatiques sur ces domaines d'activité. L'objectif de la présente étude est donc d'établir un diagnostic de ces impacts attendus et de proposer des recommandations aux décideurs locaux et nationaux. Les résultats de cette étude seront proposés en tant qu'outils d'aide à la décision destinés aux institutions chargées du développement de ces deux secteurs d'activités économiques sur les territoires concernés. Cette initiative s'inscrit dans le renforcement des capacités politiques à gérer la ressource en eau.

⁸⁶ Loi relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, Loi n° 2005-95 (2005) (France).

Comme nous avons pu le voir, le schéma d'acteurs en présence au sein de la coopération décentralisée est complexe, pouvant parfois freiner l'avancée des projets. Cependant, tous ces acteurs sont légitimes, puisqu'ils apportent un soutien politique, technique et économique aux acteurs locaux du Caza, déjà actifs. En France, le partenariat et la coordination de ces différents acteurs engagés avec le Liban sont essentiels pour optimiser l'Aide Publique au Développement. C'est pour cette raison que les collectivités françaises intervenant dans la zone du Liban Nord ont souhaité se rapprocher pour la mise en œuvre du projet de création du PNR, incitant les deux Fédérations libanaises à faire de même.

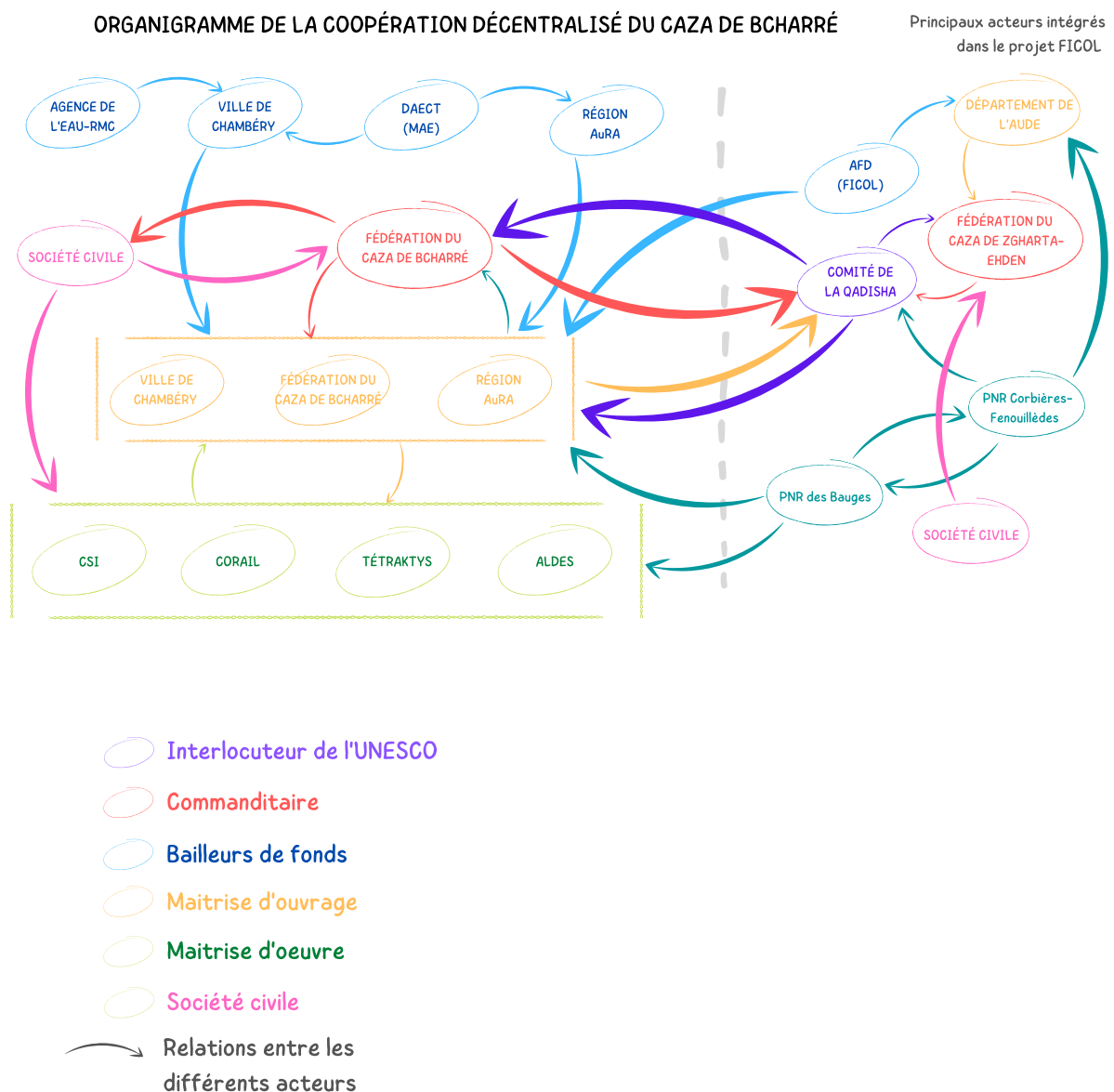


Illustration 13 - Schéma des acteurs de la coopération décentralisée. Source : Romane COSTE

B. LE ROLE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE DECENTRALISEE DANS LA STRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE TOURISTIQUE

Le Liban est un pays très centralisé, qui met le pouvoir municipal et ses prérogatives sous la tutelle du pouvoir central. Cette ligne directrice est confirmée, voire renforcée, par les bailleurs de fonds⁸⁷ qui mettent en place des programmes de financement et d'aide technique aux municipalités sous la supervision des principaux ministères concernés, qui gèrent les flux financiers de ces projets. Cette « tutelle » affaiblit donc les municipalités et les FM qui ne traitent, *de facto*, pas d'égal à égal avec leurs homologues étrangers. Par exemple, au Liban, la signature d'une convention de partenariat est décidée en conseil municipal puis transmise au Ministère de l'Intérieur et des Municipalités (MIM) pour accord final alors qu'en France, c'est le conseil municipal, départemental ou régional, selon la collectivité locale engagée, qui signe la convention de partenariat. Ce mode de fonctionnement présente deux inconvénients : d'abord le ralentissement voire le blocage de certains projets, par manque de temps ou de compétences des ministères. Ensuite, ce « pseudo » système de décentralisation, qui dans les faits s'apparente plus à un système déconcentré, va à l'encontre du principe de démocratie locale et dessert le développement de la localité, puisque toutes les décisions reviennent, via le *qaim maqam*⁸⁸ puis par le *muhafiz*⁸⁹, au pouvoir central.

L'actuel « effondrement » du pouvoir central offre une occasion aux municipalités de renforcer leurs rôles et leurs compétences. Pour cela, le Caza de Bcharré peut s'appuyer sur ses deux partenaires français. En effet, la Région Auvergne Rhône Alpes (AuRA) et la Ville de Chambéry partagent la même vision de la coopération à l'étranger. Les deux collectivités ont une politique publique de relations internationales active et portée par les élus. De par leur expérience dans de nombreux pays du monde et sur leur propre territoire, chaque collectivité met à profit, au sein de ce projet, son expertise sur les thématiques du transfert de compétences et de la structuration de la gouvernance. De plus, le caractère singulier de cette coopération réside dans l'approche de « coalition d'acteurs » qui mobilise les « forces vives » du territoire français : acteurs de la société civile, entreprises, laboratoires de recherches - et qui regroupe les différentes échelles institutionnelles et géographiques. En ce sens, la conduite de « l'expérience pilote » de la Qadisha, si celle-ci s'avère être fructueuse, a pour ambition de servir de modèle pour une reproductibilité sur d'autres territoires libanais à pilotage local. Pour toutes ces raisons, le PNR de la Qadisha sert la cause du renforcement des compétences des

⁸⁷ Est sous-entendu la Banque Mondiale, l'AFD, USAID (Agence des États-Unis pour le développement international), le PNU (Programme des Nations unies pour le développement), l'UE (Union Européenne).

⁸⁸ Équivalent du *muhafiz au sein de l'échelon administratif du Caza*.

⁸⁹ Fonctionnaire désigné par l'État, qui est à la tête du *muhafiz*, échelon administratif entre le Caza et l'État. Il dirige les antennes des ministères au sein de sa région et fait le lien entre l'administration centrale et les administrations locales.

municipalités et de leurs Fédérations, et pourra être un modèle de transfert d'expérience sur d'autres territoires.

En ce sens, les discussions autour du projet de préfiguration du PNR de la Qadisha ont commencé en 2017 entre les fédérations du Caza de Bcharré, de Zgharta-Ehden et les collectivités françaises, appuyées par leurs opérateurs respectifs. Véritable projet pilote, il revêt un caractère innovant de coopération décentralisée associant la légitimité des collectivités territoriales pour le développement local à l'efficacité de la société civile pour mettre en œuvre un plan d'action. Chacune des collectivités coopère de près avec le Parc Naturel Régional (PNR) du Massif des Bauges en Savoie, ce qui permettra de croiser savoir-faire, expériences et appui logistique à la création de ce Parc. Dans ce but, la coopération décentralisée a déposé une demande de financement appelée Facilité de financement des Collectivités territoriales (FICOL) auprès de l'Agence Française de Développement en juillet 2021. Ce financement à forte dimension politique, permet la réalisation de projets qui reposent sur le partenariat entre différentes collectivités territoriales et leurs partenaires étrangers. Ainsi, la conception et la réalisation du PNR de la Qadisha, symbole de la réalisation d'actions concrètes sur le terrain, suppose la nécessité de voir le Caza de Bcharré et le Caza de Zgharta-Ehden coopérer sur le moyen terme, c'est à dire trois ans. Il est important de rappeler que de nos jours plus les décisions de développement sont prises à un niveau local, plus elles sont efficaces. De plus, le choix d'un financement FICOL n'est pas anodin : celui-ci s'inscrit dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) et des engagements de la France en matière de lutte contre le changement climatique, véritable priorité pour l'Agence Française de Développement, mettant l'environnement à l'honneur.

Néanmoins, l'enfoncement du Liban dans une crise politique et économique sans précédent n'est pas sans conséquences. Les élus locaux, en lien direct avec la société civile, font face à la dépréciation du pouvoir d'achat des ménages et à l'inflation explosive qui entraînent des revendications populaires et une demande de prise d'action « concrète » et immédiate. Encore une fois, le premier réflexe des élus est de se tourner vers leurs opérateurs français. Et c'est là que l'incompréhension prend forme, entre mise en place d'un projet structurant via le dépôt d'une note FICOL du côté français et demande d'aide d'urgence et de projets concrets du côté libanais.

3. COMMUNICATION ET PROMOTION DES ACTIVITES AUPRES DES DIFFERENTS ACTEURS : DES PRECONISATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE DU CAZA DE BCHARRE

La difficulté de la situation libanaise, inédite, a entraîné la nécessité, pour les partenaires français, à redéfinir leur stratégie de coopération pour pouvoir répondre aux attentes de leurs partenaires libanais. Tout l'enjeu est d'arriver à faire comprendre à ces derniers qu'ils disposent d'une opportunité pour, d'un côté, renforcer leur échelon administratif au vu de la dissolution progressive du pouvoir central et de consolider leur légitimité politique du fait de leur proximité avec les populations locales. De plus, depuis la « *thaoura* » libanaise, la société civile s'est érigé comme acteur incontournable de la « politique de demain ».

A. L'APPUI A LA COOPERATION DECENTRALISEE DANS LA STRUCTURATION DE LA TRANSITION TOURISTIQUE DU CAZA DE BCHARRE

a. L'IMPACT DE LA CRISE ECONOMIQUE SUR LA COOPERATION DECENTRALISEE

Pour que ce projet voit le jour, il est essentiel de prendre en compte le volet humain et culturel libanais. Dans cette optique, Clair Michalon, consultant spécialisé dans les relations interculturelles, préconise de « lire les interactions entre les cultures pour en tirer un maximum d'effets bénéfiques en termes de rapprochement des hommes et de la créativité »⁹⁰. Ce qu'il explique, c'est que le rapport au temps diffère d'une culture à l'autre. En d'autres termes, le rapport au temps diffère en fonction de facteurs structurants, c'est à dire que plus l'Homme est confronté à l'incertitude, moins il se projette dans l'avenir. Cette incertitude est liée à la mort : plus on arrive à se projeter, plus on repousse la mort, alors que plus l'avenir est incertain, plus la possibilité de la mort est assumée car elle fait souvent partie du quotidien. Et c'est ce qu'explique C. Michalon :

« cette mort assumée est le pendant du temps cyclique non maîtrisable ». Ainsi, l'auteur distingue les « sociétés de sécurité » et les « sociétés de précarité ». Ce qui les différencie, c'est ce que ces dernières ne disposent pas du « droit à l'erreur » lié à leur Histoire, défini comme « le produit de l'ensemble des instruments sociaux, économiques, politiques mais aussi techniques et réglementaires qui visent à rendre supportables pour les individus et la collectivité, les initiatives de chacun et leurs conséquences lorsqu'elles sont malheureuses⁹¹ ».

La théorie de Clair Michalon illustre totalement ce que les partenaires français sont en train de vivre au sein de leur coopération décentralisée. D'un côté, les élus libanais, à juste titre, demandent la

⁹⁰ Novel, A. (2016, 27 mai). Clair Michalon : « Plus on est confronté à l'incertitude, moins on se projette dans l'avenir ». *Le Monde*. (en ligne) https://www.lemonde.fr/tant-de-temps/article/2016/05/27/clair-michalon-plus-on-est-confronte-a-l-incertitude-moins-on-se-projette-dans-l-avenir_4927525_4598196.html

⁹¹ Michalon, C. (2001). *Différences culturelles, mode d'emploi*. 128 pages. SEPIA.

mise en œuvre de projets concrets, ayant des retombées économiques rapides sur leurs populations, dans le but d'espérer garder la tête « hors de l'eau ». En effet, ceux-ci s'efforcent d'essayer de trouver des solutions permettant de ramener de la « *fresh money*⁹² » au sein du Caza, ce que confirme Johnny KEYROUZ, originaire de Bcharré : « l'approche n'est pas très facile, et il faut un intérêt économique. Il faut que les gens puissent vivre, et leur donner des opportunités pour qu'ils gagnent de l'argent ». De l'autre, les opérateurs français travaillent depuis plusieurs années à l'étude de la mise en place d'un éventuel PNR. Comme vu précédemment, ce projet est un projet de longue date, qui a nécessité une multitude d'études de faisabilité et de missions exploratoires en amont de sa mise en œuvre. Avant la crise libanaise, les élus prenaient part à ce projet, étant désireux de s'impliquer sur un projet structurant et de long terme. Et cette adhésion à la mise en place d'un PNR, dont les retombées économiques mettront plusieurs années à être concrètement visibles, avait d'ores et déjà été l'objet de nombreuses discussions, explications et compromis, autant du côté libanais que du côté français.

Bien que l'hypocentre de la crise libanaise se trouve à Beyrouth, force est de constater qu'elle a également impacté les territoires ruraux, redistribuant les cartes de la coopération décentralisée. Ainsi, les partenaires français et libanais ont dû réfléchir à un compromis pour « contourner » la crise : le financement FICOL ne commençant, en théorie, qu'en janvier 2023, l'année 2022 sera consacrée au financement d'un certain nombre d'actions concrètes et visibles concernant plusieurs domaines : rénovation de sites touristiques comme le tombeau phénicien et la forteresse de Delmas, structuration de la gouvernance avec la structuration du comité de développement touristique par la chargée de mission embauchée en juin 2021 à cet effet, création d'une carte touristique de la destination Qadisha, accompagnement d'une ou plusieurs initiatives privées de création et valorisation de maisons d'hôtes, etc. Pour ce faire, le rôle des opérateurs est essentiel, car ils apportent leur expertise de terrain, ayant d'ores et déjà les clés de lecture de la culture libanaise, pouvant parfois être « éloignée » du fonctionnement des acteurs institutionnels français. Aussi, ce sont les opérateurs qui suivent, au jour le jour, l'avancée du projet et qui, par des missions exploratoires, anime son avancée. En théorie, ce compromis permet de garder la coopération active et d'éviter le désinvestissement des élus libanais, sans pour autant ralentir les financements, préétablis, des partenaires français.

⁹² Devises venant de l'étranger et à destination du Liban, permettant de transférer des USD de l'étranger qui sont ensuite converti en livres libanaises. Dans certains cas, ce type de transaction est le seul soutien pour de nombreuses familles qui, grâce à un parent à l'étranger qui envoie des fonds, aident l'économie familiale.

b. L'IMPORTANCE D'UNE VISION LONG-TERMISTE

Indéniablement, la vallée de la Qadisha dispose de tous les atouts pour mettre en place un PNR : il s'agit d'encourager le développement économique tout en conservant et valorisant le patrimoine naturel et culturel partagé sur un territoire à cheval sur plusieurs municipalités. Pourtant, le défi à relever par les partenaires français est d'arriver à convaincre les élus locaux que le projet du Parc Naturel Régional est toujours pertinent malgré le contexte de crise. En effet, les actions élaborées dès maintenant pourront être efficaces dès la sortie de crise. La complexité de la coopération décentralisée en « temps de crise » est d'arriver à convaincre des élus de contribuer à l'aménagement du territoire, de structurer une gouvernance pérenne tout en réalisant des actions expérimentales et exemplaires portées par la société civile pour « anticiper le futur ». Le sociologue Clair Michalon explique que souvent, dans le cadre de l'appui au développement, les populations visées sont confrontées à des situations politiques, économiques ou sociales difficiles, ne leur permettant pas toujours de pouvoir se projeter dans l'avenir via un projet élaboré souvent sur plusieurs années, les aidant pourtant souvent à passer de la précarité à la sécurité. Pourtant, face aux changements climatiques, la nécessité de passer de cette situation de « précarité » à cette situation de « sécurité » est indéniable. Les changements climatiques sont une menace planétaire, auxquels les Libanais n'échapperont pas. En ce sens, l'anticipation des acteurs libanais est essentielle pour protéger la ressource en eau et améliorer les conditions de vie de leur population, à 70% agricole. Or, le projet du PNR permet d'envisager en amont les conséquences des changements climatiques. Et « l'avantage » de la coopération décentralisée c'est que les élus locaux disposent de partenaires français spécialistes dans l'étude de ces changements climatiques, notamment l'Agence de l'Eau ou le PNR des Bauges. Ce dernier dispose dans sa Charte d'un volet « comprendre et anticiper les changements climatiques » dont l'objectif est de sensibiliser les habitants à la réduction de leur consommation d'eau et d'énergie.

A l'heure actuelle, les élus locaux libanais semblent avoir saisi l'enjeu et les potentialités d'un tourisme développé harmonieusement sur l'ensemble du Caza entre les différents villages, travaillant ensemble pour améliorer l'accueil, le déplacement et la découverte des touristes sur les différents sites et points d'intérêt. Néanmoins, c'est toujours c'est l'initiative privée qui prévaut sur les autres, chaque village tentant de développer en solitaire son propre potentiel.

B. L'IMPORTANCE DE CONCEVOIR UNE POLITIQUE SUR LE MODELE DU « BOTTOM-UP » POUR ASSURER UNE TRANSITION REUSSIE : L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS LEUR PROPRE DEVELOPPEMENT

C'est toute la commune qui doit participer, ainsi que les habitants. Avec le programme qui est en train d'être fait, si seulement 50% ou 60% est fait à terme, cela fera revivre la région.

Johnny KEYROUZ, architecte et gestionnaire de la station des Cèdres, Juillet 2021.

En 2020, le Liban est classé 149^e sur les 180 pays étudiés par l'ONG *Transparency International*, après y avoir été classé successivement 102^e en 2008 et 99^e en 2007. L'enfoncement dans la détérioration de l'économie, le déclin de la classe moyenne et la chute du pouvoir d'achat, et, dans une plus grande mesure l'impossibilité constitutionnelle ou judiciaire de sanctionner un ministre ou un député corrompu n'a cessé de gangrener la société libanaise depuis la fin de la guerre civile. Surtout depuis le début de la crise, où elle a atteint son paroxysme, récoltant son plus mauvais score en 2020, selon l'enquête annuelle de l'ONG allemande. Cette véritable gangrène a engendré une méfiance croissante des Libanais envers l'élite et de facto, les politiques publiques. La crise de méfiance entre citoyens et pouvoirs publics est un véritable leitmotiv. Amorcée depuis des années, elle a d'ailleurs directement et indirectement conduit à la révolution du 17 Octobre 2019, la « *thaoura* » libanaise. Cependant, le rapport du groupe URD, montre que les politiques publiques portées par le niveau local, municipal et sous municipal, gardent la confiance des citoyens, d'autant plus que les institutions de ce niveau sont les seules à rester fonctionnelles⁹³. Les élus locaux sont donc dans une situation favorable pour, encore une fois, se renforcer face au pouvoir central, renforcer l'efficacité de leur politique et augmenter leur capital confiance auprès des populations locales. Cela semble, pour le moment, dans la bonne voie puisque Johnny KEYROUZ nous confie que « la municipalité s'implique de plus en plus » dans les politiques locales, renforçant leur lien avec les citoyens.

Réduire la méfiance de la société civile vis-à-vis du politique nécessite un travail de longue haleine. En effet, les acteurs institutionnels doivent arriver à convaincre leurs électeurs que la mise en place d'un PNR, politique publique « lourde », sera efficace et engendra des retombées économiques certaines. C'est la crainte exprimée par Johnny KEYROUZ : « le problème des projets, c'est qu'il faut l'aide de toutes les municipalités et du temps pour avoir des retombées économiques pour tous. ». Pour cela, les élus bénéficient de l'appui des opérateurs qui vont notamment à la rencontre des populations lors d'ateliers et de tables rondes organisés à l'occasion de missions exploratoires. Ces concertations ont pour but de présenter les différents projets, recueillir les remarques et

⁹³ GRÜNEWALD, F., BACHÉ, J., DE GEOFFROY, V., BACHAWATI, S., & KELDANI, E. (2021), Groupe URD. *Société civile et pouvoir locaux au Liban : principaux enjeux et dynamiques d'acteurs* (Rapport de recherche).

recommandations des habitants concernant l'aménagement de leur territoire et essayer de surmonter leurs réticences. Les opérateurs, lors de la mission de Juin 2021, ont délivré le message suivant : la réussite du projet n'est possible que si les habitants y adhèrent et le co-construisent avec les acteurs institutionnels, car leur expérience et leur connaissance du terrain est indispensable à l'élaboration du PNR. Concrètement, cela implique que de nombreux acteurs associatifs ayant des compétences dans les domaines concernés soient mobilisés au sein des deux Cazas. Par exemple, des associations libanaises seront sollicitées pour accompagner la mise en œuvre des actions du projet comme le Comité des Amis de la Forêt des Cèdres, la *LEbanese Water Actors Platform (LEWAP)*, des acteurs socio-professionnel du tourisme et de l'agriculture et des acteurs économiques. En ce sens, prendre en compte la société civile est donc essentiel.

Cet enjeu est d'autant plus central que la culture libanaise est très basée sur l'individualisme et les initiatives individuelles et privées.

« Considéré dans son ensemble, le Liban apparaît comme une société en transition encore dominée par un individualisme très intense et par un communautarisme d'origine religieuse : l'explication de cet individualisme communautaire vient de l'histoire. La longue occupation turque a fait de l'autodéfense une impérieuse nécessité ; cette autodéfense ne pouvait se transformer en force que dans la cohérence religieuse⁹⁴ ».

Le docteur et écologiste Youssef TAWK⁹⁵ résume bien la nécessité du changement de mode de pensée des libanais : « le problème, c'est qu'au Liban, les initiatives sont très souvent individuelles et personnelles. La population doit s'impliquer dans son développement économique et devenir « propriétaire » de son développement. Ici, l'idée du tourisme « doux », c'est un tourisme où il n'y a pas qu'une personne qui gagne mais toute la population. L'éco-tourisme, c'est un enseignement de valeurs, avec l'idée et la volonté de la découverte de l'autre, et qui va au-delà du développement touristique ». Cet individualisme, autrefois religieux, est également renforcé par un État et des politiques publiques inefficaces, ne se concentrant que sur les villes, et particulièrement sur Beyrouth. Ainsi, les territoires ruraux ont toujours dû assurer un développement économique « seuls », relevant souvent de financements privés issus de la diaspora ou de l'aide internationale. Cependant, souvent, le manque de gouvernance et de stratégie touristique n'est pas parvenu à les mettre en avant et à les rendre fructueuses, ce dont témoigne Y. TAWK : « au Liban, il n'y a pas encore l'esprit de la collectivité et de l'institution, c'est à dire que le problème aujourd'hui c'est que les initiatives ne s'institutionnalisent pas. ». Par exemple, le Caza de Bcharré est témoin de nombreuses initiatives de la sorte, notamment à travers quelques initiatives touristiques qui ont essayé de voir le jour, mais force

⁹⁴ IRFED Liban (Mission) - *Besoins et possibilités de développement du Liban*. Beyrouth, Ministère du Plan, 2 vol, 365 et 508p.

⁹⁵ Entretien avec le Dr. Youssef TAWK, écologiste, 8 juin 2021.

est de constater que souvent, ces initiatives individuelles ne fonctionnent pas par manque d'expérience, de réflexion sur la faisabilité en amont, ou de formation en aval, pour assurer la viabilité de l'initiative.

Depuis le début de la révolution, la société civile a montré combien malgré sa complexité, elle était un acteur clé du présent mais surtout de l'avenir du pays. En effet, depuis l'explosion du port de Beyrouth, elle a « remplacé » l'État et a fait preuve d'une solidarité et d'une capacité de résilience et de reconstruction sans précédent. Ainsi, l'efficacité de la société civile pour mettre en œuvre une gouvernance et un plan d'action adapté aux réalités locales n'est plus à démontrer. La révolution aura permis à la société civile, motivée par une volonté démocratique sans précédent, de se rendre compte de l'importance qu'elle peut avoir dans sa relation avec les pouvoirs locaux. Youssef TAWK, docteur et écologiste est d'ailleurs convaincu de cette idée : « la meilleure des solutions, c'est la collaboration entre initiatives privées et les institutions publiques, c'est à dire les municipalités ». De plus, celle-ci a profondément modifié son rapport au politique, en s'appropriant le concept « d'intérêt général » contre des politiques souvent en faveur de l'élite uniquement. Ainsi, même si les territoires ruraux ont moins été impactés par les grands « principes » de la révolution, il est indéniable que la société libanaise, dans son ensemble, est en profonde mutation. Il est donc nécessaire de l'impliquer dans l'avenir du pays puisqu'elle a exprimé ouvertement la volonté de se mobiliser dans l'action sociale, économique et politique. C'est d'ailleurs ce que confirme Freddy KEYROUZ : « les habitants, ce n'est pas suffisant de les intégrer, ils faut les convaincre. Pour cela, il faut avoir des idées, mais il faut aussi écouter les idées des habitants pour qu'ils se sentent impliqués. ». De toute façon, la société civile a tellement perdu confiance dans les institutions étatiques, que la réussite d'une politique publique aujourd'hui passe forcément par l'implication des populations.

CONCLUSION

Le dernier rapport du GIEC, dont une première partie a été publiée en août 2021, montre à quel point la question des changements climatiques est pressante. A l'image de « l'Affaire du siècle », ou des multiples marches pour le climat qui se tiennent à travers le monde, la nouvelle génération exige un changement concret et des mesures efficaces pour répondre à l'urgence climatique, auxquels les acteurs institutionnels semblent avoir du mal à répondre. Pourtant, le réchauffement climatique est d'ores et déjà à l'œuvre. Ce phénomène s'observe particulièrement en montagne, où les températures augmentent deux fois plus vite qu'en plaine, ce qui provoque l'urgence de repenser la pérennité des stations de ski de haute, mais encore plus, de moyenne montagne.

En effet, celles-ci, dont la mono-activité de la neige a longtemps généré une rentabilité sans précédent, notamment en France, encouragées par des politiques publiques de soutien à la neige, sont aujourd'hui confrontées à la nécessité de repenser leurs systèmes productifs. Cependant, les politiques publiques soutenant la transition de ces stations de sport d'hiver manquent de cohérence, adoptant souvent la stratégie du « stop and go » du soutien à la neige. De fait, la dichotomie entre les stations « résistantes » —préférant investir dans les équipements produisant de la neige de culture qui continue de leur assurer une rentabilité (aléatoire) apparente— et les stations « résilientes » —qui ont amorcées une transition touristique, préférant anticiper l'avenir et la probable diminution constante du manteau neigeux— ne cesse de se creuser. Conscients de l'incohérence de certaines politiques publiques, d'autres acteurs encouragent cette transition, notamment des acteurs de la société civile comme des associations. Ces dernières, à travers des labels jugés « écoresponsables », promeuvent un « écotourisme » plus respectueux de l'environnement et de l'écologie. Cette prise d'initiatives de la part de la société civile vient ainsi « pallier » l'incapacité des politiques publiques à anticiper les conséquences du changement climatique. La transition touristique initiée sur certains sites semble également répondre à une demande touristique en mutation, elle aussi plus soucieuse des problématiques environnementales, de l'impact écologique et de la protection des écosystèmes. Malgré l'absence de données climatiques précises et suffisantes au Liban, nous pouvons d'ores et déjà avancer que la Station des Cèdres sera —si ce n'est déjà le cas !— confrontée aux mêmes enjeux. L'absence totale de neige en 2013 et l'ouverture de la station pendant seulement cinq jours en 2017 peuvent ainsi déjà être interprétées comme des conséquences directes des changements climatiques. Miser sur l'agrandissement du domaine skiable, comme le voulaient initialement les élus locaux du Caza de Bcharré, avec, pour rappel, un coût total d'investissement s'élevant à plusieurs millions de dollars, semble donc être, au mieux, « une fuite en avant », au pire un rêve voué à l'échec. Pour que le Caza de Bcharré profite pleinement de son potentiel touristique, il est tout d'abord indispensable,

pour les élus, de sauver le label UNESCO. Pour cela, une gouvernance touristique efficace et centrée sur la protection de l'environnement doit être mise en place à l'échelle du territoire de la vallée de la Qadisha. En effet, tout miser —comme ce fut le cas jusque-là— sur la petite station des Cèdres et le tourisme religieux, sans aucune coopération avec les territoires voisins, ne permettra ni d'engendrer des retombées économiques sur les populations locales dans le temps, ni de préserver le patrimoine naturel exceptionnel de la vallée. Pour pallier cette situation, les élus locaux libanais ont donc fait appel à l'expertise de leurs partenaires français, via la coopération décentralisée. Forts de leur expérience en matière de mise en "écotourisme"⁹⁶ des territoires, les partenaires français ont proposé de mettre en place un projet structurant, celui de la création d'un Parc Naturel Régional de la Qadisha, répondant aux exigences de l'ICOMOS. Ce projet « pilote » sera financé par l'AFD et permettra un développement harmonieux et durable de la vallée de la Qadisha.

Cependant, les crises multiformes que le Liban traverse depuis 2019 mettent un frein à la coopération décentralisée et compromettent l'avenir du Caza. En effet, les élus libanais se retrouvent à devoir apporter des réponses à la crise économique et sont ainsi incités à privilégier des projets locaux aux retombées économiques rapides et de court-terme. L'incertitude politico-économique dans laquelle s'engouffre le pays est en effet très peu compatible avec une projection sur le long-terme. De plus, les élus libanais, en prévision des élections municipales de 2022, « se doivent » de fournir des réponses efficaces, préparant leur potentielle réélection. La coopération décentralisée connaît donc une situation délicate où il est nécessaire de trouver des compromis : d'un côté, les maires libanais doivent rester proactifs au sein de leur coopération et manifester leur intérêt à continuer le projet structurant du PNR. De l'autre, les partenaires français doivent prendre en compte le contexte économique-politico-culturel du pays des Cèdres pour proposer des projets de court-terme ayant des retombées – presque – immédiates, tout en gardant la mise en œuvre du PNR en ligne de mire. « Le développement équilibré des régions aux plans culturel, social et économique est un des fondements de l'unité et de la stabilité de l'État ». Par ces mots, le père Lebret, fondateur et ancien directeur de IRFED, Institut international de Recherche et de Formation Éducation et Développement (IRFED)⁹⁷, économiste et humaniste, résume les conditions de la stabilité de l'État libanais. Accusé de corruption et d'oligarchie, le gouvernement est l'objet de revendications populaires, depuis octobre 2019, ayant entraîné une déliquescence des institutions étatiques et plusieurs démissions du gouvernement. Deux « acteurs » se sont érigés en substitution de cet État fantôme : la société civile et les élus locaux. Tout d'abord, la société civile, très souvent progressiste, véhicule des valeurs humanistes et de justice

⁹⁶ On entend ici par écotourisme un tourisme qui se doit de contribuer à la conservation de la nature et doit même la promouvoir.

⁹⁷ Organisation non gouvernementale, l'IRFED a été fondé en 1958 par Louis-Joseph Lebret comme une structure pionnière s'attachant à ouvrir des voies nouvelles dans la recherche, la formation et l'action visant à donner au développement son caractère global, concernant « tout l'homme et tous les hommes ».

sociale s'affranchissant d'un système confessionnel archaïque. Suite à l'explosion du port de Beyrouth, elle a également réussi à s'ériger en substitut de l'État. En ce sens, sa capacité à s'organiser, à proposer des solutions efficaces et rapides fait d'elle un acteur central à la rédaction du nouveau « contrat social » libanais, probablement à l'aube d'une nouvelle page de son histoire.

Le second acteur qui peut être considéré comme gagnant de la « *thaoura* » sont les élus locaux. Dans un pays sans gouvernement depuis août 2020, ils deviennent en effet l'échelon de « référence » à la mise en place de politiques publiques efficaces, disposant, grâce à leur proximité, d'une confiance encore relativement importante de la part de la société civile. Cette réorganisation pourrait aussi être l'occasion de renforcer les services publics locaux, et ainsi, enfin, amorcer le processus de décentralisation. Dans la mouvance des mouvements populaires, les Cazas de Bcharré et de Zgharta-Ehden sont aujourd'hui disposés à « enterrer la hache de guerre » et à passer au-dessus des vieilles rancœurs politiques dans le but d'envisager une collaboration pour amorcer le développement économique de leur Caza respectif, grâce à la mise en place du PNR de la Qadisha.

Finalement, le contexte national de crise économique-politico-sociale et le contexte international du réchauffement climatique sont en train de redessiner l'avenir du Caza de Bcharré, qui pourrait, avec le Caza voisin, devenir des exemples de réussite de développement économique durable et d'anticipation des changements climatiques au Moyen-Orient, région largement désintéressée de cette problématique. Ce projet aura, peut-être l'occasion de voir le jour dans un Liban « nouveau », qui pour les plus optimistes, attendent les élections de 2022. Une opportunité historique pour les partis issus de la société civile de concrétiser l'élan révolutionnaire du 17 octobre 2019 et de redistribuer les cartes. Autrement dit, « 2022, c'est demain⁹⁸ ».

⁹⁸ KHOURI, Alexandre. Comment les indépendants se préparent (ou pas) pour 2022. *L'Orient-Le Jour* [en ligne]. 23 janvier 2021 [consulté le 21 août 2021]. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1249231/comment-les-independants-se-preparent-ou-pas-pour-2022.html>

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES/OUVRAGES :

- BOURDEAU P. (dir.), *Les sports d'hiver en mutation : crise ou révolution géoculturelle ?* Hermes-Lavoisier, Paris, 2007.
- CROZIER, M. & FRIEDBERG E. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Seuil, 1992. P331-392.
- LEBRET, L-J. *Chronique de la construction d'un Etat - Journal au Liban et au Moyen-Orient (1959-1964)*. Paris : Geuthner (Paul), 2014, 391p.
- MICHALON, C. (2001). *Différences culturelles, mode d'emploi*. 128 pages. SEPIA.
- RANGEON, F. (1986). *L'idéologie de l'intérêt général*. Economica, 246p.

ARTICLES DE PRESSE :

- HADDAD, C. Réchauffement climatique au Liban : une facture estimée à 21 milliards de dollars en 2020. *L'Orient-Le-Jour*. [en ligne]. 9 mars 2016. [consulté le 31 mars 2021]. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/974665/rechauffement-climatique-au-liban-une-facture-estimee-a-21-milliards-de-dollars-en-2020.html>
- LE MONDE AVEC AFP. Dérèglement climatique : l'humanité à l'aube de retombées cataclysmiques, alerte un projet de rapport du GIEC. *Le Monde.fr* [en ligne]. 23 juin 2021 [consulté le 21 juillet 2021]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/06/23/dereglement-climatique-l-humanite-a-l-aube-de-retombees-cataclysmiques-alerte-le-giec_6085284_3244.html
- NOVEL, A. Clair Michalon : « Plus on est confronté à l'incertitude, moins on se projette dans l'avenir ». *Le Monde.fr*. [en ligne]. 27 mai 2016 [consulté le 24 mars 2021]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/tant-de-temps/article/2016/05/27/clair-michalon-plus-on-est-confronte-a-l-incertitude-moins-on-se-projette-dans-l-avenir_4927525_4598196.html
- OJ. Le chiffre de la semaine : 4,2 %. (2021, 20 juin). *L'Orient-Le Jour*. [en ligne]. 20 juin 2021 [consulté le 14 avril 2021]. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1265757/le-chiffre-de-la-semaine-42-.html>
- OJ. À quel point la crise a détruit le tourisme libanais. *L'Orient-Le Jour* [en ligne]. 17 février 2021 [consulté le 17 juin 2021]. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1252241/a-quel-point-la-crise-a-detruit-le-tourisme-libanais.html>
- SHAHSHAHANI, L. Laurent Wauquiez : « La neige de culture est la base de notre politique montagne ». *Montagnes Magazine : actu montagne, Himalaya et test de matériel d'alpinisme, ski rando et de randonnée* [en ligne]. 3 mai 2016 [consulté le 3 août 2021]. Disponible

sur : <https://www.montagnes-magazine.com/actus-laurent-wauquiez-neige-culture-base-politique-montagne>

- SIMORRE, A. Bécharré et Val-d'Isère officialisent leur jumelage. *L'Orient-le-Jour* [en ligne]. 25 mars 2019 [consulté le 18 août 2021]. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1163230/becharre-et-val-disere-officialisent-leur-jumelage.html>
- SEMO, M. Le Liban, fils protégé de la France. *Libération*, [en ligne]. 18 juillet 2006. [consulté le 22 août 2021]. Disponible sur : https://www.liberation.fr/evenement/2006/07/18/le-liban-fils-protége-de-la-france_46387/
- V. F. Les stations de sports d'hiver sur la pente du redressement financier. *Les Echos*[en ligne]. 17 octobre 1997 [consulté le 27 juillet 2021]. Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/1997/10/les-stations-de-sports-dhiver-sur-la-pente-du-redressement-financier-821593>

ARTICLES SCIENTIFIQUES :

- ALSHARABATI, C., EL-CHAER, R., « Corruption , un état florissant », *Les Cahiers de l'Orient*, 2015/4 (N° 120), p. 71-82. DOI : 10.3917/lcdlo.120.0071. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2015-4-page-71.htm>
- BLANC, P. « Chapitre 2. La terre libanaise. Lieu de pouvoir, lieu de déshérence », *Proche-Orient. Le pouvoir, la terre et l'eau*, sous la direction de Blanc Pierre. Presses de Sciences Po, 2012, pp. 51-76.
- BUCCIANI-BARAKAT, L. « Tourisme et développement au Liban : un dynamisme à deux vitesses », *Téoros*, 25-2 | 2006, 32-39.
- BONZON, P., DERRUAU, M., REFFAY, A, VALADAS, B. La moyenne montagne. Essai de définition, milieux physiques, typologie (Middle moutain, as a whole). In: *Bulletin de l'Association de géographes français*, N°468-469, 57e année, Mars-avril 1980. pp. 157-172; doi : <https://doi.org/10.3406/bagf.1980.5174> https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1980_num_57_468_5174
- CHAMBRU M. et CLAEYS C., 2021.– « Mise en tourisme de la culture scientifique dans les Hautes-Alpes : transitions et enjeux socio-environnementaux », in *Quelles réalités et articulations entre réserves de biosphères et objectifs de développement durable dans l'espace méditerranéen ?* (dir. Barthes Angela, Romagny Bruno et Cibien Catherine).
- DEWAILLY, B., OVAZZA, J-M, « Le tourisme au Liban : quand l'action ne fait plus système », in Berriane M. dir., *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée ?*, Institut Universitaire Européen de Florence, 2010, PDF disponible en ligne sur ResearchGate. L'étude présentée a été menée par les auteurs en 2004.
- MATIU, M. et al. Observed snow depth trends in the European Alps : 1971 to 2019. *TC – Recent* [en ligne]. 18 mars 2021 [consulté le 19 juillet 2021]. Disponible sur : <https://tc.copernicus.org/articles/15/1343/2021/>

- ROUXEL, M. Brève histoire de l'industrie touristique au Liban, de la fin du XIXe à aujourd'hui. *Les clés du Moyen-Orient*. [en ligne]. 2 octobre 2017 [consulté le 19 juillet 2021]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Breve-histoire-de-l-industrie-touristique-au-Liban-de-la-fin-du-XIXe-a-aujourd.html>
- TUPPEN John et LANGENBACH Marc, « Les territoires touristiques et sportifs en transition », *Géocarrefour* [En ligne], Appels à contribution, mis en ligne le 29 novembre 2020, [consulté le 17 août 2021]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/16562>
- VIGUIER, P. et GILBERT, D. Plan neige — géoconfluences. *Ressources de géographie pour les enseignants — Géoconfluences* [en ligne]. 2018 [consulté le 8 avril 2021]. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/plan-neige>
- VLÈS V., 2021, « Anticiper le changement climatique dans les stations de ski : la science, le déni, l'autorité », in Hagimont S., Minovez J.M. et Vlès V. (dir.), *Sports d'hiver, territorialité et environnement, Sud Ouest Européen*, n° spécial, Toulouse, à paraître 1^{er} semestre 2021. [En ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03070853v1>
- VLÈS, V. Des territoires touristiques aux abords du point vertigineux. Dans la fabrique des transitions écologiques, 2019. hal-03137623

ARTICLES EN LIGNE :

- FRANÇOIS, H., GEORGE, E., & MORIN, S. Verra-t-on la fin du ski dès 2050 ? *The Conversation* [en ligne]. 27 mars 2019 [consulté le 27 juin 2021]. Disponible sur : <https://theconversation.com/verra-t-on-la-fin-du-ski-des-2050-107246>
- GIACCONE, L. Nos montagnes se réchauffent. *skipass.com*[en ligne]. 18 octobre 2018 [consulté le 27 avril 2021]. Disponible sur : <https://www.skipass.com/news/151739-nos-montagnes-se-rechauffent.html>
- GIACCONE, L. Skiera-t-on encore à la fin du siècle ? *skipass.com*[en ligne]. 26 avril 2019 [consulté le 27 avril 2021]. Disponible sur : <https://www.skipass.com/news/189456-skiera-t-on-encore-en-2100.html>

REVUES SCIENTIFIQUES :

- BELKAID A. et PIRONET, O. Liban, 1920-2020, un siècle de tumulte. (N° 174). *Le Monde diplomatique* [en ligne]. [décembre 2020] [consulté le 27 avril 2021]. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/174/>
- CNRS, « Les experts du climat », *CNRS Le Journal*, CNRS, n° 274, 2013, p.21, consulté le 20 avril 2021.
- MESTRES, J. M. (2018, décembre). Réinventer les stations de montagne. *Urbanisme*, 411, 21-65.

- Condès Sébastien, « Les incidences du tourisme sur le développement », *Revue Tiers Monde*, 2004/2 (n° 178), p. 269-291. DOI : 10.3917/rtm.178.0269. URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-2-page-269.htm>
- Diry, J-P., *La notion de "moyennes montagnes"* in Bordessoule, E. (dir.), *Les montagnes*, Nantes, Ed. du temps, 2003.
- VLES, V. (sous presse). « Une transition touristique, énergétique et écologique ». Dossier « Réinventer les stations de montagne », *Urbanisme*, n°411, Hiver 2018. Pp 27-30.

RAPPORTS :

- Alpages Sentinelles, Chaix, C., Dodier, H., & Nettier, B. (2017). *Comprendre le changement climatique en alpage*. Irstea Grenoble.
- Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) [en ligne]. (2018, septembre). *Etude ConsoMontagne : plus d'un séjour à la montagne sur deux se fait en famille*. [consulté le 30 juillet 2021]. Disponible sur: <https://www.anmsm.fr/actualites/etude-consomontagne-plus-d-un-sejour-la-montagne-sur-deux-se-fait-en-famille>
- Cités Unies France. *La coopération décentralisée change-t-elle de sens ?*, 2006, Cités Unies France, Collection Référence, actes du colloque organisé les 22 et 23 novembre 2006, à la Sorbonne à Paris.
- Cités Unies France. Karam, K. (2009). *Décentralisation et coopération décentralisée au Liban : état des lieux*. (Rapport du bureau de CGLU/BTVL).
- CITÉS UNIES LIBAN/BTVL. *Définition des zones blanches de la coopération décentralisée franco-libanaise et recommandations*. Beyrouth, juin 2020. Rapport.
- Corail Développement, (avril 2020). *Appui au développement économique du Caza de Bcharré, Programme prévisionnel 2020/2021 – Budget, Étape 4*.
- GIEC, 2014: *Changements climatiques 2014: Incidences, adaptation et vulnérabilité Résumés, foire aux questions et encarts thématiques. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Publié sous la direction de Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse), 201 pages
- Groupe URD. GRÜNEWALD, F., BACHÉ, J., DE GEOFFROY, V., BACHAWATI, S., & KELDANI, E. (2021), Groupe URD. *Société civile et pouvoir locaux au Liban : principaux enjeux et dynamiques d'acteurs* (Rapport de recherche).
- IRFED Liban (Mission) - *Besoins et possibilités de développement du Liban*. Beyrouth, Ministère du Plan, 2 vol, 365 et 508p.
- Météo-France, Centre d'Études de la Neige GAME, CNRM, Giraud, G., Rousselot, M., Durand, Y., Etchevers, I., & Mérindol, L. (2019). *Changement climatique et évolution de l'enneigement sur les Alpes françaises*. Météo-France.

- Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes. VLÈS, V., REY, O. Suivre les impacts et retombées de la reconversion de la station du Puigmal. [Rapport de recherche] Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes. 2020. hal-03145955
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL. *Corruption Perceptions Index 2020*[en ligne]. Berlin, janvier 2021 [consulté le 24 août 2021]. Disponible sur : https://images.transparencycdn.org/images/CPI2020_Report_EN_0802-WEB-1_2021-02-08-103053.pdf
- World Bank. : Harake, Wissam, Jamali, Ibrahim, Abou Hamde, & Naji. (2021, mai). *Lebanon Economic Monitor : Lebanon Sinking (to the Top 3)* (N° 159712). <https://documents1.worldbank.org/curated/en/394741622469174252/pdf/Lebanon-Economic-Monitor-Lebanon-Sinking-to-the-Top-3.pdf>

THESES :

- BAGHDADI, Ibrahim. *Gestion stratégique des ressources, dynamique touristique et développement territorial durable : le cas de Kfardebian-Faraya (Liban)*. Electronic Thesis or Dissertation, Grenoble, 2013 [consulté le 29 juillet 2021]. Disponible sur : <http://www.theses.fr/2013GRENE016>
- FABLET, Gabriel. *Entre performance de l'outil de production et pérennité de l'outil d'aménagement : le dilemme immobilier dans les stations nouvelles d'altitude*. Electronic Thesis or Dissertation, Université Grenoble Alpes (ComUE), 2015 [consulté le 12 mai 2021]. Disponible sur : <http://www.theses.fr/2015GREAH039>
- HATT, Emeline. *Requalifier les stations touristiques contemporaines : une approche des espaces publics. Application à Gourette et Seignosse-Océan*. PhD thesis, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011 [consulté le 21 avril 2021]. Disponible sur : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00683463>

SITES INTERNET :

- Faqra Club. [en ligne]. [consulté le 19 août 2021]. Disponible sur : <http://www.faqraclub.com>
- FAYAD COMAIR, N. (2017, janvier). *LES STATIONS DU SKI AU LIBAN*. La Revue du Liban. [consulté le 19 juillet 2021]. Disponible sur : <http://www.rdl.com.lb/2000/3725/dossierski.html>.
- *Label 4 Saisons - Innov Mountains*. (s. d.). Innov Mountains. [consulté le 17 août 2021]. Disponible sur : <https://innov-mountains.fr/fr/label-4saisons>

VIDEOS EN LIGNE :

- ENSA CHAMONIX. *Impact du changement climatique sur les activités de montagne*[vidéo]. YouTube. 6 janvier 2021 [consulté le 30 juillet 2021]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=RiVJaGssWkk>

- FRANCE 3 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR. *MEDITERRANEO – Le Liban est devenu une destination pour les amateurs de ski*[vidéo]. YouTube. 22 juin 2020 [consulté le 27 juillet 2021]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=p37727P6GXU>
- LE MONDE. *Demain, pourra-t-on encore skier dans les stations françaises ?* [vidéo]. YouTube. 6 janvier 2018 [consulté le 21 juillet 2021]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=NJdW7dMQRL4>
- VDV. *La saga de nos montagnes, les Alpes (documentaire) #LesAlpes*[vidéo]. YouTube. 4 mars 2021 [consulté le 30 juillet 2021]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=AhMwRBI0nJ8>

TEXTES DE LOI :

- Conseil d'État, *Rapport public 1999. Jurisprudence et avis de 1998. L'intérêt général*, La Documentation française, 1999, p. 245.
- Loi relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, Loi n° 2005-95 (2005) (France).
- Loi sur les municipalités. Décret-loi n° 118 du 30 juin 1977.(Liban)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|---|----|
| Illustration 1 - Carte du Liban. Source : Les Clés du Moyen-Orient. | 9 |
| Illustration 2 - Dessin de l'explosion du port de Beyrouth | 11 |
| Illustration 3 - Carte de la Vallée de la Qadisha. Source : Tétraktys, 2019. | 13 |
| Illustration 4 - Coupe de la Vallée de la Qadisha avec les trois strates, qui représente sa singularité géographique. Source : Tétraktys, 2019. | 13 |
| Illustration 5 - Plan schématique d'une station intégrée. Source : Pourquoi les sports d'hiver? Mythologies et pratiques, J.P Guedn et H. Gumuchian, éditions Glaciolab, institut de géographie alpine, 1978. | 24 |
| Illustration 6 - Évolution des températures dans les Alpes françaises de 1900 à 2016. Source : Météo France | 28 |
| Illustration 7 - Évolution du manteau neigeux de la station de Col de Porte (Alpes). Source : Le Monde | 29 |
| Illustration 8 - Chiffres clés de l'évolution du manteau neigeux de l'hémisphère nord. Source : 5e rapport du GIEC, 1er groupe de travail, 2013. | 30 |
| Illustration 9 - L'adaptation au changement climatique comme processus itératif de gestion des risques aux rétroactions multiples. Les populations et les connaissances influent sur le processus et sur ses résultats. Source : 5e rapport du GIEC. | 34 |
| Illustration 10 - Les différentes raisons de pratiquer le tourisme estival de montagne. Source schéma : ANMSM. | 39 |
| Illustration 11 - Comparaison entre le poids du tourisme au Liban en 2019 et en 2020 : les conséquences de la crise de la COVID-19 et de la « thaoura » sur l'industrie touristique. Graphique : OJ. | 45 |
| Illustration 12 - Les six stations de ski libanaises. Source : http://www.skileb.com | 46 |
| Illustration 13 - Schéma des acteurs de la coopération décentralisée. Source : Romane COSTE..... | 68 |

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE PAGE 3

INTRODUCTION PAGE 6

PARTIE I - REINVENTER LES STATIONS DE MONTAGNE : L'EXEMPLE DES ALPES

FRANÇAISES..... PAGE 21

4. L'émergence de la question du réchauffement climatique et de la nécessaire transition touristique des stations de moyenne montagne en France PAGE 23

A. Les débuts de la politique de la neige française : le "Plan Neige" (1964-1977)...PAGE 23

B. Les années 1970 : la naissance d'une division entre « aménageurs » et « protecteurs »..... PAGE 25

C. Le rôle de la communauté scientifique dans la mise en garde des conséquences du changement climatique PAGE 27

5. Vers une dichotomie de l'adaptation des stations et des pratiques du tourisme de montagne PAGE 30

A. La lente acceptation politico-économique de la nécessité de la transition touristique..... PAGE 31

B. Les stations « résistantes » : le refus de l'abandon de l'or blanc ? PAGE 35

C. Réinventer les stations de moyenne montagne française : une transition touristique en marche au regard des mutations socio-environnementales ? PAGE 37

PARTIE II – LA PRISE EN COMPTE DE LA QUESTION DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE AU LIBAN : LA NECESSITE D'UNE TRANSITION TOURISTIQUE POUR ASSURER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PERENNE PAGE 41

3. La naissance du fait touristique libanais PAGE 43

A. L'industrie touristique au Liban : un secteur attrayant mais tributaire des conflits de la région..... PAGE 44

B. La naissance du sport d'hiver au Liban : la station des Cèdres comme symbole de l'émergence du ski libanais PAGE 45

C. État des lieux et diagnostic touristique de la Station des Cèdres PAGE 46

D. La coopération internationale entre stations : les prémisses d'un développement économique-touristique durable ? PAGE 49

4. Prendre en compte les atouts du territoire pour imaginer une transition touristique durable PAGE 51
 - A. Un gage d'attractivité touristique sans précédent : la labellisation UNESCO à conserver..... PAGE 51
 - B. Tourisme et territoire en voie de développement, comment concilier développement économique et développement durable ? PAGE 53
 - a. Le tourisme durable comme solution de développement et d'attractivité : l'outil du Parc Naturel Régional PAGE 54
 - b. La coopération internationale : volet essentiel du PNR pour amorcer un développement harmonieux des territoires à l'étranger PAGE 55
 - C. Tourisme et territoire en voie de développement, comment concilier développement économique et développement durable ? PAGE 55

PARTIE III – LA NECESSITE D’UN DIALOGUE MULTI-ACTEURS POUR ANTICIPER LA SORTIE DE CRISE ET CREER DE NOUVEAUX HORIZONS PAGE 59

4. Le Caza de Bcharré : un territoire longtemps enclavé politiquement et économiquement PAGE 61
 - A. L'isolement du Caza de Bcharré : l'héritage de la guerre civile..... PAGE 61
 - B. La nécessité de coopérer avec les autres Cazas pour pallier l'absence d'appui étatique..... PAGE 62
5. La coopération décentralisée : entre renforcement des capacités politiques et appui au développement économique PAGE 64
 - A. Le schéma des acteurs : présentation de l'historique de la coopération décentralisée du Caza PAGE 65
 - a. Les collectivités territoriales : moteur de la coopération décentralisée.... PAGE 65
 - b. Les opérateurs : l'appui technique des collectivités territoriales PAGE 66
 - B. Le rôle de la coopération internationale décentralisée dans la structuration de la gouvernance touristique PAGE 69
6. Communication et promotion des activités auprès des différents acteurs : des préconisations pour le développement touristique durable du Caza de Bcharré..... PAGE 71
 - A. L'appui à la coopération décentralisée dans la structuration de la transition touristique du Caza de Bcharré..... PAGE 71
 - a. L'impact de la crise économique sur la coopération décentralisée âge PAGE 71
 - b. L'importance d'une vision long-termiste PAGE 73

- B. L'importance de concevoir une politique sur le modèle du « bottom-up » pour assurer une transition réussie : l'implication des habitants dans leur propre développement..... PAGE 74

CONCLUSION PAGE 77

BIBLIOGRAPHIE PAGE 80

TABLE DES ILLUSTRATIONS PAGE 86

TABLE DES MATIERES PAGE 87

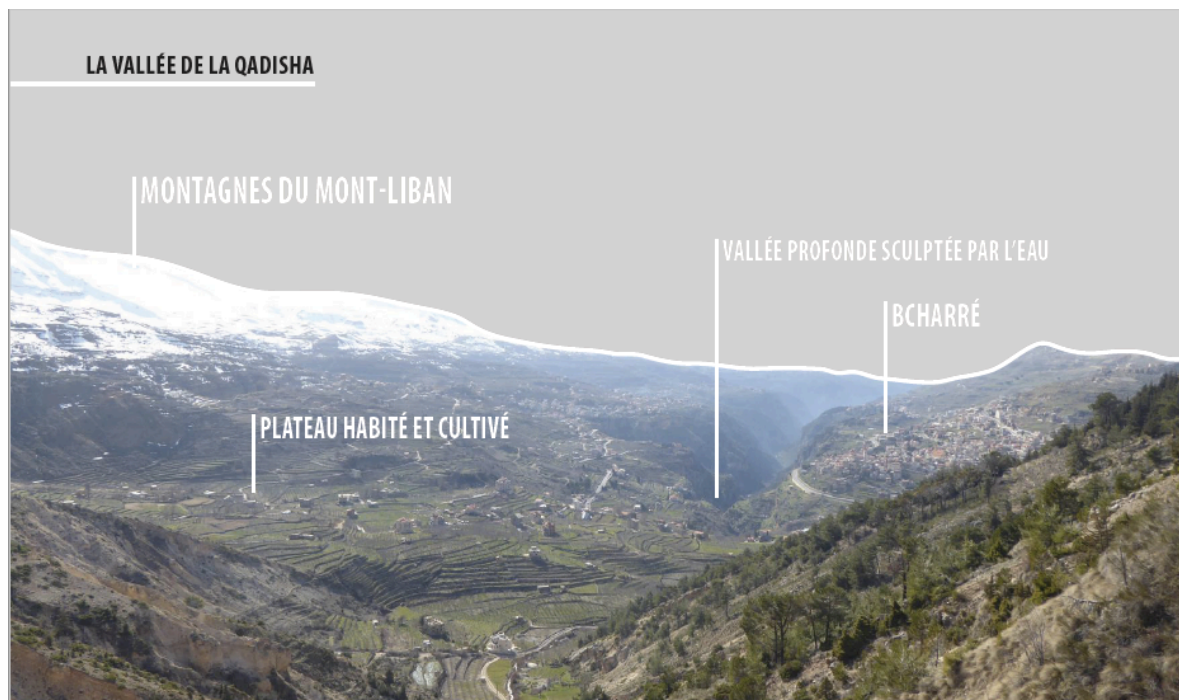
ANNEXES PAGE 90

RESUME DE L'ETUDE PAGE 100

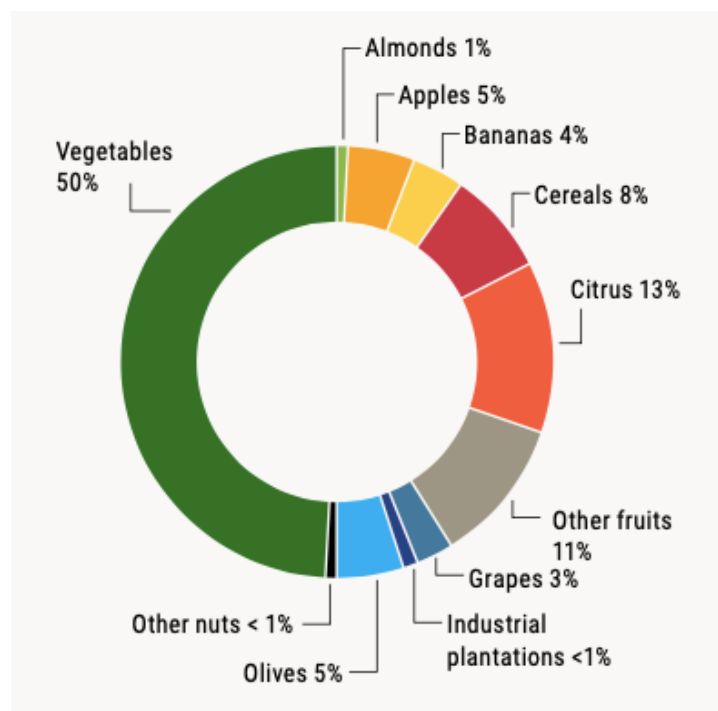
LISTE DES ANNEXES

- **ANNEXE 1** : PHOTO ILLUSTRANT LES TROIS « STRATES » DE LA VALLEE DE LA QADISHA.
- **ANNEXE 2** : DETAILS DES DIFFERENTES FRUITS ET LEGUMES CULTIVES AU SEIN DU CAZA DE BCHARRE.
- **ANNEXE 3** : FLAINE, EXEMPLE D'UNE STATION IMMANENT DU PLAN NEIGE, A LA QUETE D'UNE NOUVELLE ARCHITECTURE.
- **ANNEXE 4** : UN CANON A NEIGE ET UNE RETENUE COLLINAIRE ARTIFICIELLE A L'ALPE D'HUEZ.
- **ANNEXE 5** : LE LABEL "FLOCON VERT" ET LES QUATRE GRANDES ACTIONS PHARES ET LE LABEL « TOURISME 4 SAISONS », PROMOTEURS D'UN TOURISME PLUS SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT.
- **ANNEXE 6** : PUBLICITES LIBANAISES FAISANT LA PROMOTION DE LA PARTICULARITE DU TOURISME LIBANAIS, « ENTRE MER ET MONTAGNE ».
- **ANNEXE 7** : SKIEURS AUX CEDRES A LA FIN DES ANNEES 1930. COLLECTION GEORGES BOUSTANY.
- **ANNEXE 8** : AFFICHE DES CHAMPIONNAT INTERNATIONAUX MILITAIRES DE SKI, 1972.
- **ANNEXE 9** : EXTRAIT DE LA BROCHURE DE PROMOTION DE LA STATION DE FAQRA
- **ANNEXE 10** : PHOTOS DU PROJET « PILOTE » D'ASSAINISSEMENT PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX, BCHARRE.
- **ANNEXE 11** : ÉCHOPPES DE BQAA KAFRA.
- **ANNEXE 12** : REPARTITION DES PARTENARIATS DE COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-LIBANAISE EN COURS EN 2020 AU LIBAN.
- **ANNEXE 13** : ENTRETIEN : DR. YOUSSEF TAWK, ENVIRONNEMENTALISTE, 8 JUIN 2021.

- **Annexe 1** : Photo illustrant les trois « strates » de la Vallée de la Qadisha. Source : Tétraktys, 2019.



- **Annexe 2** : Détails des différents fruits et légumes cultivés au sein du Caza de Bcharré. Source : "Labour Force and Household Living Conditions Survey 2018-2019 in Bcharre", Central Administration of Statistics, 2020. 18p.



- **Annexe 3** : Flaine, exemple d'une station immanente du Plan Neige, à la quête d'une nouvelle architecture. Source : P. Veyret, 1971.



- **Annexe 4** : Source : Géoconfluences – ENS Lyon.
 - a. Un canon à neige (à gauche) à l'Alpe d'Huez.
 - b. Retenue collinaire artificielle (à droite) à l'Alpe d'Huez.



- **Annexe 5** : Source : Google Images.
 - a. Le label "flocon vert" et les quatre grandes actions phares (en haut)
 - b. Label "tourisme 4 saisons" (en bas), promoteurs d'un tourisme plus soucieux de l'environnement.



- **Annexe 6** : Publicités libanaises faisant la promotion de la particularité du tourisme libanais, « entre mer et montagne ». Affiches des années 1970 (à gauche) et des années 1960 (à droite).
Source : Atlas du Liban.



- **Annexe 7** : Skieurs aux Cèdres à la fin des années 1930. Collection Georges Boustany. Source : l'Orient-le Jour



- **Annexe 8** : Affiche des championnats internationaux militaires de ski, 1972. Source : Johnny KEYZOUZ.



- **Annexe 9** : Extrait de la brochure de promotion de la Station de Faqra

THE FAQRA CLUB FACTS

HOSPITALITY

A luxury hotel with a swimming pool, 20 rooms and 5 suites

3 restaurants: Le Grill, People and the Khaymeh

LOCATION & ENVIRONMENT

1,720 meters above sea level in the area of Kfardebian
2,500 trees (gardened regularly)
2,400,000 sqm of perfectly managed lands
500,000 sqm of lush green spaces
5,000 poplars adorning the roads of the Club

HISTORY & COMMUNITY

More than **40** years of proven success and infrastructure development
A growing community of more than **400** resident families

INFRASTRUCTURE & MAINTENANCE

| | |
|--|---|
| <p>20 km of secured and well maintained roads</p> <p>600 cubic meters water treatment facility</p> <p>4 high standard ski lifts with access to slopes of varying levels</p> | <p>5 snowplows (operational 24 hours a day)</p> <p>24-hour security and scrutiny at the entrance</p> <p>Cleaning teams that maintain impeccable hygiene at all times</p> |
|--|---|

ACTIVITIES

- 1** Ski school for all levels
- 2** The first Grass Ski slope in the entire MENA region
- 3** The equestrian club, (home to national competitions)
- 4** Three tennis courts
- 5** Summer camp for the youth
- 6** 5-day summer celebration every year during August
- 7** Kids activities during summer weekends

- **Annexe 10** : Photos du projet « pilote » d'assainissement par filtres plantés de roseaux, Bcharré. Source : Corail Développement, 2013.

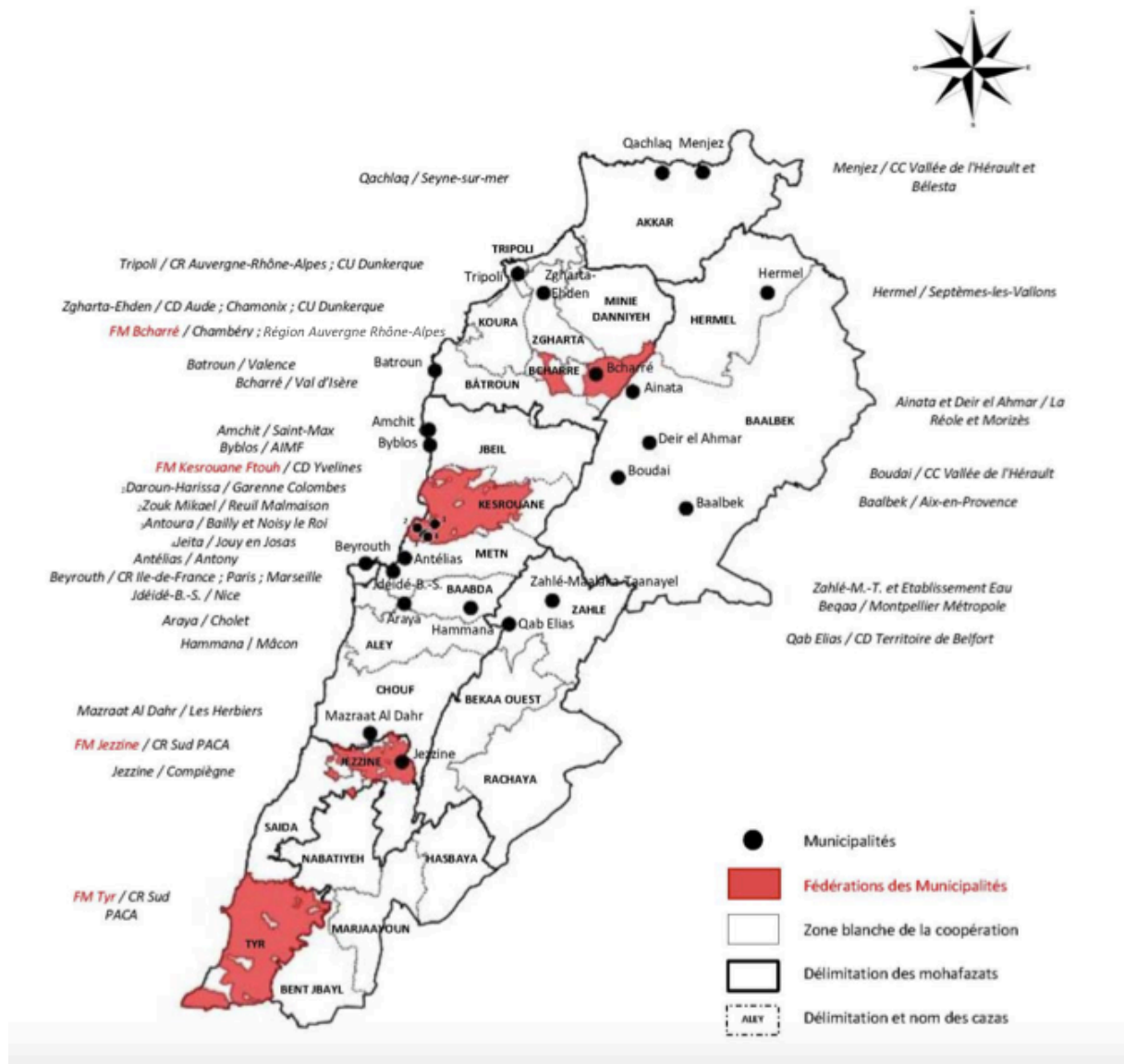


- **Annexe 11** : Échoppes de Bqaa Kafra. Source : Romane COSTE, Juin 2021.



- **Annexe 12** : Répartition des partenariats de coopération décentralisée franco-libanaise en cours en 2020 au Liban. Source : CITÉS UNIES LIBAN/BTVL. *Définition des zones blanches de la coopération décentralisée franco-libanaise et recommandations*. Beyrouth, juin 2020. Rapport.

Carte n°1 : Répartition des partenariats de coopération décentralisée franco-libanaise en cours en 2020 au Liban



- **Annexe 13** : Entretien n°3 : Dr. Youssef TAWK, écologiste, 8 juin 2021.

Nous avons créé, avec ma fille et son ex-mari, un « Eco-club ». C'était une auberge à 2000 mètres d'altitude en bas des pistes de ski, mais elle est fermée depuis 2010. L'idée de cet « éco-club », c'était de reboiser la forêt de Cèdres (NDLR : la forêt des Cèdres de Dieu ne fait que 11 hectares, où il y a seulement 1000 cèdres), et permettre aux touristes de faire des activités comme la marche, le ski de fond et de faire des partenariats avec des écoles pour que les enfants découvrent de la nature.

- **Cet « éco-club » a-t-il été un succès ?**

On avait investi beaucoup d'argent, et l'éco-club a beaucoup fonctionné, puis comme cela marchait bien, la propriétaire a voulu le récupérer de force et l'a fait fermer.

- **Quel type de public accueillait cet « éco-club » ?**

On avait beaucoup de groupes d'européens, beaucoup de canadiens et les groupes scolaires. Il y avait aussi des associations comme les Scouts.

- **Comment, financièrement parlant, cet éco club fonctionnait ?**

On a toujours fonctionné avec un budget équilibré. On avait des aides de *World Vision International* (NDLR : *World Vision est une organisation humanitaire internationale chrétienne, fondée en 1950 par Robert Pierce*) qui nous ont aidé à retaper le bâtiment. Ensuite, l'argent des groupes scolaires, des scouts et des visiteurs couvraient les frais.

- **Que s'est-il passé après la fermeture du Club ?**

Il n'y a rien eu qui ait pris le relais. Et c'est dommage, parce que sur le Caza, on organise chaque année une compétition de ski de fond avec l'aide du comité des amis de Khalil Gibran, la Fédération de Ski du Liban, la municipalité de Bcharré et quelques sponsors. Cette compétition est une coupe internationale, on l'appelle la Coupe de l'été et elle se déroule toujours fin juin/début juillet. Cette année, on a eu environ 50 participants et environ 100 personnes sont venues y assister. Vous savez, le Ski de fond a été promu par la station des Cèdres, car à l'époque, c'est l'armée présente dans la Station des Cèdres qui faisait beaucoup de ski de fond et qui a « démocratisé » cette pratique sur le Caza.

- **Les libanais pratiquent beaucoup le ski de fond ? C'est une activité connue ?**

Vous savez, beaucoup de Libanais n'avaient pas l'occasion de pratiquer du ski et c'était l'un des buts de l'éco-club de démocratiser le ski aux libanais. En effet, le Caza de Bcharré c'est un pays de montagne et de neige. De plus en plus de Libanais pratiquent le ski de fond comparé aux années 1980, où le ski de fond était seulement réservé aux chasseurs alpins et club de bourgeois. C'était un cercle très élitiste. Les années 1990 marquent le début du ski et de la « demande en ski » des libanais, car à la fin de la guerre, on a la création d'une pratique, le ski libre. A l'époque de l'éco-club, les raquettes étaient aussi très demandées (150 paires de ski et de raquettes). Mais le matériel est vieux maintenant, il doit rester une vingtaine de paires que je prête aux jeunes par ci par là.

- **Et à part le ski de fond, l'éco-club proposait-il d'autres activités de montagne ?**

Oui, on avait aussi des compétitions de vélos, surtout le VTT et le vélo de route. Beaucoup d'écoles pratiquent le vélo.

- **Pensez-vous que ces activités pourraient continuer à se développer ?**

Le problème, c'est qu'au Liban, les initiatives sont très souvent individuelles et personnelles. C'est comme cela que ça fonctionne pour assurer la continuité. Il n'y a pas encore l'esprit de la collectivité et de l'institution, c'est à dire que le problème c'est que ça ne s'institutionnalise pas. En Orient, le culte de la personnalité est trop présent et nuit aux initiatives.

- **Pensez-vous que la mise en place d'un « éco-tourisme » sur le Caza est envisageable ?**

Lorsque j'étais à la tête du Comité de Sauvegarde de l'Environnement de Bcharré (CSEB), on avait un programme de plantation de Cèdres, un projet de recyclage de déchets ménagers pour sensibiliser les gens. Avec l'éco-club, on promouvait l'éco-tourisme et l'agriculture bio. Le CSEB et l'éco-club étaient plus ou moins liés sur certaines activités. Également, avec le CSEB, on faisait de l'éducation dans les écoles, notamment, on faisait passer des films pour sensibiliser les jeunes. L'idée c'est que la population s'implique dans son développement économique et deviennent les propriétaires de leur développement. L'idée du tourisme « doux » de développement, c'est un tourisme où il n'y a pas qu'une personne qui gagne mais toute la population. Également, l'éco-tourisme, c'est un enseignement de valeurs, avec l'idée et la volonté de la découverte de l'autre, et qui va au-delà du développement touristique. A travers ce type de développement, l'idée est qu'il faut qu'on conserve la culture de notre pays, du Liban.

- **Et pourtant, ce type de développement semble être très timide, encore aujourd'hui...**

Je vais vous expliquer pourquoi : l'esprit libanais, c'est l'esprit du profit. Par exemple, au début des années 1990, quand j'ai commencé à promouvoir l'éco-tourisme, l'agriculture bio, tous ces concepts étaient inconnus au bataillon ! Aujourd'hui, les Libanais voient qu'entre la connaissance et l'action, il y a un profit, donc ils commencent à s'y intéresser. Donc je ne désespère pas, l'adaptation et le changement sont possibles, mais c'est long et cela prend du temps. La connaissance évolue.

- **Comment verriez-vous l'organisation de tout cela ?**

Pour moi, la meilleure des solutions, c'est la collaboration entre initiatives privées et les institutions publiques, c'est à dire les municipalités et les institutions de l'État. C'est un schéma qui fonctionne à droite comme à gauche mais le grand problème libanais, c'est qu'il n'y a pas de pérennité du système. Par exemple, grâce au CSEB, on avait réussi à mettre en place en 1992, un système de tri de déchets ménagers et en 1996, un centre de tri qui a fonctionné à merveille pendant deux ans. A l'échelle du Caza, on avait acheté des conteneurs à tous les habitants, soutenus par le programme *Life* du PNUD. En 1998, c'était la première élection municipale qui se présentait avec une priorité autre que le tri. Elle estimait que le coût de recyclage du plastique était plus cher que d'acheter le plastique de Chine et de Corée. On a donc arrêté le recyclage du plastique et l'usine de recyclage de verre a été bombardée. Le carton et le métal étaient aussi recyclés. Les piles, les huiles usées des voitures et les batteries ont été recyclées mais le projet est tombé à l'eau à cause de la nouvelle municipalité.

- **Et concernant l'agrotourisme, que l'on essaie de développer sur le Caza, des initiatives ont déjà été initiées ?**

Le problème, selon moi, avec l'agrotourisme, c'est que des pommiers ont été introduits il y a 100 ans sur le Caza et que ces variétés de pommiers ne sont pas adaptées. Les plants de pommiers ont été changés car on cherchait à produire des grosses pommes pour les exporter à l'international et respecter les normes, alors que les anciennes variétés n'avaient pas besoin de beaucoup d'engrais. Cependant, il y a beaucoup de possibilités avec la pomme : conserve, pomme séchée, farine de pomme, cidre, vin, etc. Mais les gens sont réfractaires, car ils ne connaissent pas. Moi, j'ai hérité du terrain de mon grand-père sur lequel poussent encore les pommiers avec les anciennes variétés. Et je vous assure, je ne m'en occupe pas, car j'ai mon propre terrain à gérer, et pourtant, toutes les années, ces pommiers produisent de très bonnes pommes : sans engrais, sans rien !

- **Et à part les pommes ?**

Les amandes, ça peut être dangereux à cause du gel. Par contre, la noix c'est possible d'autant plus qu'il y a un marché chinois fortement demandeur de la noix, qui achète toute la production américaine. Mais pour changer la culture de toute une région, il faut des dizaines d'années. Pour qu'un noyer produise des noix, il a besoin de quatre ans. Pour les fraises, c'est plutôt deux ans. Mais les fraises, c'est très fragile.

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

MOTS CLES :

tourisme – changement climatique – transition touristique – Liban – Parc Naturel Régional – développement durable – labélisation – patrimoine naturel – écosystèmes – réchauffement climatique – stations de ski – moyenne montagne – activités économiques – rendement – anticipation – crise des sports d’hiver – fragilité du patrimoine – écotourisme.

RESUME :

Il n’y a plus aucun doute : le changement climatique s’accélère et s’intensifie, et l’impact de l’homme est sans équivoque. En effet, plusieurs grandes études montrent que les températures augmentent, entraînant des conséquences graves surtout dans les stations de sports d’hiver qui peinent à entamer une transition touristique et environnementale efficace. En France, l’absence de mesures concrètes et un timide soutien institutionnel à la transition ne permettent pas aux acteurs socio-professionnels de se détacher de leur dépendance à « l’or blanc », entraînant, *de facto*, une « fuite en avant ». La carence des pouvoirs publics est révélatrice des blocages existants, entraînant une dichotomie croissante entre les stations « résistantes » et les stations « résilientes ». Ce phénomène permet de pointer du doigt à quel point certains acteurs socio-professionnels sont prisonniers de schémas économiques anciens qui ont de moins en moins de sens. Cependant, certaines stations ont également interprété les changements climatiques comme une opportunité pour entamer une transition touristique, développant le « tourisme quatre saisons » dans l’optique de faire face à la crise, inévitable, que les stations de sports d’hiver vont traverser dans les années à venir. Que ce soit au Liban ou en France, cette crise apparaît comme une chance de repenser le tourisme de ces espaces et des populations vivant à proximité. Par exemple, la petite Station des Cèdres libanaise, située dans une région labellisée UNESCO, au pied du plus haut sommet du Moyen-Orient, se doit de reconsidérer l’agrandissement de son domaine skiable dans un unique but de rentabilité. Pour cela, les élus libanais ont fait appel à la coopération décentralisée pour (re)penser le développement économique de leur territoire dans une logique de développement durable et de préservation de l’environnement. Considérant les critères géologiques et géographiques de la Vallée de la Qadisha, celle-ci dispose de tous les atouts pour pouvoir envisager la mise en place d’un Parc Naturel Régional (PNR) adapté aux caractéristiques libanaises.